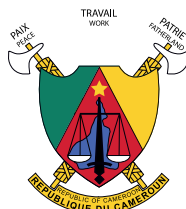


RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

.....



REPUBLIC OF CAMEROON

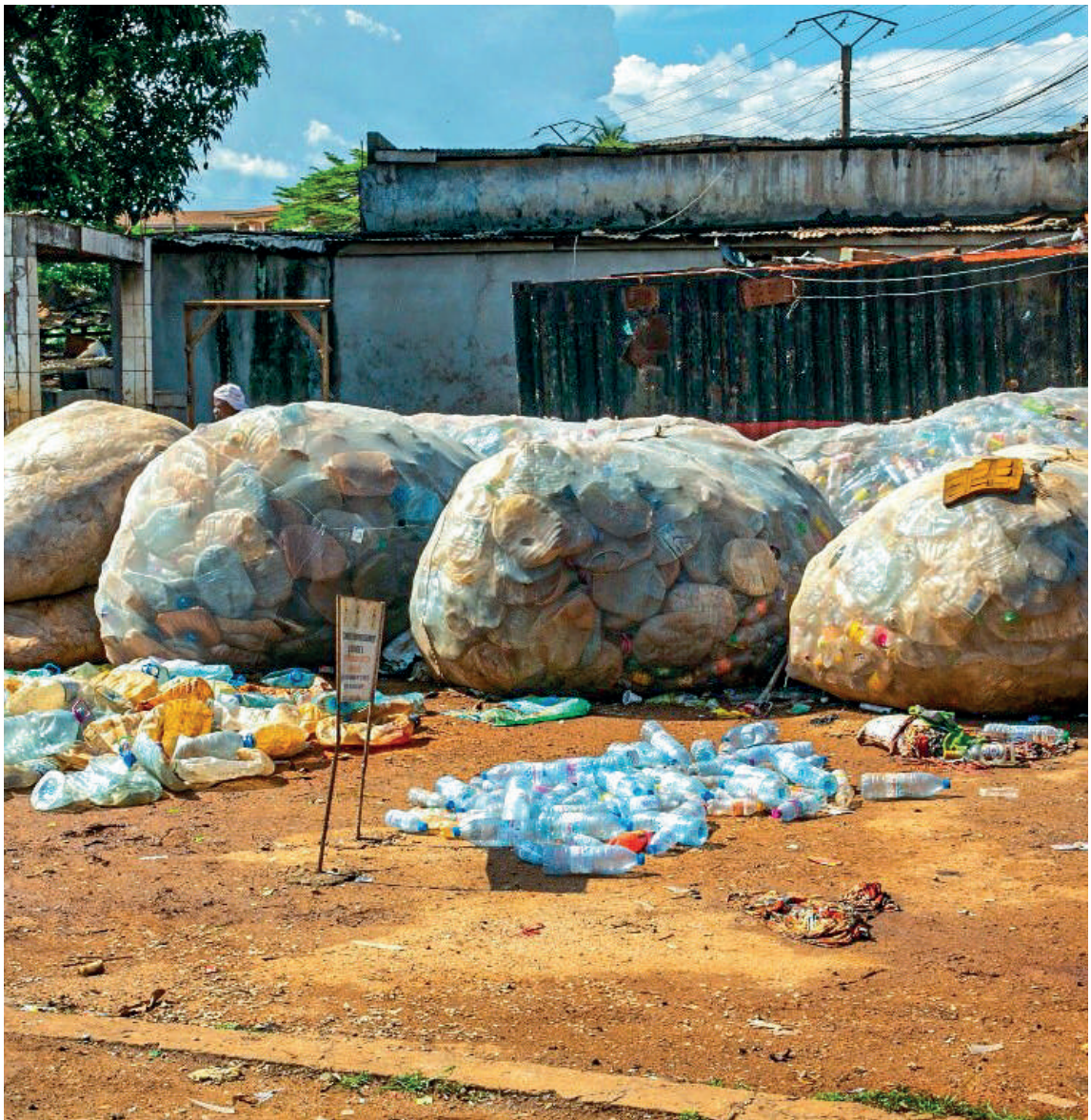
Peace - Work - Fatherland

.....



GUIDE NATIONAL D'ÉDUCATION ET DE MOBILISATION CITOYENNE POUR LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES AU CAMEROUN

Juillet 2026



Ce document a été financé par l'Union européenne dans le cadre du Projet Plateforme Urbaine au Cameroun, mis en œuvre par Expertise France.

Le contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne et des partenaires.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE 6

REMERCIEMENTS ET PARTENAIRES 8

COMMENT EXPLOITER CE GUIDE 9

Les encadrés thématiques9

Conseils d'utilisation10

Quand utiliser ce guide ?10

**INTRODUCTION : POURQUOI UN PROGRAMME COMMUNAL D'ÉDUCATION À LA
GESTION DES DÉCHETS ?11**

Qu'est-ce qu'un programme d'éducation à la gestion des déchets ?12

Les enjeux globaux et camerounais de la gestion des déchets12

Pourquoi ne pas jeter ses déchets dans la nature ?13

Croissance démographique rapide et urbanisation du continent Africain14

Les bénéfices pour les CTD et pour les populations de la gestion adéquate des déchets18

Quels changements un programme d'éducation à la gestion des déchets peut-il apporter dans une
commune ?19

Principes méthodologiques (démarche participative, recherche-action, expérimentation)19

**PARTIE 1 : PRINCIPES CLÉS D'UN PROGRAMME COMMUNAL D'ÉDUCATION À LA GESTION
DES DÉCHETS 22**

De la sensibilisation à l'éducation active : changer de paradigme23

L'adaptation au contexte local23

Inclusion sociale et approche genre23

L'exemplarité et la cohérence24

Le partenariat et la mise en réseau24

L'évaluation et l'amélioration continue24

quelques Conditions de réussite24

**PARTIE 2 : LES ETAPES PRATIQUES POUR METTRE EN PLACE UN PROGRAMME
D'ÉDUCATION À LA GESTION DES DÉCHETS 26**

Processus d'accompagnement au changement28

**PARTIE 3 : COMPRENDRE POUR AGIR : LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES 29**

Qu'est-ce que la compétence ?30

Précisions concernant quelques termes.....	30
Présentation de la démarche didactique.....	31
Une démarche collaborative et créative pour le développement des compétences	32

PARTIE 4 : PASSER À L'ACTION : LES FICHES PRATIQUES DES COMPÉTENCES CLÉS34

Les 9 compétences structurées en fiches pratiques	35
COMPÉTENCE 1 : LE NO LITTERING	36
COMPÉTENCE 2 : INTÉGRATION DES DÉCHETS DANS LE CIRCUIT DE PRISE EN CHARGE	43
COMPÉTENCE 3 : TRI À LA SOURCE	49
COMPÉTENCE 4 : RÉDUIRE LE GASPILLAGE	59
COMPÉTENCE 5 : NOURRISSAGE DES ANIMAUX AVEC CERTAINS DÉCHETS	64
COMPÉTENCE 6 : COMPOSTAGE DES BIO-DÉCHETS	69
COMPÉTENCE 7 : UTILISATION DU COMPOST DANS LES CULTURES	77
COMPÉTENCE 8 : ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS	83
COMPÉTENCE 9 : LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, LA QUALITÉ DES PRODUITS	89

PARTIE 5 : OUTILLAGE POUR LES COMMUNES 95

Rôles et responsabilités des acteurs (commune, associations, établissements scolaires, ménages).....	96
Ateliers pratiques : Le village de l'auto éducation à la gestion adéquate des déchets	96
Autres idées pour les sessions d'ateliers pratiques.....	103
Dispositif de suivi évaluation	105
FICHE D'ANALYSE DU SYSTÈME LOCAL DE GESTION DES DÉCHETS	112
FICHE DE CARACTÉRISATION DU GROUPE CIBLE	113
FICHE DE SUIVI D'AUTO-EVALUATION	117
FICHE D'ÉVALUATION - REPRÉSENTANT DU GROUPE CIBLE	119
STRUCTURE DU RAPPORT INTERMÉDIAIRE - ATELIERS PRATIQUES	120
GRILLE D'OBSERVATION TERRAIN	122
REGISTRE DES ATELIERS PRATIQUES	124

CONCLUSION125

PRÉAMBULE

Face à l'urbanisation rapide, à l'évolution des modes de consommation et à la croissance démographique, la production des déchets solides municipaux ne cesse d'augmenter dans les villes camerounaises. Cette situation accentue la pression sur les services publics, aggrave les risques sanitaires et environnementaux, et contribue aux changements climatiques.

D'après les données partagées lors des États Généraux sur les déchets en 2025, la ville de Yaoundé a produit plus de 762 000 tonnes de déchets ménagers en 2022, contre un peu plus de 519 000 tonnes en 2011, soit une augmentation de près de 47 % en dix ans. Si rien ne change, ce chiffre pourrait dépasser 1 million de tonnes en 2032.

Cette hausse rapide s'observe dans tout le pays : le Cameroun génère environ 15,8 millions de tonnes de déchets municipaux chaque année. Mais seulement 44 % de ces déchets sont réellement collectés. Et moins de 15 % sont valorisés (recyclés, compostés ou réutilisés).

Cette situation s'explique en grande partie par le manque d'infrastructures adaptées, l'absence de coordination entre les différents acteurs (collectivités, prestataires, populations, etc.) et le faible niveau d'adoption de gestes responsables au quotidien.

Résultat : les déchets s'accumulent, polluent les quartiers, menacent la santé publique et gaspillent des ressources qui pourraient être transformées en opportunités économiques.

Dans ce contexte, la gestion durable des déchets constitue un enjeu majeur de gouvernance urbaine, de santé publique et de lutte contre les inégalités sociales. Elle implique l'engagement de tous : institutions publiques, collectivités territoriales décentralisées, opérateurs économiques, organisations communautaires et citoyens.

Le présent guide pédagogique contextualisé a été élaboré dans le cadre du Projet Plateforme Urbaine au Cameroun (PUC), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France avec l'appui du Cabinet Diagnostic & Actions (DIACT), en collaboration avec les principaux Ministères en charge du secteur :

- Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)
- Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)
- Et le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED).

Il s'inscrit dans la continuité de la Feuille de route pour des villes propres et prospères grâce à leurs ressources en déchets, adoptée lors des États Généraux sur la gestion des déchets urbains tenus en mai 2025.

Ce guide se veut un outil d'apprentissage, d'action et de transformation, à destination des formateurs et animateurs locaux : agents municipaux, enseignants, membres d'associations, jeunes leaders ou entrepreneurs du recyclage, afin de les aider à concevoir et animer des programmes d'éducation à la gestion des déchets adaptés à leurs contextes.

Il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances, mais de favoriser une évolution durable des comportements. L'objectif est d'amener chaque acteur à comprendre l'origine et les impacts des déchets, à adopter des gestes responsables, à influencer positivement son entourage et à participer activement à la mise en œuvre d'une économie circulaire locale.

Le guide repose sur une approche pédagogique interactive et participative, fondée sur la recherche-action, la mise en pratique et la capitalisation collective. Il intègre des outils concrets pour chacune

des compétences et valorise des expériences locales réussies issues de la Commune de Yaoundé 5, territoire pilote de l'expérimentation. Cette commune a été choisie pour son double visage à la fois rural et urbain, ce qui est un élément favorable à la duplication dans les deux contextes. Conçu pour être répliquable dans d'autres collectivités territoriales décentralisées, il offre une structure adaptable à différents contextes urbains ou périurbains du Cameroun.

En définitive, ce guide ambitionne de faire de la gestion des déchets un levier d'éducation citoyenne, d'inclusion sociale et de durabilité environnementale. Il appelle à une nouvelle responsabilité collective, où chaque individu, chaque famille, chaque institution devient acteur du changement vers une ville plus propre, plus résiliente et plus solidaire.



Fabrication domestique du compost à base des déchets biodégradables

REMERCIEMENTS ET PARTENAIRES

La réalisation du présent guide pédagogique et la mise en œuvre des premières actions d'éducation à la gestion des déchets solides municipaux ont été rendues possibles grâce à l'engagement et à la contribution de nombreux acteurs institutionnels, territoriaux et techniques.

Nous remercions également

- **Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** : Pour son implication stratégique, la mobilisation des acteurs et l'appui logistique sur ce territoire pilote.
- **Cabinet DIACT** : Pour l'animation des ateliers, la mobilisation de terrain et la capitalisation des acquis
- **Fondation Veolia** : Pour son expertise technique et la validation des contenus pédagogiques.



CABINET DIAGNOSTIC & ACTIONS

RC/YAO/2015/3467

ETUDE
FORMATION
SERVICES DIVERS



Yaoundé V



Et l'ensemble des structures membres du groupe de travail, qui ont activement participé à toutes les étapes de conception de ce guide.

- | | |
|--|---|
| 1. Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain | 15. Institut de Recherche et Développement |
| 2. Ministère de la Décentralisation et du Développement Local | 16. Programme National de Volontariat |
| 3. Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire | 17. ERA Cameroun |
| 4. Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières | 18. Agence Française de développement |
| 5. Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable | 19. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| 6. Ministère de la Santé | 20. Les Bénévoles des Océans du Cameroun |
| 7. Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique | 21. HYSACAM |
| 8. Ministère des affaires Sociales | 22. NAME RECYCLING |
| 9. Association des Régions du Cameroun | 23. THYCHLOF |
| 10. Communes et Villes Unies du Cameroun | 24. Codas Caritas Douala |
| 11. Communauté Urbaine de Yaoundé | 25. Comité de Développement Quartier MVOG-ADA CASS |
| 12. Communauté Urbaine de Douala | 26. Comité de Développement Quartier Ntem-Nord |
| 13. Commune de Yaoundé 5 | 27. Comité de Développement Quartier MOME BELE NGAL Bloc 5 |
| 14. Commune de Dschang | 28. Comité de Développement Quartier Essos Sud (Mosquée -Madison) |

COMMENT EXPLOITER CE GUIDE

Le guide est subdivisé en cinq grandes parties complémentaires, organisées de manière progressive pour passer de la compréhension des enjeux à l'action concrète sur le terrain :

- **Partie 1 : Principes clés d'un programme communal d'éducation à la gestion des déchets,** elle présente les principes clés d'un programme communal d'éducation à la gestion des déchets notamment le passage d'une logique de simple sensibilisation à une véritable éducation, l'identification précise des acteurs et des publics cibles, ainsi que l'intégration transversale de l'approche genre et inclusion sociale.
- **Partie 2 : Etapes pratiques pour mettre en place un programme d'éducation à la gestion des déchets,** elle détaille les étapes pratiques pour mettre en place un programme communal de gestion des déchets (diagnostic, planification, mise en œuvre, suivi-évaluation et amélioration continue).
- **Partie 3 : Comprendre pour agir-la démarche de développement des compétences,** elle présente un cycle en cinq étapes pour transformer les habitudes des citoyens, allant du diagnostic local à la pérennisation des acquis. Elle repose sur un accompagnement au changement qui valorise l'écoute et l'apprentissage concret pour rendre chaque habitant acteur de son environnement.
- **Partie 4 : Passer à l'action-les fiches pratiques des compétences clés,** elle expose les compétences clés à développer, cœur du guide, à travers neuf compétences structurées en fiches pratiques. Celles-ci constituent la colonne vertébrale pédagogique du document et traduisent les savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables à une gestion durable et citoyenne des déchets.
- **Partie 5 : Outillage pour les communes,** Elle propose des outils opérationnels comme le « Village de l'Auto-Éducation » et son passeport pédagogique pour animer des ateliers pratiques sur le terrain. Elle définit également les responsabilités de chaque acteur et instaure un suivi pour mesurer l'adoption réelle des bons gestes au sein de la commune.

Chaque partie est conçue pour être utilisable indépendamment, mais l'ensemble du guide gagne en cohérence lorsqu'il est parcouru dans sa globalité : de la compréhension des fondements à l'action concrète sur le terrain.

LES ENCADRÉS THÉMATIQUES

Afin de faciliter la lecture et l'appropriation des contenus, le guide utilise trois types d'encadrés :



Encadré jaune : éléments en lien avec le territoire laboratoire (commune pilote de Yaoundé 5) illustrant des exemples, retours d'expériences ou bonnes pratiques issues du terrain.



Encadré bleu : éléments clés à garder en tête, tels que les principes méthodologiques, les rappels conceptuels ou les points d'attention pour la mise en œuvre du programme.



Encadré rouge : outils à produire ou à adapter tels que des fiches, des supports pédagogiques, des canevas ou des modèles permettant de faciliter l'application concrète du guide.

CONSEILS D'UTILISATION

- Le guide peut se lire entièrement pour comprendre le programme dans sa globalité, ou par partie selon les besoins de chaque territoire ou public.
- Il est recommandé de commencer par les parties 1, 2 et 3 pour comprendre la philosophie éducative avant de passer aux fiches de compétences (Partie 4) et à la boîte à outils (Partie 5).
- Les animateurs et formateurs sont invités à adapter les contenus à leurs contextes locaux, à tester les scénarios proposés et à partager les résultats de leurs expérimentations afin d'alimenter une démarche collective d'apprentissage.

Ce guide est un document vivant : il ne fournit pas des recettes toutes faites, mais une démarche évolutive et contextualisée permettant à chaque commune, école ou association d'expérimenter, d'évaluer et d'améliorer ses pratiques éducatives en matière de gestion des déchets.

L'utilisateur est ainsi invité à s'en approprier la logique, à la réinventer selon ses besoins et à devenir un acteur du changement vers des villes plus propres, inclusives et durables.

QUAND UTILISER CE GUIDE ?

Ce guide d'éducation à la gestion des déchets peut être utilisé à toutes les étapes d'un projet ou d'une action sur le terrain. Il accompagne aussi bien la réflexion, la mise en œuvre que le suivi des activités d'éducation environnementale.

Avant les activités

Utilisez le guide pour préparer vos actions :

- comprendre les enjeux de la gestion des déchets ;
- identifier les acteurs, les publics cibles et les besoins de formation ;
- définir les objectifs et les compétences à développer.

Pendant les activités

Le guide sert de support pratique pour :

- animer des ateliers ou des séances de sensibilisation ;
- former les animateurs, enseignants ou agents communaux ;
- suivre les neuf compétences à acquérir sur la gestion durable des déchets.

Après les activités

Servez-vous du guide pour :

- évaluer les résultats obtenus ;
- ajuster vos approches selon les retours du terrain ;
- partager les bonnes pratiques avec d'autres acteurs.

Pour aller plus loin, consulter le livret illustré des bonnes pratiques locales de gestion des déchets, qui présente des exemples concrets d'actions réussies menées dans la commune pilote de Yaoundé 5.





INTRODUCTION

POURQUOI UN PROGRAMME COMMUNAL D'ÉDUCATION À LA GESTION DES DÉCHETS ?

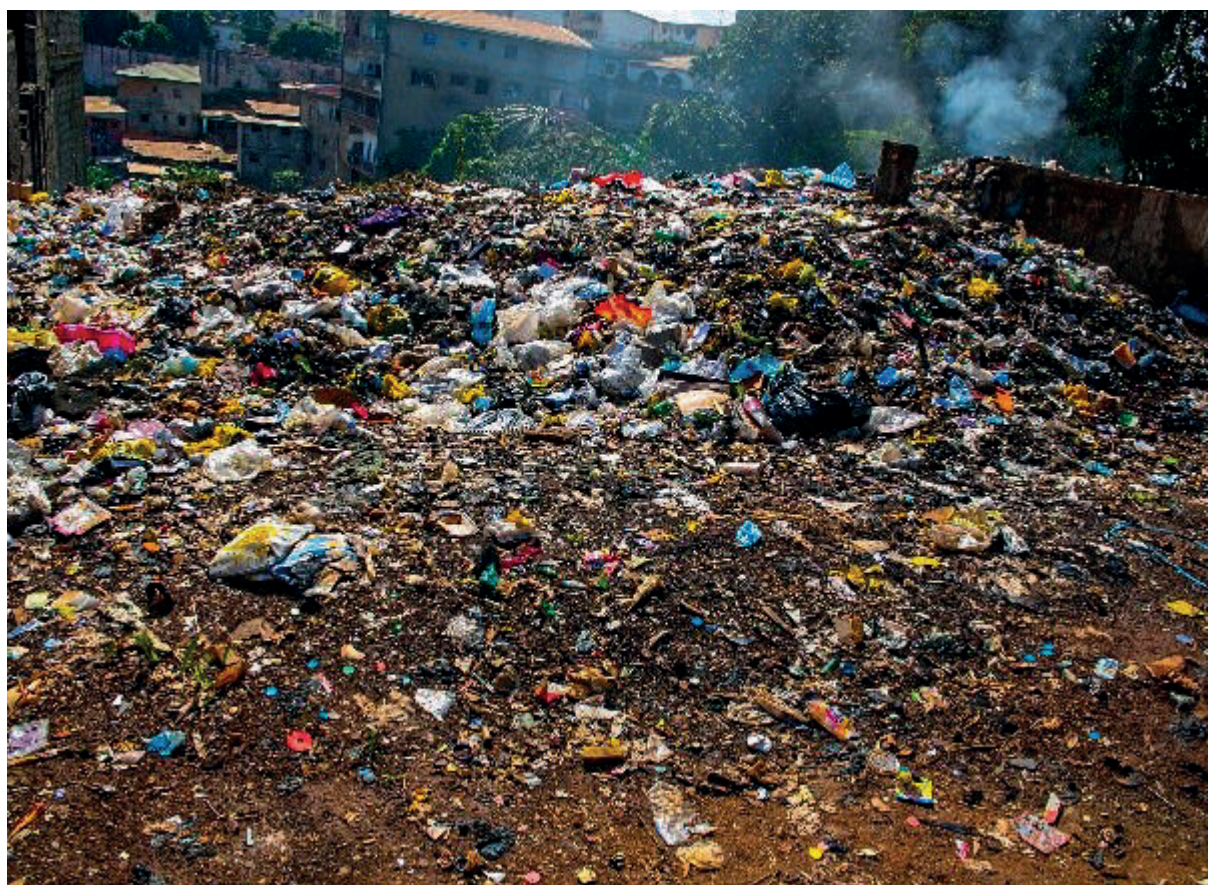
QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA GESTION DES DÉCHETS ?

C'est un ensemble d'actions et de situations éducatives conçu pour accompagner les individus à acquérir et à mettre en pratique des compétences qui vont du réflexe de jeter les déchets dans une poubelle à la réduction de ceux-ci.

Il permet de s'informer pour mieux connaître les déchets, les causes et les conséquences de leur mal gestion ainsi que les différents moyens de leur prise en charge.

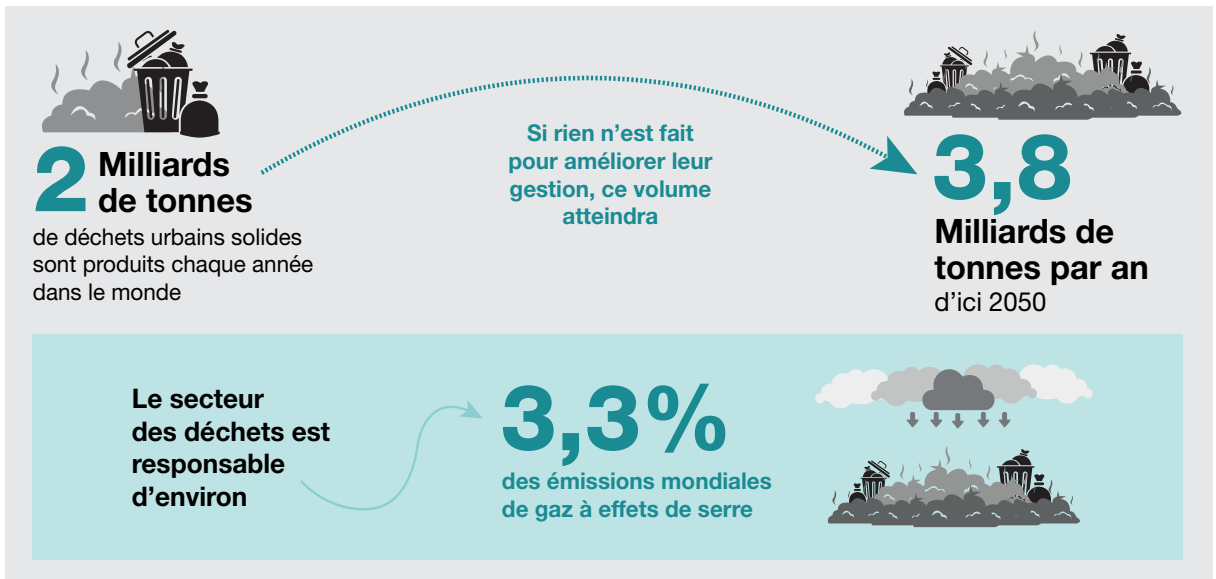
LES ENJEUX GLOBAUX ET CAMEROUNAIS DE LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets soulève des enjeux globaux majeurs liés à l'environnement, à la santé publique et à l'économie circulaire.



Décharge informelle à ciel ouvert

Dans le monde, l'urbanisation rapide et la consommation croissante produisent des volumes de déchets toujours plus importants, dont une grande partie finit en décharge ou dans la nature, contribuant à la pollution des sols, des eaux et de l'air, ainsi qu'aux émissions de gaz à effet de serre. Les défis concernent la bonne gestion des déchets partout où ils sont produits, grâce à une gouvernance qui implique citoyens, entreprises et pouvoirs publics.



POURQUOI NE PAS JETER SES DÉCHETS DANS LA NATURE ?

Tout d'abord, les déchets polluent le sol et l'eau.

Ils libèrent des substances toxiques qui s'infiltrent dans la terre et contaminent les nappes d'eau et les rivières. Par exemple, un mégot de cigarette met plus de dix ans à se décomposer, une canette en aluminium peut durer jusqu'à 500 ans, et un sac plastique près de 400 ans. Cette lente dégradation modifie la composition du sol, détruit les habitats naturels et perturbe les écosystèmes.

Ensuite, les déchets sont dangereux pour les animaux et les plantes.

Les animaux confondent souvent les déchets avec de la nourriture. En les avalant, ils s'empoisonnent ou s'étouffent. Parfois, ils se blessent ou se coincent dans les déchets. Chaque année, plus de 100 000 mammifères marins meurent à cause des plastiques. Les plantes aussi sont touchées : elles peuvent être étouffées sous les déchets, ce qui bloque la lumière et empêche la photosynthèse. Peu à peu, certaines espèces disparaissent et la biodiversité s'appauvrit.

Enfin, ces déchets représentent un danger pour la santé humaine.

Les ordures attirent les mouches, les moustiques et les rats, qui transmettent des maladies comme le choléra, la typhoïde ou la diarrhée. Quand on brûle les déchets à l'air libre, la fumée libère des gaz toxiques qui provoquent des problèmes respiratoires tels que l'asthme ou la bronchite.

De plus, les produits chimiques et métaux lourds s'infiltrent dans le sol et atteignent les cultures et l'eau potable. En buvant cette eau ou en mangeant ces aliments, les humains risquent une contamination lente mais dangereuse.

À long terme, cette exposition peut causer des cancers, des maladies chroniques, des troubles neurologiques et affaiblir le système immunitaire. Par ailleurs, les objets coupants comme le verre ou le métal peuvent provoquer des blessures graves dans les décharges ou sur les terrains contaminés.

Enfin, les déchets plastiques posent un problème particulier : en se fragmentant, ils produisent des microplastiques. Ces particules invisibles à l'œil nu se retrouvent dans l'eau du robinet, dans les aliments, et même dans l'air que nous respirons.

Des études ont montré que les microplastiques sont déjà présents dans le corps humain, y compris dans le sang et les poumons. Leur effet exact est encore mal connu, mais ils pourraient dérégler les hormones, affecter la fertilité ou provoquer des inflammations chroniques.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RAPIDE ET URBANISATION DU CONTINENT AFRICAIN

L'AFRIQUE, UNE POPULATION EN FORTE CROISSANCE

ENTRE 2000 ET 2015

La population africaine a augmenté d'environ

50%



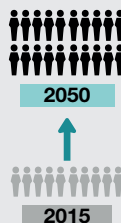
La population des villes africaines est plus prononcée encore, avec une croissance.

70%

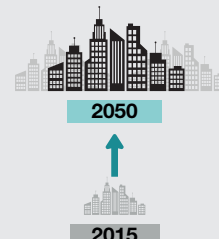


CETTE TENDANCE VA SE POURSUIVRE

La population totale de l'Afrique devrait **DOUBLER**



Tandis que la population urbaine devrait **TRIPLER**



LES DÉCHETS AUGMENTENT ÉGALEMENT

EN 2016

174

Millions de tonnes de déchets ont été générées en Afrique



Soit près de
3 FOIS
plus de déchets

EN 2050

516

Millions de tonnes de déchets seront générées en Afrique



Au Cameroun, ces enjeux prennent une forme particulière :

- La croissance démographique et l'expansion urbaine (notamment à Douala et Yaoundé) aggravent l'accumulation des déchets ménagers ;
- Les déchets sont souvent mal collectés ou abandonnés dans l'espace public.
- Les infrastructures (centres de tri, décharges contrôlées, systèmes de recyclage structurés), sont du fait du manque de moyens financiers, déficientes ;
- Cela renforce les risques sanitaires (prolifération de maladies, pollution des nappes phréatiques) et environnementaux.
- Compte tenu de ces contraintes, des initiatives locales de valorisation (compostage, récupération plastique) sont possibles.
- Mais aussi et surtout l'émergence d'acteurs privés et associatifs, et des opportunités d'intégrer spécifiquement la gestion des déchets dans une politique effective de développement durable, créatrice d'emplois à la fois respectueux des travailleurs, de leur santé et des écosystèmes.



Le tri et le nettoyage du plastique en vue du recyclage

Quelques chiffres clés sur la gestion des ordures à Yaoundé



Quelques chiffres clés sur la gestion des ordures à Yaoundé

Accessibilité difficile



33% des parcelles ne sont pas accessibles aux camions, desservies par des voiries non carrossables ou des chemins piétons.

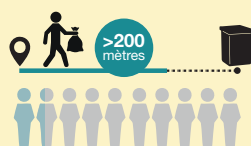


Dans ces zones, la collecte ne peut se faire que via des **dispositifs de pré-collecte participative**.

Distance et comportement de dépôt



62%
des ménages parcourent moins de 100 mètres pour jeter leurs déchets



14%
seulement vont au-delà de 200 mètres



Dès qu'un bac est trop éloigné (> 200 m), de nombreux ménages tendent à créer des dépotoirs spontanés le long des rues ou dans des espaces libres.

Matériaux de stockage domestique



39,3%

des ménages utilisent des objets de récupération pour stocker leurs déchets à domicile



Anciens seaux



Bidon plastiques



Carton usagers



57,5%

utilisent des contenants normalisés (sacs avec corde, seaux avec couvercle, conteneurs à roulettes).



Sacs avec corde



Seaux avec couvercle



Conteneurs à roulettes

Fréquence de rejet & Couverture du service de collecte



41,8%

des ménages rejettent leurs ordures **3 fois par semaine**



44,9%

des ménages rejettent leurs ordures **1 fois par semaine**



Cette régularité dans le stockage temporaire rend envisageable **la mise en place de circuits de collecte « porte-à-porte »**.



En 2023, dans les ménages



78,4%

des ménages de Yaoundé bénéficiaient du service de collecte des déchets.

En 2023, chez les commerçants

97%

des commerçants sont collectés par HYSACAM,



3%

des commerçants recourent à des pratiques de rejet informelles.



Prédisposition au tri

Matière organique



La matière organique (restes alimentaires, épluchures) **est systématiquement acheminée vers les bacs**

Matière non biodégradable



Les matières non biodégradables (bouteilles, canettes, métaux, chiffons) **finissent dans les bacs ou sont vendues aux récupérateurs.**



Source : Rapport d'enquête connaissance attitude et pratique sur la gestion des déchets solides municipaux dans la ville de Yaoundé



Au Cameroun, le document qui permet d'avoir une vision claire et structurée de la gestion des déchets à l'échelle communale est le Plan Communal de Gestion des Déchets.



Territoire laboratoire : la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5

Le système habituel de gestion des déchets en vigueur dans la commune de Yaoundé 5 est structuré d'après le modèle ci-dessous :

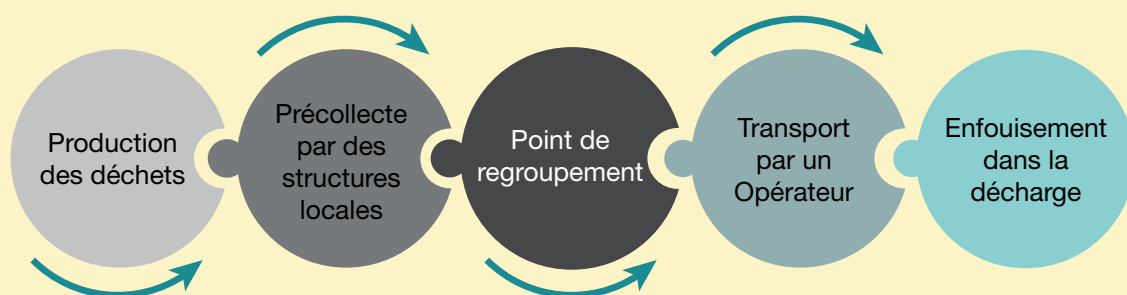


Schéma du système de gestion des déchets

Ce schéma, bien qu'efficace et ayant permis à la commune de Yaoundé 5 de remporter plusieurs prix de propreté urbaine, demeure classique et limité en termes de valorisation.

Plusieurs acteurs privés et initiatives locales œuvrent désormais dans le domaine de la collecte sélective et de la valorisation des déchets, contribuant ainsi à l'émergence d'une économie circulaire au niveau local. Les structures identifiées dans la commune et ses environs sont présentées ci-dessous :

DÉSIGNATION	TYPES DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS/ RECYCLÉS	PRODUITS ISSUS DU RECYCLAGE
1. EcoClean Environnement (Pré-Collecte et valorisation des déchets)	• Plastiques, verre, métaux, papiers et cartons • Matières organiques biodégradables	• Compost utilisable en agriculture urbaine et péri urbaine
2. ECO- Collecte/Red-Plast (Collecte sélective et recyclage des déchets solides)	• Plastiques • Papiers/cartons • Métaux	• Déchets triés et livrés à Eco Green
3. NAME Recycling (Recyclage des déchets plastiques)	• Plastiques (emballages PET, PEHD et PP)	• Granulés de plastique recyclé

DÉSIGNATION	TYPES DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS/ RECYCLÉS	PRODUITS ISSUS DU RECYCLAGE
4. SIWITA (Valorisation déchets de cartons)	Déchets de papiers et cartons	Pâtes et bobines de papiers recyclés
5. CŒUR D'AFRIQUE (Valorisation déchets plastiques pour fabrication pavés)	Déchets plastiques (PVC, sachets plastiques, etc.)	Pavés dis « écologiques »

Ces acteurs participent à la réduction du volume des déchets enfouis et à la création d'emplois verts. Les initiatives demeurent encore fragmentées et gagneraient à être structurées autour d'un dispositif communal de coordination.

Dans le cadre de cette activité d'éducation à la gestion des déchets, la cartographie des filières existantes réalisée au préalable a permis d'identifier les structures les plus actives et de déterminer le meilleur moyen de les associer aux actions pédagogiques et pratiques prévues dans les écoles et les quartiers. Cette mise en synergie vise à renforcer la cohérence entre les actions de sensibilisation et les dispositifs réels de collecte, tri et valorisation déjà présents sur le territoire communal.

LES BÉNÉFICES POUR LES CTD ET POUR LES POPULATIONS DE LA GESTION ADÉQUATE DES DÉCHETS

Une gestion adéquate des déchets désigne l'ensemble des pratiques visant à collecter, trier, traiter, valoriser et éliminer les déchets de manière sécurisée, organisée, respectueuse de la santé publique et de l'environnement. Elle implique la mobilisation des collectivités, des citoyens et d'éventuels partenaires privés autour de méthodes efficaces, durables et inclusives : tri à la source, pré-collecte, collecte régulière, compostage, recyclage, traitement sécurisé, etc.

Une telle gestion présente de nombreux bénéfices, tant pour les communes que pour les populations :

Pour les communes :

- Amélioration de la qualité de la vie des habitants de la commune ;
- Renforcement de l'attractivité touristique et économique de la commune ;
- Réduction des coûts liés aux maladies et à la dégradation de l'environnement ;
- Valorisation de certains déchets à travers le recyclage ou la production d'amendement organique et/ou d'énergie, créant ainsi des opportunités économiques et des emplois locaux respectueux des travailleurs et de leur santé.

Pour les populations, une bonne gestion des déchets :

- Garantit un cadre de vie plus propre et plus sain,
- Limite la propagation des maladies ;
- Réduit les odeurs désagréables et les déchets visibles ;
- Contribue la préservation des ressources naturelles.

En somme, une gestion adéquate des déchets participe directement à la santé publique, au bien-être collectif, à la protection de l'environnement et au développement durable des territoires.

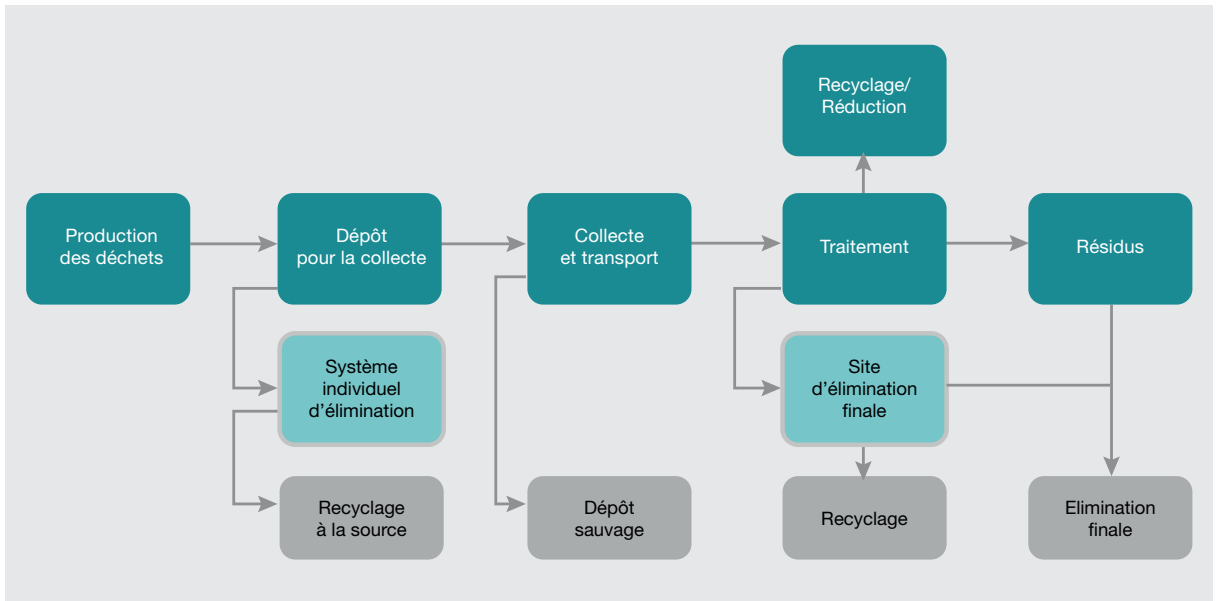


Schéma synthétique de la gestion adéquate des déchets

QUELS CHANGEMENTS UN PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA GESTION DES DÉCHETS PEUT-IL APPORTER DANS UNE COMMUNE ?

- **Au plan global**, il favorise un changement de comportement chez les habitants qui font plus preuve de solidarité, par leurs actions d'élimination des dépotoirs sauvages et une amélioration de la propreté des espaces publics.
- **Au plan sanitaire**, il contribue à réduire les risques de maladies liées aux déchets mal gérés, améliorant ainsi la qualité de vie de la population.
- **Au plan économique**, la valorisation des déchets (compostage, recyclage, réutilisation) peut générer de nouvelles sources de revenus et d'emplois locaux respectueux des travailleurs et de leur santé.
- **Au plan social**, l'éducation à la gestion des déchets renforce la cohésion citoyenne en impliquant les habitants, les écoles, les associations et les autorités locales dans une démarche collective de protection de l'environnement et de développement durable, faisant de la commune un espace plus attractif et responsable.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES (DÉMARCHE PARTICIPATIVE, RECHERCHE-ACTION, EXPÉRIMENTATION)

Le guide repose sur trois principes méthodologiques essentiels qui orientent sa conception, son contenu et sa mise en œuvre :

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	• Une recherche documentaire approfondie en s'appuyant sur des références • La collaboration avec les acteurs de terrain, afin de garantir que les choix pédagogiques répondent aux réalités locales, qu'ils soient acceptés par les utilisateurs et qu'ils puissent être facilement appropriés. • Des échanges avec des professionnels du secteur de la gestion des déchets, des observations de terrain et une capitalisation des savoirs disponibles.
LA RECHERCHE - ACTION	• Le guide est conçu à partir des besoins spécifiques recueillis des groupes cibles (jeunes, femmes, OSC, CTD, etc.) du territoire pilote. • L'élaboration du guide prévoit des phases de test sur le terrain, une collecte de retours (via observation, questionnaires, entretiens) et la révision progressive. Ce processus qui se répète permet d'ajuster les contenus et les méthodes pour garantir leur efficacité dans différents contextes.
APPROCHE PAR COMPÉTENCES	• Le guide décrit non seulement ce qu'il faut enseigner/partager, mais surtout comment le mettre en pratique.

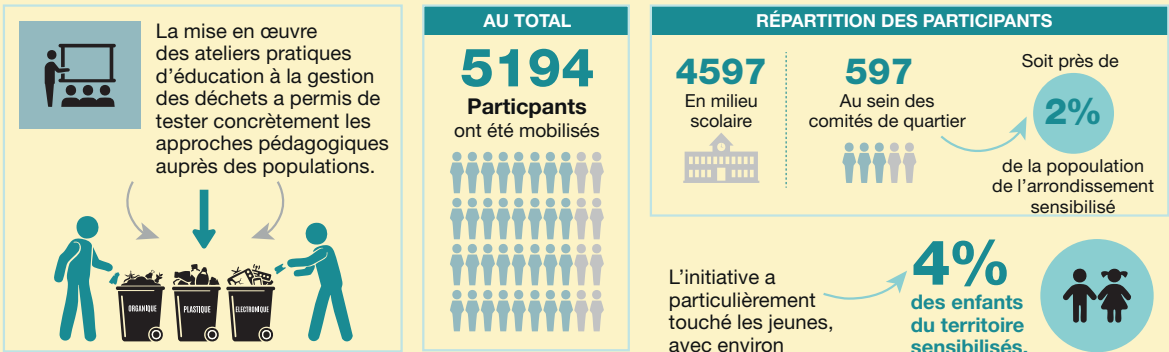


Territoire laboratoire : la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5

La Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 constitue le territoire pilote d'expérimentation du guide didactique contextualisé, co-élaboré par le groupe de travail multi-acteurs GT3B. Composé de 28 membres issus à parts égales des institutions publiques et de la société civile/ secteur privé, le GT3B a joué un rôle central dans la conception, le test et l'appropriation des outils pédagogiques, en s'appuyant sur une articulation étroite entre expertise technique et réalités de terrain.

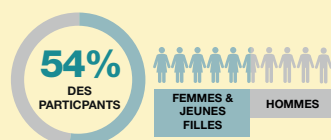
Le choix de Yaoundé 5 comme territoire laboratoire repose sur sa morphologie urbaine contrastée (zones denses, quartiers sous-équipés, espaces résidentiels et zones à caractère semi-rural), offrant un cadre propice à l'expérimentation, à l'adaptation des outils et à l'observation directe des pratiques.

Ateliers pratiques d'éducation à la gestion des déchets

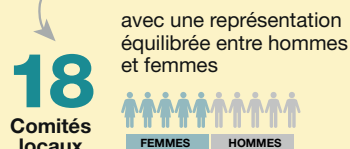


Une mobilisation inclusive et ancrée sur le territoire

Cette dynamique s'est également caractérisée par une forte participation des femmes et jeunes filles



L'ancrage territorial a été consolidé par l'implication de



La mobilisation de

216
Enseignants mobilisés



Des équipements pour passer à l'action

En appui à cette démarche, le Projet PUC a permis la mise à disposition d'équipements facilitant le passage à l'action :



La remise aux groupes cibles de



La remise à la commune de



Ces dotations ont permis de transformer les apprentissages en pratiques concrètes et de renforcer l'appropriation des gestes de gestion adéquate des déchets à l'échelle locale.

Source : Rapport d'enquête connaissance attitude et pratique sur la gestion des déchets solides municipaux dans la ville de Yaoundé



Ce guide vise à **assurer une transmission progressive et structurée des savoirs, attitudes et compétences aux animateurs (membres du groupe de travail) afin qu'ils deviennent de véritables agents multiplicateurs en éducation à la gestion des déchets. Après avoir acquis ces compétences, ils seront en mesure d'animer à leur tour des ateliers pratiques auprès des différents publics cibles, en adaptant les outils et méthodes pédagogiques aux réalités et besoins de leur contexte local.**

1 Sur la base de l'estimation de 300.000 habitants à Yaoundé 5, source : <https://www.mairie-yaounde5.cm>



PARTIE 1

PRINCIPES CLÉS D'UN PROGRAMME COMMUNAL D'ÉDUCATION A LA GESTION DES DÉCHETS

DE LA SENSIBILISATION À L'ÉDUCATION ACTIVE : CHANGER DE PARADIGME

Les actions traditionnellement menées pour améliorer la gestion des déchets sont le plus souvent informationnelles.

Elles prennent la forme de campagnes d'information ou de sensibilisation à la radio, à la télévision, dans la presse, sur des affiches ou lors d'animations dans les écoles et les quartiers. Ces campagnes, bien qu'utiles, sont ponctuelles : elles durent quelques semaines ou quelques mois, puis s'arrêtent. Leur objectif principal est de transmettre un message et de promouvoir une norme de comportement souhaitée par les autorités locales.

Cependant, ces approches se limitent souvent à une communication descendante, où la population est invitée à obéir à des règles plutôt qu'à comprendre, s'approprier et adapter ces pratiques à son propre contexte.

L'éducation à la gestion des déchets, telle que proposée dans ce guide, repose sur une démarche d'auto-éducation. Elle ne consiste pas seulement à "savoir quoi faire", mais à réfléchir, expérimenter, apprendre et s'évaluer soi-même dans ses gestes quotidiens. Cette éducation s'inscrit au cœur des activités de la vie quotidienne à la maison, au marché, à l'école ou dans le quartier plutôt que dans des moments ponctuels de formation.

Les animateurs et accompagnateurs doivent eux-mêmes être impliqués dans cette démarche d'apprentissage continu, en appliquant les principes de bonne gestion des déchets dans leur propre vie. C'est à travers cette cohérence entre discours et pratique qu'ils pourront inspirer, guider et partager des expériences concrètes avec les apprenants.

La démarche présentée dans ce guide invite donc à un changement de paradigme : passer de la simple sensibilisation à une éducation participative, expérientielle et transformative, où chaque habitant devient acteur du changement et non simple récepteur d'instructions.

Cette démarche s'inscrit également dans les exigences de conformité sociale des projets en favorisant la participation citoyenne, l'accès à l'information, la responsabilité sociale et l'inclusion des groupes vulnérables. Elle contribue à prévenir les risques humains et sociaux associés à une mauvaise gestion des déchets, notamment l'exclusion sociale, la dégradation des conditions de vie et les atteintes au bien-être des populations. Les activités éducatives devront ainsi intégrer les approches genre, handicap et vulnérabilité, intégration sociale et droits humains afin de garantir que les bénéfices des actions de gestion des déchets profitent équitablement à l'ensemble des communautés.

Cette approche vise à construire une citoyenneté écologique active, fondée sur la compréhension, la responsabilité et la persévérance dans l'adoption de nouvelles pratiques durables



Ce guide invite à **dépasser les campagnes classiques de sensibilisation. L'objectif est d'accompagner les personnes à comprendre, choisir et pratiquer des gestes durables de gestion des déchets, grâce à une auto-éducation progressive portée par des animateurs eux-mêmes engagés et expérimentant les bonnes pratiques qu'ils transmettent.**

L'ADAPTATION AU CONTEXTE LOCAL

Chaque commune dispose de réalités différentes : densité urbaine, types de déchets, ressources disponibles, habitudes culturelles. Un bon programme éducatif doit être contextualisé, c'est-à-dire adapté aux modes de vie, aux langues locales, aux moyens techniques et aux dynamiques communautaires existantes. L'éducation doit partir du vécu des habitants pour construire des solutions pertinentes et durables.

INCLUSION SOCIALE ET APPROCHES SOCIALES

L'inclusion sociale désigne le processus et les actions visant à permettre à toutes les personnes, sans exception, de participer pleinement à la vie de la société, sur les plans économique, social, culturel et politique. Dans ce contexte, l'inclusion sociale consiste à identifier et à lever les obstacles qui empêchent certains groupes, notamment les personnes vulnérables ou marginalisées, d'accéder aux opportunités, aux services, aux ressources et aux bénéfices générées par les interventions publiques ou des projets.

L'approche genre (ou approche basée sur le genre) est une manière d'analyser, de comprendre et d'agir en prenant en compte toutes les différences sociales entre les femmes et les hommes, ainsi que les inégalités et rapports de pouvoir qui en découlent.

Dans le secteur de la gestion des déchets, l'approche handicap et vulnérabilité revêt également une importance particulière. Les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants, les populations à faibles revenus ainsi que d'autres groupes vulnérables peuvent être exposés de manière disproportionnée aux risques sanitaires, économiques et sociaux liés à l'insalubrité ou à la manipulation des déchets. Les actions mises en œuvre doivent donc garantir leur accès à l'information, leur participation effective aux processus décisionnels et leur prise en compte dans les mécanismes de protection sociale.

Par ailleurs, une approche fondée sur les droits humains implique que chaque citoyen bénéficie d'un environnement sain, d'un accès équitable aux services de collecte et de traitement des déchets ainsi que d'une protection contre les nuisances susceptibles d'affecter sa santé, sa sécurité et sa dignité. Cette approche contribue à réduire les inégalités sociales et à promouvoir une gestion des déchets respectueuse des droits fondamentaux de toutes les catégories de population.

L'approche de l'intégration sociale permet d'évaluer la capacité d'un projet à contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations riveraines directement affectées par le projet.

L'intégration de ces approches permet également de prévenir plusieurs risques humains et sociaux associés à une mauvaise gestion des déchets, notamment l'exclusion sociale de certaines catégories de population, la dégradation des conditions de vie, les atteintes à la santé physique et mentale, l'accroissement de la pauvreté ainsi que les tensions sociales pouvant résulter d'un accès inéquitable aux services d'assainissement. Elle favorise ainsi une plus grande justice sociale et une meilleure cohésion au sein des communautés.

Habituellement, les démarches d'inclusion sociale et d'approches sociales visent à intégrer les groupes marginalisés dans des espaces dont ils sont exclus. Cependant, dans le domaine de la gestion des déchets, cette logique s'inverse : ce sont justement les groupes les plus vulnérables - femmes, enfants, personnes pauvres - qui sont les plus exposées et impliquées dans les activités liées aux déchets.

Plusieurs études ont montré qu'à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, le rapport direct avec les déchets diminue : les élites et les classes moyennes délèguent cette tâche aux catégories sociales inférieures.



Dans ce contexte, promouvoir l'inclusion sociale dans la gestion des déchets ne consiste pas simplement à intégrer les groupes marginalisés déjà très impliqués, mais surtout à encourager les catégories plus favorisées à assumer la responsabilité de leurs propres déchets. Il s'agit de rétablir une équité environnementale et sociale en mettant en évidence que la propreté urbaine et la durabilité sont des responsabilités partagées par tous. L'objectif est de faire de l'éducation à la gestion des déchets un processus inclusif.

L'EXEMPLARITÉ ET LA COHÉRENCE

Les personnes qui accompagnent les populations (animateurs, enseignants, responsables municipaux) doivent incarner les pratiques qu'elles promeuvent. Leur cohérence entre discours et comportement renforce la crédibilité du programme et inspire la confiance des citoyens. Ainsi, éduquer à la propreté implique d'abord d'être soi-même acteur de cette propreté.

LE PARTENARIAT ET LA MISE EN RÉSEAU

L'éducation à la gestion des déchets ne peut être menée isolément. Elle repose sur la collaboration entre acteurs institutionnels, communautaires et privés, chacun apportant une compétence spécifique. La mise en réseau des initiatives locales (associations, collecteurs, entreprises de recyclage, écoles, médias communautaires) favorise l'échange d'expériences et la mutualisation des ressources.

L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

Tout programme doit être évalué régulièrement pour mesurer son efficacité et l'évolution des comportements. L'observation, la collecte de retours d'expérience et les enquêtes de satisfaction permettent d'ajuster les approches, de valoriser les réussites et d'identifier les freins à lever. L'éducation devient ainsi un processus vivant, qui s'enrichit au fil du temps.

QUELQUES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les conditions de réussite d'un programme d'éducation à la gestion des déchets varient selon les contextes et les particularités de chaque territoire. Toutefois, le respect des principes fondamentaux ci-après issus des sciences de l'éducation demeure essentiel :

- **Le respect de la liberté individuelle** : chaque personne doit pouvoir choisir librement de s'engager - ou non - dans une démarche de changement. Ce choix repose sur des motivations personnelles diverses (valeurs, respect de la réglementation, attachement au territoire, volonté d'assurer un avenir durable à leurs déchets, etc.).
- **L'adoption par les animateurs encadrant**, des pratiques qu'ils encouragent. Ces personnes chargées de susciter et d'accompagner l'engagement des populations dans l'adoption de bonnes pratiques de gestion des déchets, doivent elles-mêmes être impliquées dans l'amélioration de leurs propres pratiques.
- **La reconnaissance du caractère progressif du changement** : l'évolution des comportements ne se fait pas du jour au lendemain, mais s'inscrit dans un processus graduel d'apprentissage et d'adaptation.
- **La valorisation du rôle des agents de terrain** : les agents en charge de la collecte des déchets sont les véritables observateurs et évaluateurs de l'efficacité de la démarche éducative.
- **L'expérimentation de solutions concrètes** : la mise à l'essai de différents scénarios de gestion adéquate des déchets permet d'identifier les approches les plus adaptées aux réalités locales.
- **La mise à disposition d'outils adaptés** : il est indispensable de fournir les moyens matériels et pédagogiques nécessaires pour permettre la mise en œuvre effective des pratiques de gestion adéquate des déchets.



PARTIE 2

LES ETAPES PRATIQUES POUR METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA GESTION DES DÉCHETS

Après avoir posé les bases théoriques et pédagogiques de l'éducation à la gestion des déchets, cette partie présente de manière structurée et opérationnelle les grandes étapes à suivre pour mettre en place un programme éducatif local.

ETAPE	DESCRIPTION
 1. Diagnostic participatif	1.1. Identifier les types de déchets présents, Analyser les pratiques locales actuelles et les structures de gestion existantes pour comprendre les besoins spécifiques 1.2. Identifier, sélectionner et caractériser les groupes cibles spécifiques 1.3. Impliquer les citoyens, les associations et les acteurs locaux dans l'identification des problèmes et des solutions relatifs à la gestion des déchets.
 2. Planification du programme d'éducation à la gestion des déchets	2.1. Fixer des objectifs/ résultats attendus clairs en termes de réduction, réutilisation et recyclage des déchets 2.2. Définir une stratégie pour informer, éduquer et sensibiliser les différents groupes cibles spécifiques sur les mauvaises et les bonnes pratiques de gestion des déchets 2.3. Choisir et imprégner les compétences prioritaires nécessaires pour l'éducation à la gestion des déchets 2.4. Définir un plan d'action réaliste, avec un calendrier clair, adapté aux réalités locales prenant en compte les disponibilités des principales parties prenantes.
 3. Mise en œuvre des activités d'éducation à la gestion des déchets	3.1. Organiser l'atelier présentiel/virtuel de formation des animateurs/formateurs 3.2. Organiser et animer des sessions de sensibilisation sur les mauvaises et les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets 3.3. Organiser et animer des ateliers pratiques de terrain sur le compostage, la collecte/tri de déchets, la récupération/le recyclage, etc. 3.4. Former et accompagner les personnes ressources relais locaux
 4. Suivi évaluation du programme	4.1. Mettre en place un système pour suivre et évaluer la mise en œuvre du programme 4.2. Collecter les données et les informations nécessaires pour mesurer les effets/impacts 4.3. Apporter des ajustements si nécessaire.
 5. Amélioration continue et pérennisation	5.1. Pratiquer et utiliser des activités pratiques comme le tri, le compostage, etc. 5.2. Favoriser le développement de l'esprit critique, la capacité d'analyse et l'apprentissage collaboratif, des compétences utiles pour le devenir des apprenants 5.3. Soutenir les acteurs de terrain, y compris comités de quartiers et les associations travaillant sur la gestion des déchets, pour améliorer la prestation de services locaux.

PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Le changement, que ce soit pour une personne ou pour un groupe, commence toujours par un temps d'écoute et de réflexion.

Comme un médecin pose des questions pour mieux comprendre la situation d'un patient, il est important, dans un programme d'éducation, de laisser les gens raconter leur propre expérience : ce qu'ils vivent, ce qu'ils pensent, ce qu'ils ressentent face au changement.

Cela permet de comprendre les valeurs, habitudes et idées que chacun porte en lui, mais aussi de faire le point sur les pratiques actuelles, les difficultés, les soutiens possibles, et les blocages. Cette étape se fait par la parole, le dialogue, l'écoute et les échanges avec les habitants ou les partenaires.

Ensuite, chacun est invité à prendre la décision de s'engager dans la démarche, de façon personnelle ou en groupe. À partir de là, les participants commencent à se sentir concernés. Ils cherchent à mieux comprendre les liens entre les déchets et leur propre santé, leur environnement, ou la vie dans le quartier.

Le travail continue ensuite avec l'apprentissage : on apporte des connaissances concrètes et utiles, en lien direct avec ce que les gens vivent (comment trier, où jeter, comment composter, etc.). On analyse ensemble les pratiques qu'on observe et celles qu'on souhaite mettre en place. C'est à ce moment-là que les gens deviennent acteurs de leur changement.

Enfin, une fois que les actions ont commencé, il est important que chacun puisse faire un retour sur ce qu'il a appris, ce qu'il fait bien, et ce qu'il peut améliorer. Cette auto-évaluation permet de renforcer les bonnes pratiques et d'encourager chacun à adopter des gestes durables et responsables, utiles pour soi, pour la communauté, et pour l'environnement.

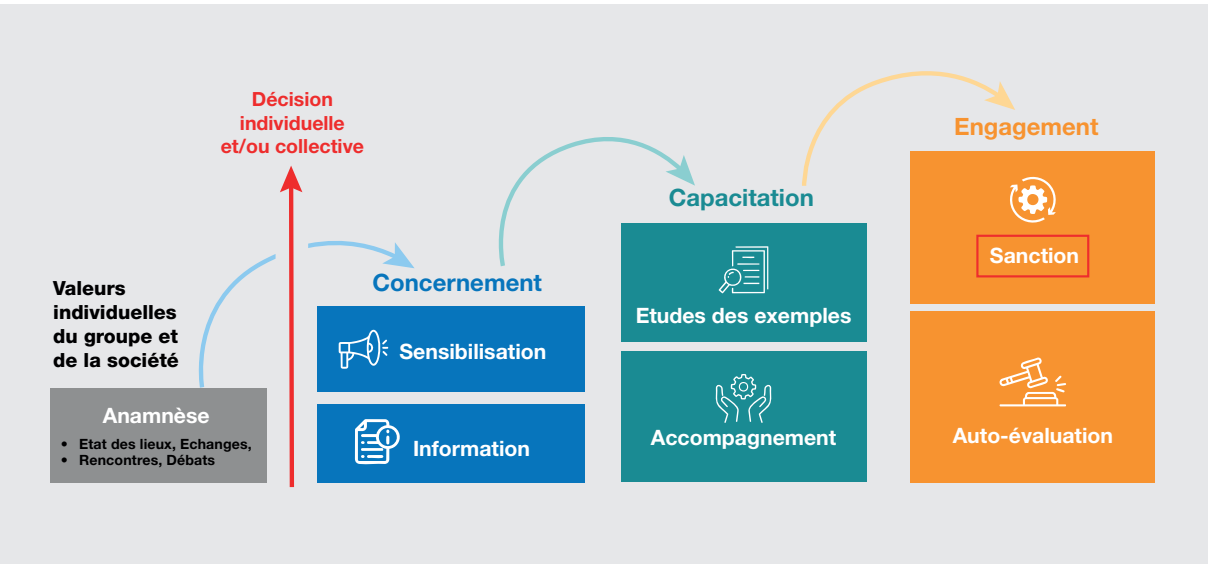


Schéma synthétique de l'accompagnement au changement



PARTIE 3

COMPRENDRE POUR AGIR : LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

QU'EST-CE QUE LA COMPÉTENCE ?

Une compétence, c'est la capacité d'une personne à bien faire quelque chose dans une situation donnée.

Elle repose sur trois éléments :

- **ce qu'on sait** (les connaissances),
- **ce qu'on sait faire** (les gestes, les techniques),
- **la manière dont on se comporte en situation** (l'attitude).

Avoir une compétence, ce n'est pas seulement connaître des choses : c'est être capable de les utiliser au bon moment et de s'adapter aux situations.

Elle ne se limite donc pas à posséder des informations : elle se manifeste dans l'action, par la capacité à sélectionner, combiner et adapter ses ressources internes en fonction des exigences du milieu. Une compétence implique aussi la prise d'initiative, le jugement, l'autonomie et la capacité à transférer ses acquis à de nouvelles situations.

En ce sens, la compétence est dynamique : elle se développe, s'enrichit et se transforme à travers l'expérience, la formation et la réflexion sur la pratique.

PRÉCISIONS CONCERNANT QUELQUES TERMES

Que signifie « valorisation des déchets » ?

La valorisation consiste à donner une nouvelle utilité aux déchets au lieu de les jeter.

Autrement dit, on transforme ce qui est considéré comme un déchet en une ressource utile.

Un déchet valorisé n'est plus simplement un objet à éliminer : il devient une matière première, une source d'énergie ou un nouvel objet.

Les principales formes de valorisation (la réutilisation, le réemploi, le recyclage, la valorisation organique, la valorisation énergétique...)

Que signifie « expérimentation » ?

Dans le cadre de l'éducation à la gestion des déchets, l'expérimentation signifie tester concrètement une nouvelle pratique pour voir comment elle fonctionne dans la réalité.

Il ne s'agit pas seulement d'apprendre en théorie, mais d'essayer, d'observer, d'ajuster et d'améliorer.

Que sont les biodéchets ?

Les biodéchets sont des déchets d'origine naturelle qui peuvent se décomposer grâce à l'action des micro-organismes (bactéries, champignons) et des petits organismes du sol.

En d'autres termes, ce sont des déchets biodégradables.

Réduire

Réduire, c'est produire moins de déchets dès le départ. Cela signifie consommer de manière plus réfléchie pour éviter d'acheter ou d'utiliser des produits inutiles ou trop emballés.

Réutiliser

Réutiliser, c'est utiliser un objet plusieurs fois au lieu de le jeter après un seul usage. On prolonge ainsi sa durée de vie.

Recycler

Recycler, c'est transformer un déchet pour fabriquer un nouveau produit. Contrairement à la réutilisation, le recyclage implique une transformation du matériau.

Le gaspillage

Le gaspillage des ressources désigne l'utilisation excessive, inefficace ou inutile des biens naturels, matériels, financiers ou énergétiques dont dépend notre développement. Il concerne aussi bien l'eau laissée couler sans nécessité, l'électricité consommée inutilement, les aliments jetés alors qu'ils sont encore comestibles, que les objets remplacés avant la fin de leur durée de vie.

Chaque ressource gaspillée représente une double perte : une perte économique pour les ménages, les collectivités ou l'État, et une perte environnementale liée à l'extraction, à la transformation et au transport des matières premières. En effet, produire un bien mobilise de l'eau, de l'énergie, des sols et du travail humain. Lorsque ce bien est gaspillé, l'ensemble de ces ressources est également perdu.

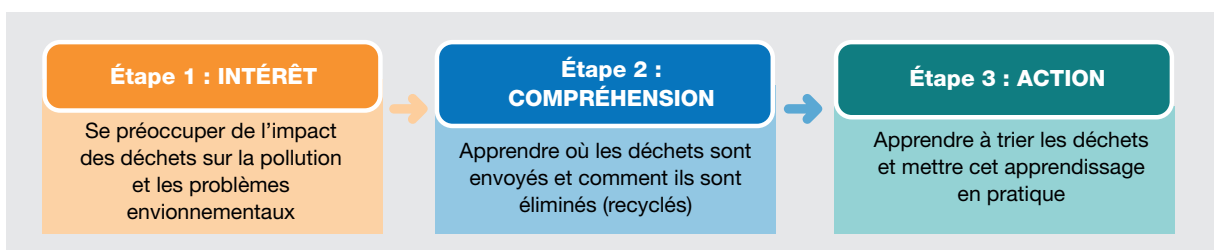
Lutter contre le gaspillage, c'est donc préserver les ressources naturelles, réduire la production de déchets, limiter les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la responsabilité collective envers les générations futures.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DIDACTIQUE

La démarche didactique de ce guide consiste à organiser les apprentissages articulant les savoirs, les méthodes et les pratiques pour faciliter le changement de compréhension et de comportement. Cette démarche consiste à :

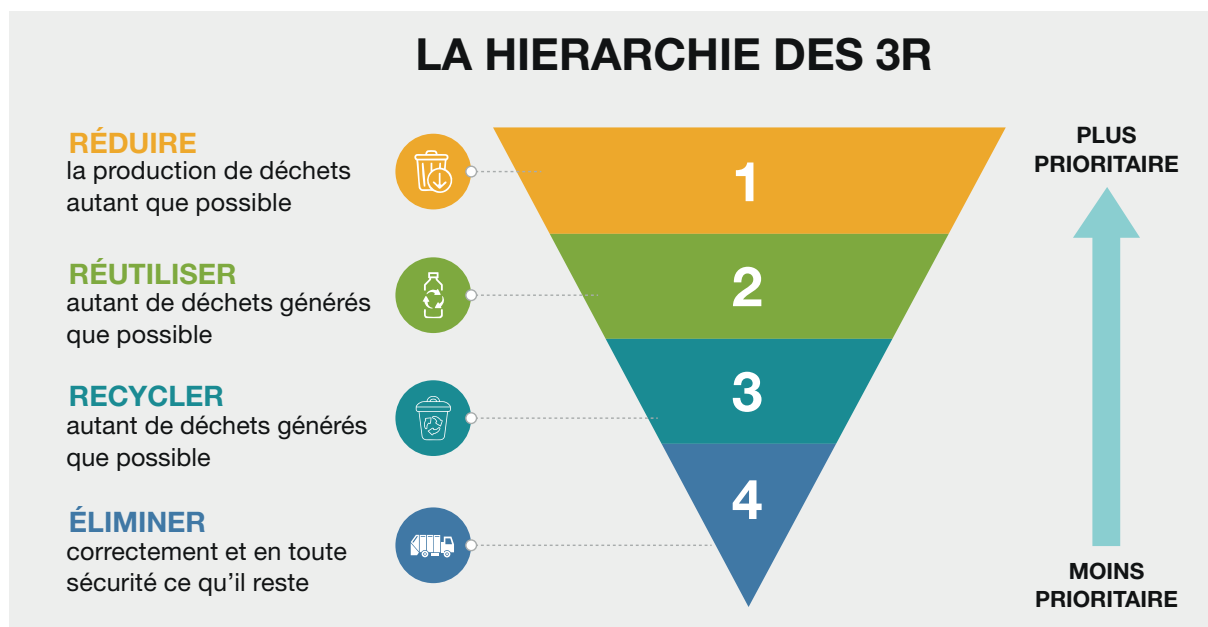
- Partir de la liberté des habitants de choisir d'améliorer leurs pratiques.
- Favoriser la réflexion et l'action individuelle et collective sur :
 - Les pratiques actuelles
 - Les représentations sur les déchets
 - Les pratiques souhaitées
 - Les compétences de gestion adéquate des déchets
 - Les impacts environnementaux
 - La réflexion et l'expérimentation des scénarios de gestion des déchets
 - La mise en œuvre des expérimentations
 - L'évaluation des pratiques et des changements
 - Les moyens d'induire la persévérance

Atteindre les objectifs relatifs à l'éducation à la gestion des déchets nécessite une formation continue à long terme. Elle comporte trois objectifs : 1) l'intérêt, 2) la compréhension et 3) l'action. Plutôt que de mettre la pression sur les individus afin qu'ils agissent, il est important de développer progressivement leur intérêt et leur compréhension des enjeux.



Objectifs progressifs appliqués aux problèmes des déchets

Dans les pays en développement comme dans les pays développés, le recyclage tend à être considéré comme ce qu'il y a de mieux, mais le recyclage ne contribue pas à réduire la consommation des ressources ni l'impact sur l'environnement. Il faut promouvoir une bonne compréhension de la hiérarchie des 3R : en premier, réduire la production de déchets autant que possible, puis réutiliser et recycler autant de déchets générés que possible, et finalement éliminer correctement ce qu'il reste. Essayez de faire prendre conscience qu'il est vital pour chacun de vivre de manière à minimiser les déchets. Organiser une campagne de nettoyage dans la communauté et ramasser les déchets n'est pas suffisant en soi.



Bonne compréhension de la hiérarchie des 3R, High moon

UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE ET CRÉATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La démarche vise à fournir des éléments de compréhension du contexte dans lequel les acteurs souhaitent intervenir en matière de gestion des déchets. Elle constitue un outil d'analyse et d'action, permettant à chaque utilisateur de ce guide de mieux cerner les enjeux, les savoirs et les pratiques liés à une gestion adéquate et durable des déchets.

L'objectif est double :

1. Informer et sensibiliser les utilisateurs sur les différentes caractérisations des compétences nécessaires à une bonne gestion des déchets (techniques, organisationnelles, comportementales, etc.).
2. Accompagner la réflexion collective en favorisant l'identification, avec les acteurs du territoire, des compétences déjà présentes et de celles qui demeurent à acquérir pour renforcer les capacités locales.

Ainsi, chaque acteur est invité à mobiliser sa créativité et ses ressources pour imaginer, concevoir et expérimenter des démarches d'apprentissage adaptées à son contexte. Il s'agit d'un processus dynamique et participatif, où l'acquisition des compétences ne se limite pas à la formation, mais s'enracine dans la mise en œuvre concrète d'actions locales, le partage d'expériences et la construction progressive d'une culture commune de la gestion durable des déchets.



Ce guide fournit une démarche progressive pour transformer les habitudes de gestion des déchets : comprendre l'impact de nos pratiques, développer une conscience critique et acquérir des gestes concrets pour le no littering, l'intégration des déchets dans le circuit de leur prise en charge, trier à la source, réduire le gaspillage, nourrir les animaux avec certains déchets, compostage des déchets biodégradables, utilisation du compost dans les cultures, l'allongement de la durée de vie des produits et la réduction des déchets et la qualité des produits. En suivant cette approche, les animateurs deviennent des catalyseurs de changement capables d'inspirer durablement les communautés vers un environnement plus sain et résilient.

Liste des compétences à acquérir à travers ce guide.

**LES 09
COMPÉTENCES
À ACQUÉRIR
À TRAVERS LE
PRÉSENT GUIDE
DIDACTIQUE
CONTEXTUALISÉ**

1. Le no littering
2. L'intégration des déchets dans le circuit de prise en charge
3. Le tri à la source
4. Réduction du gaspillage
5. Le nourrissage des animaux avec certains déchets
6. Le compostage des biodéchets
7. L'utilisation du compost dans les cultures
8. L' allongement de la durée de vie des produits
9. La réduction des déchets, la qualité des produits



Ces neuf compétences ne prennent pas en compte la gestion des **déchets dangereux** tels que les **piles**, les **batteries**, les **produits chimiques ménagers** ou les **médicaments périmés**. Il est donc essentiel d'intégrer une compétence spécifique dédiée à ce volet. Celle-ci viserait d'abord à sensibiliser les populations aux dangers que représentent ces déchets, en les informant sur leur toxicité et leurs impacts sur la santé et l'environnement, ainsi que sur l'importance de ne pas les mélanger avec les ordures ménagères.

Elle comprendrait également la mise en place de points de collecte spécifiques et sécurisés, accessibles dans les centres de santé, mairies ou établissements scolaires, accompagnée d'une formation à la manipulation sécurisée de ces produits. Enfin, cette compétence encouragerait la création de partenariats avec les autorités locales, les entreprises spécialisées et les ONG afin d'assurer l'acheminement et le traitement approprié de ces déchets, par exemple via l'exportation vers des filières de recyclage spécialisées ou l'incinération contrôlée.



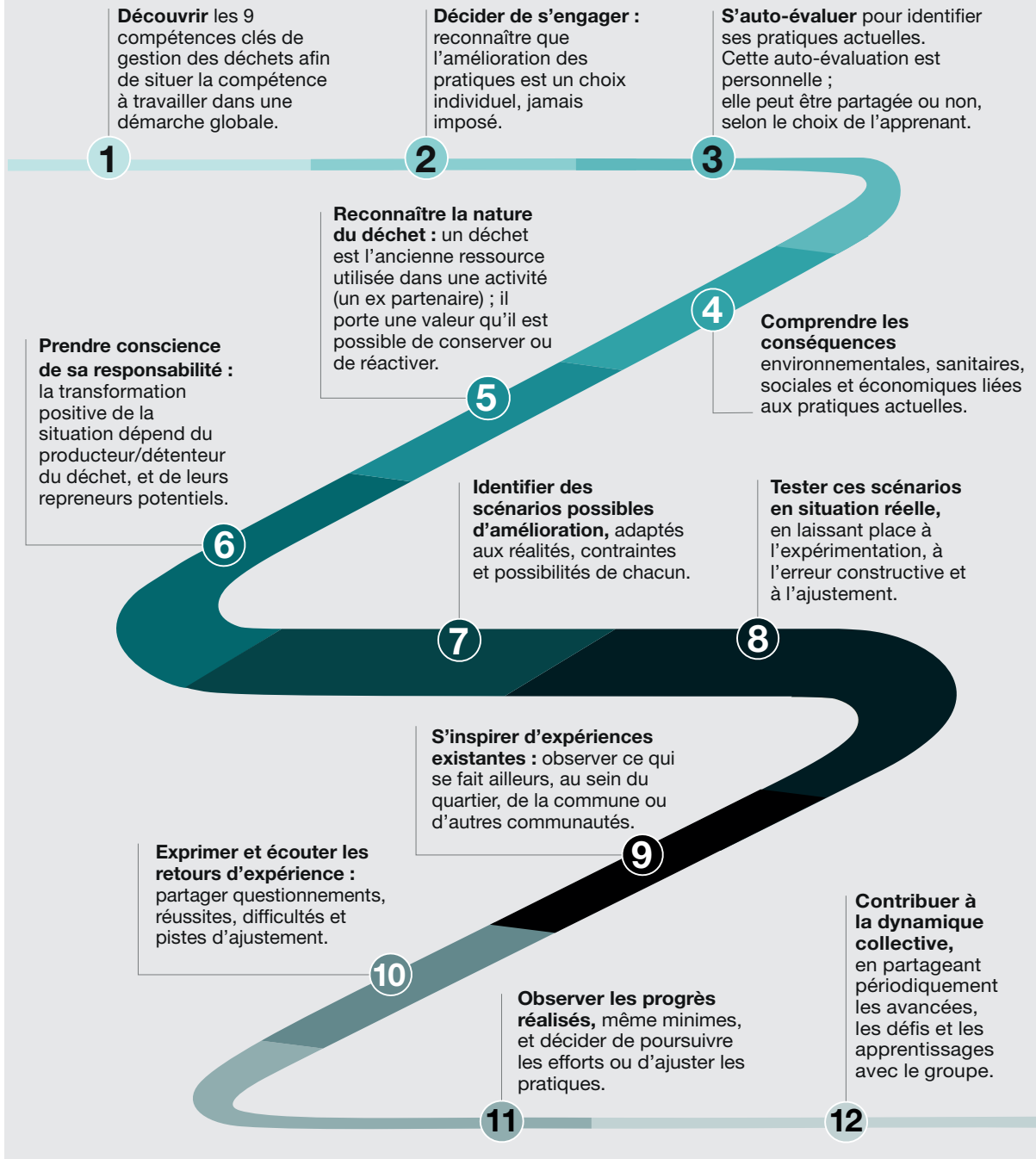
PARTIE 4

PASSER À L'ACTION : LES FICHES PRATIQUES DES COMPÉTENCES CLÉS

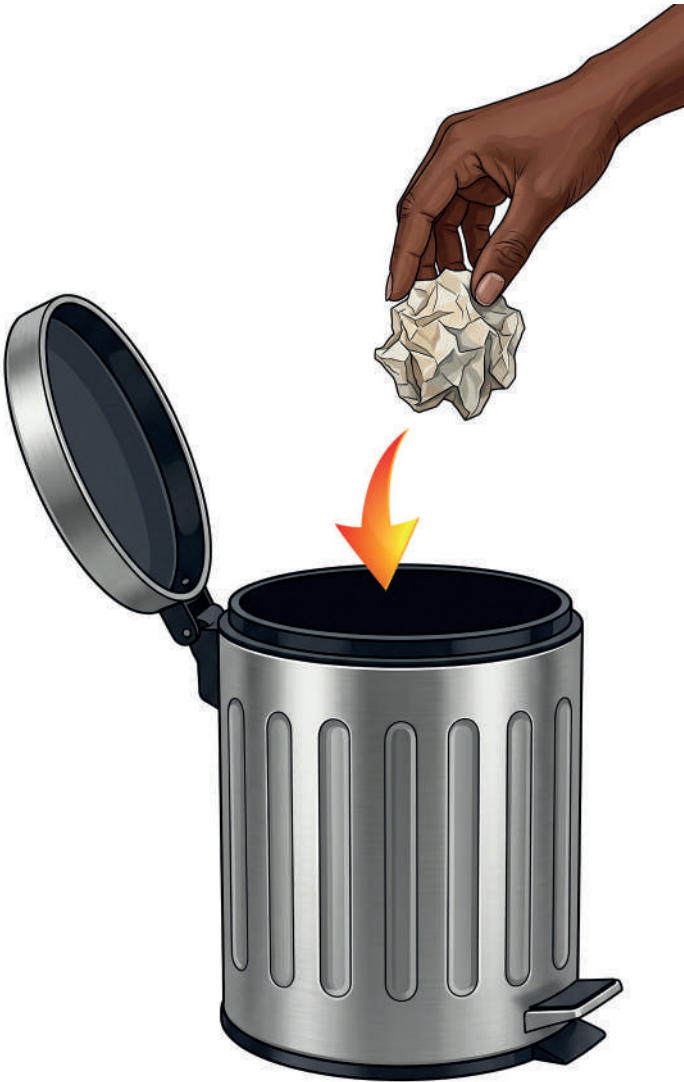
LES 9 COMPÉTENCES STRUCTURÉES EN FICHES PRATIQUES

L'acquisition des compétences en gestion adéquate des déchets repose sur un processus volontaire, progressif et respectueux du rythme de chacun. Avant d'aborder une compétence spécifique, il est recommandé de suivre les étapes ci-dessous, qui favorisent la compréhension, l'engagement et la transformation durable des pratiques.

LES 12 ETAPES POUR AMELIORER SES PRATIQUES DE GESTION DES DÉCHETS



COMPÉTENCE 1:
LE NO LITTERING





Compréhension

Le littering (déchets sauvages diffus), c'est le fait d'abandonner les déchets dans l'espace public. Cela signifie jeter directement les déchets dans des lieux inappropriés tels que le sol, la table, la rue ou la voie publique. Le no littering, pratique à promouvoir, consiste à s'éloigner de ces comportements.

Sept formes de littering ont été identifiées :

- **Le littering actif ou littering de rejet** est celui pour lequel le producteur ou le manipulateur évite ou s'abstient de cohabiter ou même de garder les déchets sur lui quelques instants. Exemple : laisser tomber par terre un mouchoir ou un emballage après usage.
- **Le littering passif**, encore appelé littering de l'oubli ou de la non-responsabilité de l'espace, désigne le fait de produire des déchets dans un lieu où l'on se trouve, puis de partir sans les récupérer. Exemple : des participants à une formation, une réunion ou un séminaire qui abandonnent sur place la bouteille d'eau qui leur a été donnée.
- **Le littering de la poubelle qui déborde** est celui qui caractérise un producteur/manipulateur qui continue à jeter ses déchets dans une poubelle déjà pleine en la mettant en équilibre au-dessus ou en posant à côté.
- **Le littering accidentel** est celui lié à une perte effective du déchet par la personne qui l'a abandonné sans s'en rendre compte, par reflexe par ou confusion. Exemple : jeter quelque chose d'important (argent, document) en passant jeter un papier, jeter le papier qui contenait de l'argent, les animaux qui percent ou renverse la poubelle ou encore le fait des intempéries.
- **Le littering de nourrissage des animaux**, est le fait de laisser une quantité importante d'aliments dans l'espace public à l'attention des animaux qui n'en consomment qu'une partie. Ces aliments nourrissent des nuisibles comme le rat, les cafards, les lézards, etc.. Le reste de cette activité de nourrissage (emballage et/ou aliment) est nettoyé par les agents de propreté de la municipalité.
- **Le littering des rites et traditions** est celui qui résulte des activités culturelles, rituelles qui incluent le fait de laisser des matières dans l'espace public. Exemple : des rituels traditionnels d'abandon de matières dans des lieux spécifiques, des confettis utilisés lors des célébrations traditionnelles.
- **Le littering du chiffonnage ou des valoristes** est la forme occasionnée par les personnes qui fouillent les poubelles pour y récupérer ce qui pourrait les intéresser. Ce faisant, certains répandent des déchets hors des poubelles ou crée un contexte propice à l'éparpillement des déchets.



Objectif

Permettre la prise de conscience et le développement par des producteurs/manipulateurs des déchets, des réflexes et des pratiques les orientant à ne les déposer qu'aux endroits appropriés en dehors et en préservant l'espace public. Il s'agit d'éviter de salir et non de nettoyer après avoir sali.



Pourquoi c'est important

Ne pas abandonner les déchets dans l'espace public est la première étape de la prise en compte du déchet. Un habitant qui a acquis la compétence de no littering a pris conscience de la production de ses déchets et est attentif à ne pas salir son milieu, son environnement.

Le milieu et l'environnement sont ainsi préservés et les coûts de collecte et de transport des déchets optimisés.

Étapes pratiques (comment faire)

Pour acquérir la compétence de No Littering, les habitants producteurs et/ou manipulateurs des déchets doivent suivre une progression pédagogique et comportementale : observer → comprendre → s'équiper → agir → suivre et ajuster → valoriser les efforts.

Nous avons identifié les étapes pratiques ci-après :

- ① Observer leur milieu de vie et se rendre compte que les déchets sont de façon inappropriée abandonnés dans des zones identifiées.
- ② Analyser, caractériser et connaître leurs sources de production (ménages, commerces, restauration, etc.).
- ③ Identifier les matériels/équipements appropriés et les espaces dédiés au dépôt des déchets (poubelles, bacs, point de collecte, pas de poubelle, poubelle à domicile etc.)
- ④ Identifier et tester individuellement et collectivement, les scénarios de « No Littering » après la production des déchets (déposer au bon endroit, emballer correctement, utiliser les équipements disponibles, repartir chez soi avec ses déchets). Organiser la surveillance régulière et inopinée de l'espace public avec la collaboration des usagers du lieu.
- ⑤ Recueillir très attentivement les observations, remarques, critiques et suggestions des usagers.
- ⑥ Informer régulièrement l'ensemble des usagers des améliorations ou des régressions obtenues.
- ⑦ Encourager et féliciter les améliorations obtenues et inviter à aller de l'avant.
- ⑧ Signaler et corriger les régressions observées, rappeler les scénarios identifiés et encourager à poursuivre les efforts.

Matériel nécessaire

Le matériel dépend de la forme de littering, mais le principal à mettre à disposition est le réceptacle (poubelle/bac) ou le lieu de dépôt des déchets intégrés dans un circuit de prise en charge.

Il existe également des panneaux « No Littering » qui informent les habitants et les passants qu'il est interdit d'abandonner des déchets dans l'espace public.

Concernant le littering lié aux poubelles qui débordent, certaines villes choisissent de les retirer. En effet, les corbeilles installées dans l'espace public doivent être régulièrement vidées et/ou avoir une capacité suffisante pour éviter qu'elles soient encore utilisées une fois pleines. C'est pourquoi certaines communes font le choix de ne pas installer de poubelles dans l'espace public, afin d'inciter les usagers à rapporter leurs déchets chez eux et à les jeter dans leur propre poubelle.

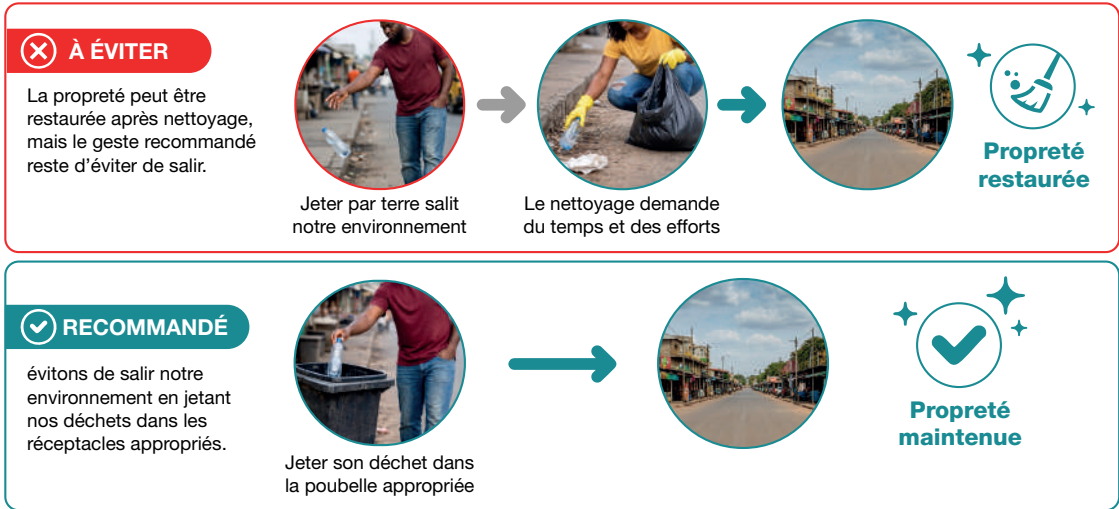


Des plastiques usagés accrochés aux « tiges net° » (dispositif qui permet d'accrocher le réceptacle des déchets) dans une salle de classe à Douala. @ Blandine Tchamou 24 novembre 2007 et 12 décembre 2007



Exemple concret du quotidien

- ☑ Adopter le réflexe « je garde mon déchet sur moi » jusqu'à trouver une poubelle.
- ☑ Utiliser systématiquement les bacs à ordures ou points de collecte existants.
- ☑ Installer des récipients de tri à domicile (biodégradables / non biodégradables).
- ☑ Donner l'exemple dans la famille et à l'école en appliquant les bons gestes au quotidien.
- ☑ Sensibiliser les enfants et les proches à ne pas jeter les déchets au sol.
- ☑ Encourager le voisinage à adopter le no littering via une approche de proximité.
- ☑ Organiser des journées de nettoyage communautaire pour ancrer les bonnes pratiques.
- ☑ Impliquer les comités de développement dans la promotion du civisme et de la salubrité.
- ☑ Poser des poubelles avant toutes manifestations organisées dans l'espace public
- ☑ Emporter ses déchets lors des sorties en nature.



La propreté s'obtient par le fait d'éviter de salir en jetant directement son déchet dans le lieu approprié (poubelle et autres réceptacles dédiés)



Un usager jette un déchet dans un trépid net® une poubelle mise à disposition par l'association Mieux - Etre lors de la foire Yafé 2009-2010



Poubelles mobiles, les bénévoles de l'association Mieux-être, identifiables à leurs tenues, mettent à disposition une poubelle pour les participants à la marche contre l'autisme qui s'est tenue à Douala le 6 avril 2010

Erreurs fréquentes à éviter

Consacrer plus d'énergie et de ressources au ramassage des déchets que l'on a abandonné dans l'espace public au lieu de sensibiliser et d'orienter les habitants à les déposer aux lieux appropriés.

Fil conducteur pour le déroulé de l'atelier pratiques :

- Que voyez-vous sur cette image ?
- Où se situent ces déchets ?
- Qui sont, selon vous, les personnes à l'origine de ces dépôts ?
- Pourquoi ces déchets se retrouvent-ils ici au lieu d'être dans une poubelle ?
- Quelles peuvent être les conséquences de cette situation pour :
 - la santé des habitants ?
 - l'environnement (eau, air, sol, animaux) ?
 - l'image du quartier ou de la commune ?
- Quelles odeurs, quels insectes ou animaux cela peut-il attirer ?
- Que ressentez-vous en voyant cette image : indifférence, colère, honte, envie d'agir ? Pourquoi ?
- Quelles initiatives simples pourraient être mises en place pour éliminer ces déchets ?
- Comment savoir si la situation s'est améliorée ?
- Quelle serait votre action personnelle pour ne plus contribuer à ce type de pollution ?

Message clé de la compétence

- « Ne jetons pas les déchets par terre : une ville propre commence par le comportement de chacun. »
- « La rue n'est pas une poubelle : gardons nos déchets jusqu'à trouver un bac. »
- « La propreté de notre quartier dépend de chacun de nous. »

- « Si je ne jette pas mes déchets par terre, je protège mon environnement. »
- « Les déchets dans la rue favorisent les moustiques et les maladies. »
- « Garder notre quartier propre, c'est protéger la santé de nos familles. »
- « Un quartier propre est la responsabilité de toute la communauté. »
- « Ensemble, faisons de notre commune un arrondissement propre et exemplaire. »
- « Le bon citoyen ne jette jamais ses déchets par terre. »
- « Protéger la nature commence par de petits gestes. »
- « Zéro déchet au sol : gardons notre ville propre ! »
- « Mon déchet, ma responsabilité. »



La propreté, c'est aussi garder mon déchet avec moi en attendant de trouver une poubelle.

COMPÉTENCE 2 : INTÉGRATION DES DÉCHETS DANS LE CIRCUIT DE PRISE EN CHARGE





Compréhension

C'est le fait d'insérer les déchets qui ont été produits dans l'organisation formelle ou informelle existante de leur prise en charge.

Cela suppose trois savoirs importants :

- La conscience de la dangerosité des déchets et du potentiel de pollution ;
- La conscience de l'effet boomerang des déchets : « l'Homme pollue l'environnement par les déchets, l'environnement pollue l'Homme et sa descendance par les déchets ».
- La connaissance des circuits de prise en charge existants et accessibles



Objectif

Permettre d'adopter des gestes responsables face aux déchets, en comprenant leurs impacts environnementaux et sociaux, afin qu'ils deviennent capables d'intégrer correctement leurs déchets dans les circuits existants de collecte, de pré-collecte ou de valorisation



Pourquoi c'est important

Cette intégration concentre et confine les déchets dans des lieux précis et évitent l'éparpillement de la pollution. Elle permet aussi la résolution à grande échelle du problème posé par les déchets.



Des citoyens participent à la collecte municipale en introduisant leurs déchets dans le circuit de leur prise en charge officiel à Douala @ photo Blandine Tchamou 08 novembre 2025



Étapes pratiques (comment faire)

La compétence d'intégration des déchets dans le circuit de leur prise en charge est liée aux autres compétences. Pour acquérir la compétence les apprenants doivent observer → comprendre → réfléchir → décider → agir → évaluer → ajuster.

Nous avons identifié les étapes pratiques ci-après :

- 1 Connaitre la différence entre le littering et le dépôt sauvage
- 2 Identifier les pratiques individuelles de non intégration des déchets dans le circuit de leur prise en charge (l'abandon des déchets en dépôts sauvages par terre et dans les eaux, brûlage des déchets, enfouissement des déchets), connaître et comprendre leurs impacts environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques.
- 3 Identifier les modes de traitement des déchets par les municipalités et autres acteurs afin de relever leurs limites (effet boomerang) : l'enfouissement, l'abandon dans les eaux, le brûlage des déchets, l'incinération des déchets.
- 4 Se questionner sur la gestion actuelle de la non intégration des déchets dans le circuit de leur prise en charge. Est-elle satisfaisante ? durable ? sous quelles conditions ?
- 5 Identifier les circuits de prise en charge présents ou à développer dans leur contexte et analyser les équipements nécessaires. Relier chaque type de déchet à son circuit adapté.
- 6 Identifier, organiser et encourager les circuits informels de prise en charge des déchets
- 7 Identifier les espaces et matériels dédiés au dépôt des déchets
- 8 Identifier et tester les scénarios d'intégration des déchets dans les circuits de prise en charge existants.



Matériel nécessaire

Du côté de l'utilisateur, ce dernier doit disposer d'un circuit de prise en charge accessible dans lequel il peut intégrer les déchets qu'il aura préalablement rassemblé et stocké chez lui.

Du côté de la municipalité, cette dernière doit créer et organiser la mise en place des circuits de collecte des déchets produits. Elle doit donc désigner et équiper des points de collecte des déchets.



Les points de regroupement des déchets dans la ville de Yaoundé

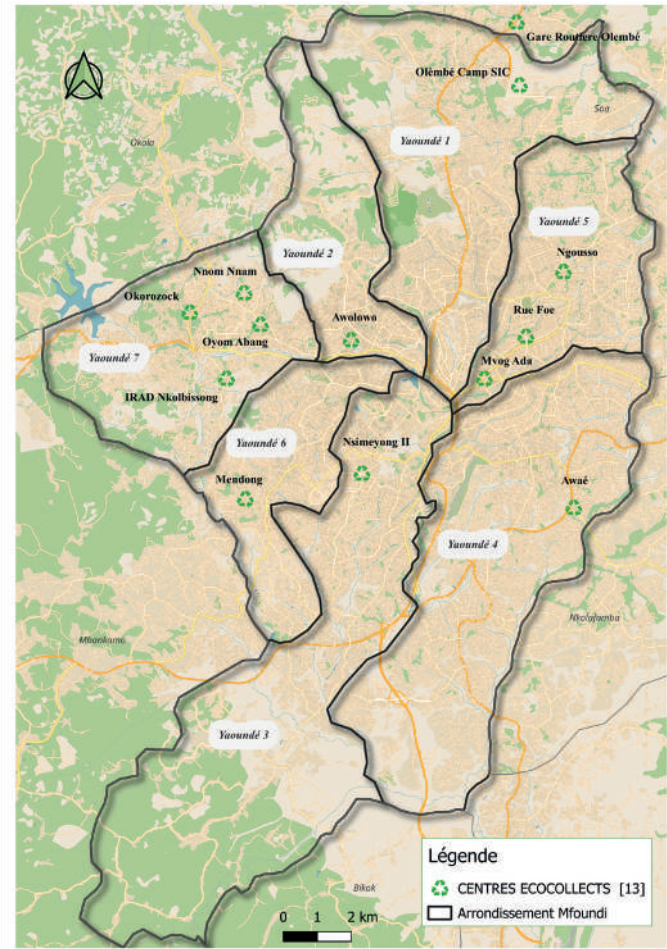
Dans le cadre de la mise en application du guide sur le territoire pilote de la commune de Yaoundé 5, des animations ont été organisées avec un temps ponctuel dédié à la présentation des centres ECOCOLLECT.

Les centres ECOCOLLECT sont des points de regroupement, de tri et de valorisation des déchets recyclables, situés à proximité des populations dans les arrondissements de la ville de Yaoundé (voir carte ci-après). Ces centres, réalisés avec l'appui du MINHDU, contribuent à opérationnaliser la bourse des déchets mise en place par le MINEPDED, en structurant un système d'achat des déchets triés à des prix définis.

Ce dispositif permet ainsi de créer une incitation économique au tri à la source, en offrant aux ménages, pré-collecteurs et acteurs locaux la possibilité de valoriser leurs déchets en les revendant, tout en renforçant l'approvisionnement des filières de recyclage et en contribuant à la réduction des dépôts sauvages.

CENTRES ECOCOLLECT
DE LA VILLE DE YAOUNDÉ

YAOUNDE I	Olémbé Camp SIC Gare routière Olémbé
YAOUNDE II	Awolowo
YAOUNDE III	Nsimeyong II
YAOUNDE IV	Awac
YAOUNDE V	Rue Foé Ngouso Mvog Ada
YAOUNDE VI	Mendong
YAOUNDE VII	Okorozock IRAD Nkolbisson Oyom Abang Nnom Nnam





DÉCHETS PLASTIQUES
/plastics **75 FCFA / KILO**



PAPIERS, CARTONS
/papers, cardboard **50 FCFA / KILO**



DÉCHETS DE VERRE
/glass **50 FCFA / KILO**



FERRAILLE
/steel **100 FCFA / KILO**



ALUMINIUM / CANETTES **200 FCFA / KILO**

Exemple concret du quotidien

- ✓ Appliquer le principe du No Littering (par exemple, ne pas jeter les déchets dans la rue ou les caniveaux)
- ✓ Utiliser des poubelles ou sacs adaptés pour le stockage des déchets à domicile
- ✓ Respecter les jours et horaires de collecte des déchets par les opérateurs
- ✓ Mettre en place et utiliser des points de regroupement des déchets dans les quartiers

- ☑ Mobiliser les comités de développement de quartier pour le suivi de la salubrité
- ☑ Organiser des journées communautaires de salubrité pour sensibiliser les voisins, enfants et familles aux bonnes pratiques
- ☑ Adopter une attitude responsable face à la gestion des déchets
- ☑ Éviter le brûlage à l'air libre des déchets
- ☑ Organiser un circuit de collecte des déchets près des marchés et lieux de commerce pour faciliter l'intégration par les populations de leurs déchets dans le circuit de leur prise en charge.

Erreurs fréquentes à éviter

Certaines personnes et communes se contentent de confier leurs déchets à des prestataires qui souvent, vont créer plus loin la pollution qu'ils n'ont pas voulu près de chez eux. Certaines personnes et communes pensent faire disparaître les déchets en les brûlant. Nous partageons avec eux ce message : « brûler les déchets ne les fait pas disparaître. Ils se transforment en matières qui polluent notre environnement et nous-mêmes. »



Site de brûlage des déchets dans un établissement scolaire de Yaoundé 5 et à proximité.

@Photo Valentin Mouafo 09 octobre 2025 et Blandine Tchamou 23 octobre 2025



« Pour manipuler des déchets ménagers souillés sans risque d'infection ou de coupure, portez obligatoirement vos Équipements de Protection Individuelle comprenant des gants épais, un masque et des chaussures fermées. »



« Afin d'éviter l'envol des détritiques, la propagation des mauvaises odeurs et la prolifération des mouches dans l'espace public, le transport des déchets doit obligatoirement être effectué sous une bâche étanche et bien attachée. »



Exemples d'illustration et question pour conduire l'activité



Ménages



Point de collecte



Opérateurs



Décharge



Ménages



Précollecteur



Opérateurs



Décharge



Fil conducteur pour le déroulé de l'atelier pratiques :

- Comment sont gérés les déchets dans votre commune ou votre quartier ?
- Êtes-vous satisfait(e) de ce système ? Pourquoi ?
- Quelles améliorations pourraient être apportées ?
- Quels acteurs sont déjà impliqués (municipalité, associations, pré-collecteurs, entreprises) ?
- Comment pourriez-vous, dans votre ménage ou votre activité, mieux intégrer vos déchets dans le circuit existant ?



Message clé de la compétence

- « Déposer au bon endroit : utiliser les poubelles et points de collecte officiels ».
- « Valoriser les déchets : compostage, recyclage, alimentation animale ».
- « Protéger la santé et l'environnement : éviter maladies et pollution ».
- « Respecter le circuit de collecte : suivre les horaires et règles locales ».
- « Agir ensemble : sensibiliser et encourager toute la communauté à participer ».
- « Un déchet bien intégré dans le circuit de gestion n'est plus une nuisance mais une ressource qui peut contribuer à la propreté, à la santé et au développement de notre communauté »
- « Les ordures sont des matières dangereuses pour la santé humaine. »
- « Il est important de connaître les différents modes de traitement des déchets ainsi que leurs limites. »
- « Intégrer les déchets dans le circuit de leur prise en charge pour la valorisation, pour le stockage ou pour l'élimination permet d'atténuer les risques ».

COMPÉTENCE 3 : TRI À LA SOURCE





Compréhension

Le tri à la source désigne le fait de séparer les déchets dès leur lieu de production, c'est-à-dire « à la source » : dans la rue, à la maison, à l'école, au bureau, dans un commerce, sur un chantier, etc. Un tri qui se fait dès la production du déchet.



Une élève jette un déchet plastique dans une poubelle dédiée dans la cour de son école. Photo de couverture de l'ouvrage de Blandine Tchamou « 130 gestes pour notre environnement au quotidien » publié en 2010.



Objectif

L'objectif du tri à la source est de valoriser le déchet. Il s'agit de regrouper les déchets par catégorie (biodéchets, plastiques, papiers, verre, métaux, déchets dangereux, etc.) avant qu'ils ne soient collectés, afin de faciliter leur valorisation (recyclage, compostage, réemploi) et de réduire ce qui part à l'enfouissement ou à l'incinération.



Pourquoi c'est important

Lorsque les déchets ne sont pas triés au départ ils deviennent de ordures.

Un tri effectué après leur mélange expose les personnes qui s'en chargent à des risques sanitaires élevés.

Certaines municipalités occidentales, encouragées par des opérateurs économiques proposent de faire le tri mécanique ou semi-mécanique après la collecte des ordures. Le tri effectué après la collecte est très coûteux, nocif pour les travailleurs et pour l'environnement. Ce type de tri est de mauvaise qualité puisque les déchets triés ont été souillés par d'autres.

Il est donc crucial que la personne qui produit le déchet le tri directement à la source, dès qu'il l'a produit, sans quoi, la valorisation peut être impossible si les matières sont mélangées.

Étapes pratiques (comment faire)

Les catégories des déchets sont :

CATÉGORIE DE DÉCHETS	EXEMPLES TYPIQUES
1. Déchets ménagers	Restes alimentaires, emballages, papiers, cartons, verre
2. Déchets assimilés (entreprises, commerces)	Papiers de bureau, cartons, emballages, restes de restauration
3. Déchets industriels banals (DIB)	Bois, plastiques, métaux, gravats non dangereux
4. Déchets industriels dangereux (DID)	Huiles usées, solvants, acides, boues toxiques, peintures
5. Déchets du BTP	Béton, briques, tuiles, métaux, bois, plastiques
6. Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	Aiguilles, pansements, seringues, gants, déchets anatomiques
7. Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Téléphones, ordinateurs, électroménager, lampes, batteries
8. Déchets ménagers dangereux	Peintures, piles, solvants, produits chimiques, médicaments périmés
9. Déchets organiques / biodégradables	Restes de repas, épluchures, déchets « verts »
10. Déchets spécifiques	Pneus, véhicules hors d'usage, textiles, déchets radioactifs

Une caractérisation des déchets ménagers

CATÉGORIE DE DÉCHETS	EXEMPLES TYPIQUES
Matières fermentescibles (biodéchets)	Restes alimentaires, épluchures, marc de café
Papiers et cartons	Journaux, magazines, emballages carton
Plastiques	Bouteilles, films, barquettes, sacs
Verre	Bouteilles, bocaux
Métaux	Canettes, boîtes de conserve, aluminium
Textiles sanitaires	Couches, lingettes, mouchoirs
Déchets dangereux ménagers (DDM)	Peintures, piles, solvants, produits chimiques, médicaments périmés
Déchets divers / inertes	Terre, poussières, céramiques

La compétence de tri des déchets est étroitement liée à celles qui concernent la valorisation. Le tri à la source consiste à passer de l'utilisation d'une seule poubelle à au moins deux contenants distincts, permettant ainsi une première séparation des déchets. Il s'agit de la compétence de base à acquérir pour envisager toute démarche de valorisation.

Cependant, dans la pratique, le niveau de compétences - acquises ou à acquérir - varie selon les apprenants et les contextes. C'est pourquoi il est essentiel de laisser chaque apprenant identifier et choisir les compétences qu'il souhaite développer.

Nous avons identifié les étapes pratiques ci-après :

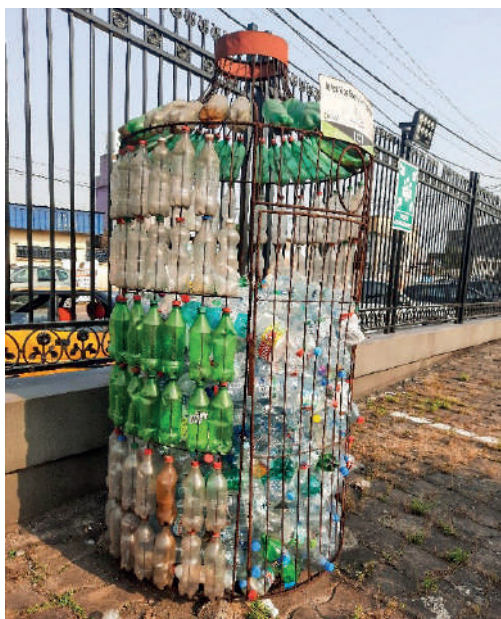
- 1 Identifier l'absence de tri à la source des déchets dans leurs contextes
- 2 Avoir consciences des conséquences (sur le plan environnemental, sanitaire, social et économique) de l'insuffisance ou de l'absence du tri
- 3 Identifier les circuits de prise en charge du tri des déchets dans leurs contextes
- 4 Disposer des contenants pour le tri des déchets
- 5 Identifier et tester les différents scénarios du tri des déchets
- 6 Trier soigneusement prioritairement les biodéchets pour éviter qu'ils ne se collent aux autres matières, surtout au moment de leur décomposition
- 7 Rincer à l'eau usée les autres matières qui contiennent des restes de biodéchets. Par exemple, rincer le plastique qui a contenu le maïs avant de le mettre dans le tri
- 8 Affiner le tri sur les autres matières en fonction des filières de valorisation possibles.



Matériel nécessaire

Le tri des déchets à la source nécessite d'avoir au moins deux poubelles (réceptacles) pour trier. Pour faciliter l'entretien, le réceptacle des déchets biodégradables est meilleur lorsqu'il est étanche car les déchets biodégradables contiennent de l'eau qui peut se répandre si le réceptacle n'est pas étanche. Les déchets non biodégradables s'accommodent de tout type de réceptacle. Un sac est cependant plus adapté car il est léger pour le transport.

Pour le tri au niveau des communes, il faut installer des poubelles de tri dédiées.



Bac destiné au tri des bouteilles en plastique à Douala. @ Blandine Tchamou, 02 mars 2022



Tri des déchets dans un domicile à Douala. Les déchets biodégradables sont dans un seau étanche et les non biodégradables dans un sac. @Anastasia Fopoussi 13 octobre 2025



Exemple concret du quotidien

- ☑ Trier les déchets là où ils sont produits (maison, école, marché, bureau).
- ☑ Séparer les déchets selon leur nature :
 - biodégradables (restes alimentaires, épluchures, feuilles) pour le compost
 - recyclables (plastiques, papiers, métaux, verre) pour la valorisation
 - déchets non recyclables ou dangereux
- ☑ Utiliser plusieurs récipients ou sacs pour faciliter le tri au quotidien.
- ☑ Intégrer le tri dans les gestes quotidiens des ménages et des établissements scolaires.
- ☑ Sensibiliser les enfants, voisins et communautés à l'importance du tri.
- ☑ Faciliter le travail des collecteurs grâce à des déchets déjà triés.
- ☑ Réduire les coûts de collecte et de traitement pour les collectivités à travers le tri.



La communauté urbaine de Douala a initié un projet pilote de tri des déchets à la source. Mais très souvent, les indications ne sont pas respectées et les déchets mélangés



Tri des déchets à la source pour le compostage dans un domicile à Douala, les épluchures d'ananas seront directement déposées dans ce seau équipé d'un carton au fond pour absorber le liquide que contient souvent les déchets. Le carton va aussi être mis à composter. @ Blandine Tchamou 8 novembre 2024

Erreurs fréquentes à éviter

Reconnaître les matières prend du temps. Certaines erreurs de tri sont liées à la non reconnaissance effective des matières. D'autres erreurs sont liées au fait que les gens n'ont pas encore le réflexe de se poser la question du récipient adapté avant de jeter le déchet.

L'attente de tri est souvent hors de portée des personnes qui n'ont pas encore le réflexe de jeter dans la poubelle. C'est ainsi que même en présence de poubelles de tri, on peut voir une personne jeter son déchet par terre.



Exemple d'une fiche d'identification des typologies de déchets et questions pour conduire l'activité

1. Déchets alimentaires/de cuisine



- Pain
- Moulures de café
- Aliments cuits ou non cuits
- Restes de nourriture
- Fruits et légumes
- Viande et poisson
- Aliments pour animaux de compagnie
- Sachets de thé
- Pelures
- Peaux
- Coquillages
- Pépins et pierres, etc.

2. Déchets de jardin/parc



- Fleurs
- Déchets de jardins fruitiers et potagers
- Herbe coupée
- Retailles de haie
- Feuilles
- Branches d'arbre
- Mauvaises herbes, etc

3. Papier et carton



- Brochures, magazines, journaux ;
- Boîtes de céréales, boîtes de nouilles ;
- Cartons de produits de nettoyage, Cartes, livres, papiers peints ;
- Sacs en papier, boîtes à mouchoirs,
- Papier d'emballage,
- Papier de soie,
- Papier à lettres, feuilles, enveloppes, dossiers, fichiers, billets, etc.

4. Plastique – pellicules



- Emballages de biscuits
- Pellicules de plastique
- Sacs pour aliments surgelés
- Sacs en plastique pour aliments
- Ruban adhésif
- Pellicules de jardin
- Sacs en plastique
- Sacs de poubelle, etc.

5. Plastique – dense/dur



- Toute bouteille ou pot en plastique
- Emballages
- Plateaux d'emballage alimentaire
- Couvercles en plastique
- Plateaux de plats préparés
- Conteneurs de produits cosmétiques
- Cartes bancaires
- Boutons
- CD
- Cassettes de musique
- Applicateurs de cosmétiques
- Briquets
- Stylos, etc.

6. Métaux



- Canettes de boissons gazeuses, Canes de poissons, canes de nourriture pour animaux, etc. Canes de cire à chaussures
- Conserves ; Aérosols (déodorant, parfum, laque)
- Papier d'aluminium
- Matériaux de construction en métal
- Pièces de vélo
- Pièces de voiture
- Coutellerie
- Clés
- Étagères métalliques
- Clous
- Plomberie
- Pots et casseroles
- Radiateurs
- Épingles de sûreté
- Outils, etc.

7. Verre



- Bouteilles / bocaux pour boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Bocaux alimentaires
- Flacons de médicaments
- Verre plat (par exemple plateau de table, fenêtre, rétroviseurs, renforcé, pare-brise)
- Verre brisé mixte, etc.

8. Textiles, vêtements, et chaussures



- Vêtements
- Pelotes de laine
- Couvertures
- Tapis
- Chiffons
- Rideaux
- Tissus d'ameublement et rembourrage de maison
- Taies d'oreiller
- Cordes
- Feuilles
- Threads
- Serviettes
- Chaussures (y compris sandales) ; etc.

9. Bois



- Emballage en liège
- Palettes
- Bois massif et fragments de bois
- Panneau de bois (par ex. Panneaux de contreplaqué)
- Clôtures en bois
- Mobilier en bois
- Plans de travail en bois, etc.

10. Déchets spéciaux



- Tous les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Horloges
- Outils électriques
- Sèche-cheveux
- Téléphones
- Ordinateurs portables, imprimantes
- Écrans
- Batteries/accumulateurs (par ex. plomb-acide, nickel-cadmium, lithium-ion)
- Autres déchets dangereux tels que amiante, extincteurs, produits chimiques, colles et solvants
- Médicaments
- Produits de peinture
- Masques et gants usagés, etc.

11. Produits composites



- Les emballages composites, tels que les cartons revêtus de papier d'aluminium et les récipients à boire (« tetrapack »)
- Produits fabriqués à partir de différents matériaux, par ex. ciseaux, couteaux, rasoirs, parapluies, etc

12. Autres



- Objets inertes (roches; briques ; gravier ; cailloux; sable ; terre ; pierres ; céramique)
- Pots de plantes en argile
- Vaisselle
- Carreaux de sol et de mur en pierre/céramique
- Carreaux de sol et de mur en pierre/céramique
- Vases
- Couches souillées
- Caoutchouc
- Ampoules (toutes sortes).



Fil conducteur pour le déroulé de l'atelier pratiques :

- Quels types de déchets produisez-vous le plus souvent ? (alimentaires, plastiques, papiers, textiles, etc.)
- Où finissent vos déchets après leur collecte ? Savez-vous s'ils sont valorisés ou simplement déposés à la décharge ?
- Quelles différences voyez-vous entre un milieu où le tri est pratiqué et un autre où il ne l'est pas ?

- Pourquoi dit-on que “le tri est la première étape de la valorisation” ?
- Comment distinguer un déchet biodégradable d'un déchet non biodégradable ?



Message clé de la compétence

- « Un déchet bien trié dès la maison est plus facile à recycler et à valoriser »
- « Moins les déchets sont mélangés, moins ils attirent les moustiques, les mouches et les maladies »
- « Quand les déchets sont triés, les services de collecte peuvent mieux les transporter et les traiter »
- « Un déchet bien trié peut devenir une richesse »
- « Les déchets triés peuvent créer des emplois dans la collecte, le recyclage et le compostage »
- « Trier les déchets à la source, c'est protéger notre santé, préserver notre environnement et transformer les déchets en opportunités pour notre communauté »
- « Je trie et je gagne »
- « Le tri est une opportunité d'emploi »
- « Le tri est une mine d'or »
- « Le tri des déchets à la source est l'étape première de valorisation des déchets. »



Des élèves pratiquant le tri dans une école primaire

COMPÉTENCE 4 : RÉDUIRE LE GASPILLAGE





Compréhension

Le gaspillage c'est l'action de consommer, produire ou utiliser des ressources (nourriture, énergie, eau, objets...) de manière inutile ou excessive, sans réelle nécessité. C'est l'utilisation inutile des ressources.

Le gaspillage existe dans plusieurs domaines :

- Alimentaire (nourriture jetée, pertes dans la chaîne de production).
- Énergétique (électricité, carburants).
- Matières premières (plastiques, textiles, objets).
- Eau (fuites, surconsommation).

Une culture du gaspillage fait son nid dans les traditions au Cameroun. Le gaspillage est souvent lié à l'idée de richesse et d'abondance, car elle traduit une démonstration de pouvoir économique où la valeur des biens semble secondaire face à la capacité de les accumuler et de les remplacer.

De ce fait, jeter de la nourriture, multiplier les objets superflus ou privilégier le jetable au détriment du durable devient un signe implicite de réussite. Cette logique, héritée en partie des modèles de consommation de masse, alimente un cercle où gaspiller n'est plus perçu comme une perte, mais comme une preuve de prospérité.



Objectif

La réduction du gaspillage a pour objectif de rendre nos modes de vies plus durables.



Pourquoi c'est important

La réduction du gaspillage est importante dans la mesure où elle peut :

- Préserver les ressources naturelles (sol, forêts, mers, eau douce),
- Protéger l'environnement (moins de déchets, moins de pollution, moins d'émission des gaz à effet de serre),
- Faire des économies (moins d'achats inutiles, baisse des factures d'énergie et d'eau, meilleure gestion des ressources publiques),
- Assurer plus de justice sociale (redistribution à ceux qui en ont besoin)
- Rendre nos modes de vie plus durables (favoriser une société qui consomme avec sobriété et respect des générations futures).



Étapes pratiques (comment faire)

La compétence de réduction du gaspillage est liée aux autres compétences. Cette compétence peut être associée à la richesse et à l'abondance. Du fait de son identification à l'abondance, des apprenants peuvent être amenés à questionner leur valeur culturelle et individuelle en rapport au gaspillage en lien avec la richesse. Elle peut s'acquérir indépendamment des autres compétences en fonction de chaque apprenant et de son contexte.

Nous avons identifié des étapes pratiques pour faciliter l'acquisition de la compétence de réduction du gaspillage. Les accompagnateurs et les apprenants doivent :

- 1 Identifier les différentes situations de gaspillage
- 2 Avoir consciences des conséquences (sur le plan environnemental, sanitaire, social et économique) de l'absence ou de l'insuffisance des pratiques de réduction de gaspillage.
- 3 Discuter des perceptions culturelles du gaspillage en lien avec la notion de richesse.
- 4 Réfléchir sur la nécessité de ne pas gaspiller ce qui est supporté financièrement par un organisme public, privé ou par une autre personne que soi-même.
- 5 Réfléchir sur les pratiques et des actions possibles :

D'achat 	• Faire une liste de courses et acheter seulement ce qui est nécessaire. • Ranger (frigo, placards, maison, commune) pour voir ce qu'on a déjà • Acheter des ampoules basse consommation. • Installer des économiseurs d'eau (mousseurs, douchettes). • Privilégier le vrac, les sacs réutilisables et limiter les emballages. • Installer des dispositif « autonomes » d'éclairage public
D'utilisation 	• Respecter la règle du « premier entré, premier sorti » (consommer d'abord les aliments les plus anciens) ou de l'utilisation prioritaire des aliments le moins frais. • Cuisiner les restes. • Éteindre la lumière en quittant une pièce. • Débrancher les appareils en veille. • Fermer le robinet quand on se brosse les dents ou qu'on se savonne. • Ajouter l'eau grise à l'eau d'arrosage des plantes, arroser tôt le matin ou le soir pour éviter l'évaporation. • Réguler la ventilation et le refroidissement
De conservation 	• Réparer les fuites immédiatement • Bien conserver les objets par l'entretien régulier • Réparer et réutiliser
De fin d'utilité 	• Vendre ce dont on a plus besoin • Troquer ou Donner ce dont on plus besoin, si on ne peut ou ne veut vendre • Trier correctement ses déchets et les introduire dans le circuit de leur prise en charge

- 6 Identifier et tester les scénarios qui correspondent à notre contexte
- 7 Mettre en œuvre et évaluer des pratiques visant la réduction du gaspillage
- 8 Prendre conscience que la réduction du gaspillage se fait graduellement



Matériel nécessaire

Sur le plan individuel, un matériel spécifique n'est pas identifié. Sur le plan communal, l'organisation matérielle des espaces pour favoriser la réparation des objets, des échanges, du troc et du don est important pour la limitation du gaspillage.



Exemple concret du quotidien

- ✓ Encourager une consommation responsable, basée sur les besoins réels et non sur l'imitation sociale.
- ✓ Sensibiliser à la réduction du gaspillage des ressources : eau, électricité, nourriture.
- ✓ Éviter les pratiques courantes de gaspillage, notamment :
 - eau utilisée sans contrôle dans les ménages ;
 - lampes laissées allumées inutilement ;
 - nourriture jetée après les repas.
- ✓ Montrer le lien entre gaspillage et aggravation des difficultés économiques des ménages.
- ✓ Promouvoir la sobriété comme une valeur positive : simplicité, gestion prudente des ressources, réduction des déchets.
- ✓ Organiser des brocantes suivis de marchés gratuits. Cela permettrait aux populations de faire le tri de ce qui leur est ou non utile afin de permettre à ceux qui en ont utilisé de s'en servir ce qui va limiter le gaspillage.



Erreurs fréquentes à éviter

Comme pour les autres compétences, le changement ne vient que lorsque la personne se rend compte de ce qu'elle fait et en est insatisfaite. Le gaspillage est parfois plus subtil à identifier c'est pourquoi il faut privilégier l'analyse de l'apprenant. Lui demander jusqu'à quel point il se sent confortable avec la façon dont il gère les ressources.



Exemples d'illustration et question pour conduire l'activité





Fil conducteur pour le déroulé de l'atelier pratiques :

- Que remarquez-vous dans le comportement des deux personnes sur les 2 images ?
- Quelles sont les conséquences du gaspillage alimentaire ?
- Que peut-on faire pour éviter de jeter la nourriture ?
- Connaissez-vous des recettes simples pour réutiliser les restes ?
- Avez-vous déjà laissé couler l'eau sans y penser ?
- Quels gestes simples permettent de réduire la consommation d'eau et d'énergie électrique ?



Message clé de la compétence

- « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».
- « Réduire le gaspillage, c'est protéger notre environnement et économiser nos ressources. »
- « Consommer avec responsabilité aujourd'hui, c'est préserver les ressources pour demain. »
- « Ne gaspillons pas la nourriture : ce que nous jetons pourrait encore nourrir quelqu'un ou servir à la terre. »
- « Chaque ressource gaspillée est une richesse perdue pour la communauté. »
- « La sobriété n'est pas la pauvreté : c'est utiliser les ressources avec intelligence et responsabilité. »
- « Si chaque ménage réduit un peu son gaspillage, tout le quartier devient plus propre et plus durable. »
- « Acheter selon ses besoins, bien conserver les produits et réutiliser ce qui peut l'être permet de réduire les déchets et d'économiser de l'argent. »
- « Encourager le don, le recyclage créatif ou la réparation ».
- « Réduire - Réutiliser - Valoriser : trois gestes simples pour moins de gaspillage et un environnement plus propre. »



Pratique de gaspillage de la nourriture lors d'une fête

COMPÉTENCE 5 : NOURRISSAGE DES ANIMAUX AVEC CERTAINS DÉCHETS





Compréhension

Le nourrissage des animaux avec des déchets désigne la pratique consistant à utiliser certains restes alimentaires ou sous-produits issus des ménages, de la restauration, de l'industrie agroalimentaire ou de l'agriculture pour alimenter le bétail, la volaille, les poissons ou d'autres animaux d'élevage ou de compagnie. Il peut s'agir de

- Déchets de cuisine et de table : restes de repas, épluchures, pain sec, etc.
- Sous-produits agricoles ou d'agro-industries : fanes, feuilles, drêches de brasserie, etc.

Le nourrissage des animaux avec des déchets a une longue histoire, mais il présente aussi des risques. Il s'agit ici d'un nourrissage pour un élevage domestique et non industriel.



Objectif

Le nourrissage des animaux avec des déchets (restes alimentaires, coproduits agricoles ou agro-industriels, invendus, etc.) a une longue histoire, mais il présente aussi des risques. Savoir quels niveaux de qualité des déchets et quelle quantité donner à quel animal est important pour tirer bénéfice de cette ressource. Le nourrissage des animaux avec des déchets peut être écologique et économique s'il est bien encadré et sécurisé. Mais mal géré, il représente un risque sanitaire et social important.

Le nourrissage des animaux avec les certains déchets constitue une première étape de valorisation des biodéchets. Il a pour objectif de réduire la quantité des déchets envoyés à la décharge ou compostés, il réduit également le besoin de produire des aliments pour les animaux.



Pourquoi c'est important

Le nourrissage des animaux avec certains déchets est une tradition ancienne dans de nombreuses cultures. Il permet à certains éleveurs modestes de réduire leurs coûts alimentaires et de maintenir leur activité. Il peut renforcer le lien social à travers le don fait par des ménages aux éleveurs.

C'est important de nourrir les animaux avec certains restes pour limiter le gaspillage et tirer plus de profit de cette ressource disponible. Dans les zones rurales, on voit des animaux aller se nourrir sur les dépôts sauvages.



Étapes pratiques (comment faire)

La compétence de nourrissage des animaux avec certains déchets est liée aux autres compétences. C'est l'une des premières compétences de valorisation des déchets. Cette compétence peut s'acquérir indépendamment des autres compétences en fonction de chaque apprenant.

Nous avons identifié des étapes pratiques pour faciliter l'acquisition de la compétence de nourrissage des animaux avec les déchets. Les accompagnateurs et les apprenants doivent :

- 1 Avoir consciences des conséquences (sur le plan environnemental, sanitaire, social et économique) de l'insuffisance ou de l'absence du nourrissage des animaux avec certains déchets
- 2 Identifier les aliments pouvant être donné en fonction des animaux
- 3 Connaître les risques liés au nourrissage des animaux avec les déchets

- 4 Savoir dans quel état et à quel niveau de qualité les restes de repas peuvent encore être donnés aux animaux en toute sécurité.
- 5 Savoir qu'il est indispensable, au risque d'intoxication de débarrasser l'espace de vie des animaux des restes alimentaires en décomposition avant de faire de nouveaux apports. Maintenir un niveau de propreté suffisant.
- 6 Observer et analyser la consommation des animaux pour savoir quels restes ils préfèrent et les quantités qu'ils consomment afin d'ajuster
- 7 Savoir varier les restes et les apports alimentaires afin d'assurer une alimentation équilibrée aux animaux.
- 8 Identifier et tester différentes façons d'utiliser les restes de repas pour nourrir les animaux à partir des restes alimentaires.



Matériel nécessaire

Le matériel pour le nourrissage des animaux est un réceptacle pour les recueillir avant de les porter aux animaux. Si une commune souhaite collecter des restes pour le nourrissage des animaux, elle aura besoin de mettre en place un circuit de collecte de ces déchets spécifiques.



Exemple concret du quotidien

- ☒ Utiliser uniquement des déchets alimentaires sains (non avariés, non contaminés, sans plastiques) pour le nourrissage des porcs, volailles et autres animaux d'élevage.
- ☒ Trier les déchets organiques en amont avant de les donner aux animaux.
- ☒ Valoriser les restes alimentaires pour réduire les déchets ménagers.
- ☒ Utiliser le nourrissage comme levier d'économie circulaire locale.
- ☒ Contribuer à la propreté du quartier en évitant l'accumulation de déchets alimentaires.
- ☒ Associer cette pratique à une réduction des coûts d'alimentation animale.
- ☒ Encourager le lien entre gestion des déchets et activités génératrices de revenus (élevage)
- ☒ Donner les déchets alimentaires à consommer par les animaux dans un espace dédié, et non dans la rue.
- ☒ Structurer la filière locale entre producteurs de déchets et éleveurs.



Dans un domicile à Yaoundé, ces chèvres ont à leur disposition des épluchures de bananes pour leur alimentation.
@ Blandine Tchamou 30 octobre 2024

Erreurs fréquentes à éviter

Les intoxications sont souvent dues au fait que des déchets déjà en décomposition sont donnés aux animaux. Il est très important de tenir compte de la qualité à leur donner. Parfois, on oublie d'enlever les restes des précédents aliments parfois déjà en décomposition avant de donner des nouveaux qui parfois se collent aux anciens et intoxiquent les animaux. Il est très important de faire attention aux restes de viandes et de poissons qui peuvent être dangereux pour les animaux.

Message clé de la compétence

- « Bien triés, les déchets alimentaires deviennent une ressource utile pour nourrir les animaux et réduire les déchets. »
- « Nourrir les animaux avec des restes est utile, à condition de respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire. »
- « Valoriser les déchets alimentaires, c'est soutenir l'élevage, améliorer l'alimentation et produire du fertilisant naturel pour les sols. »



Exemples d'illustration et question pour conduire l'activité

Type de déchet/ Reste alimentaire	 Bovins	 Porcins	 Volaille	 Risques/précautions
 Restes de fruits mûrs				Eviter les fruits fermentés ou mois
 Restes de légumes				Attention aux restes crus de manioc amer qui peuvent être toxiques
 Eau de lavage de riz, cuisson de légumes				A utiliser immédiatement, ne pas laisser fermenter
 Restes de céréales				Ne pas donner si acides ou mois
 Coquilles d'arachide, tourteaux, drèches				Introduire progressivement
 Restes de repas cuit				Eviter le sel, les épices, les aliments avariés
 Feuilles fraîches				Certaines feuilles peuvent être toxiques
 Epluchures de bananes, ignames, patates, taros				Bien séché
 Restes de viande ou os				Risque de contamination bactérienne
 Restes de poissons				Attention aux arrêtes
 Restes fermentés				Risque d'intoxication
 Son de maïs ou de blé				Veiller à l'absence de charançons ou moisissures
 Coquilles d'œufs broyées				Source de calcium, bien séché et broyé

Ce tableau constitue une bonne base pour initier un jeu de question réponses entre les animateurs et les cibles.

COMPÉTENCE 6 : COMPOSTAGE DES BIO-DÉCHETS





Compréhension

Le compostage des déchets est un processus biologique de dégradation aérobie (en présence d'oxygène) par lequel des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) transforment les matières organiques biodégradables (déchets de cuisine, déchets verts, résidus agricoles) en une matière stable, sombre et riche en humus appelée compost.



Objectif

L'objectif du compostage est de transformer les déchets biodégradables en ressource qui permet de limiter la pauvreté des sols. C'est une solution simple, économique et écologique pour recycler les déchets biodégradables en ressource pour l'amendement des sols plutôt que de les enterrer dans les décharges (c'est une source de pollution au méthane qui génère un risque d'incendie).



Pourquoi c'est important

Le compostage des déchets biodégradable est une pratique importante du maintien du cycle naturel qui consiste à rendre à la terre une partie des aliments qu'elle a produit. Le compostage des biodéchets permet de :

- Améliorer la capacité de rétention en eau des sols et réduire les besoins en irrigation des cultures
- Réduire le volume de déchets envoyés en décharge
- Produire un amendement organique riche en nutriments, qui favorise la fertilité des sols et limite l'usage d'engrais chimiques.
- Régénérer les sols (stockage du carbone, de l'eau, amélioration de la biodiversité microbienne).



Étapes pratiques (comment faire)

La compétence de compostage des déchets biodégradables est liée aux autres compétences. C'est la principale pratique de transformation des déchets accessible aux citoyens. Cette compétence peut s'acquérir indépendamment des autres compétences en fonction de chaque apprenant.

Nous avons identifié des étapes pratiques pour faciliter l'acquisition de la compétence de compostage des déchets biodégradables. Les accompagnateurs et les apprenants doivent :

- 1 Reconnaître les déchets biodégradables
- 2 Savoir faire la différence entre les déchets azoté (ce sont des matières qui contiennent une quantité importante en eau : épluchures, excréments, feuilles vertes...) et carbonés (ce sont des matières sèche qui ont très peu d'eau : feuilles mortes, papier, cartons, broyat, sciure de bois)
- 3 Connaître l'importance des deux types de déchets azoté et carboné pour l'équilibre du compost
- 4 Déposer régulièrement les déchets biodégradables dans le composteur ou sur le site dédié au compostage et se rassurer que les déchets mis à composter sont assez humides pour se décomposer aisément.

- 5 Connaître les éléments principaux pour un bon compostage qui sont : les déchets biodégradables azotés et carbonés, l'humidité, la chaleur et l'aération
- 6 Savoir reconnaître que le compost est mur (les matières mises à composter ne sont plus reconnaissables (épluchures, feuilles, herbe, etc.), il est friable pas collant. Le compost ressemble à un terreau sombre, homogène et grumeleux. Il dégage une odeur de sous-bois, de terre forestière.
- 7 Récolter le compost si l'on dispose d'un seul composteur net°. Il faut alors, retirer et mettre de côté les derniers déchets déposés dans le composteur, récupérer le compost qui se trouve au fond du composteur et remettre les déchets retirés du dessus au fond du composteur. Certains composteurs comportent un accès au fond qui donne accès au compost déjà mûr. Le compost récolté peut être stocké dans des sacs en attendant leur utilisation.
- 8 Savoir estimer la quantité de déchets composté par rapport au gisement pour envisager l'amélioration.



Matériel nécessaire

Il est nécessaire de disposer d'un espace extérieur pour le compostage.

Pour la production domestique, il est conseillé de placer les déchets dans un composteur. Celui-ci offre un cadre propice à l'accélération de la décomposition des matières organiques, grâce à une meilleure aération et une montée en température plus rapide. Le composteur « maison » peut être fabriqué à partir d'un fût en plastique (généralement de 200 litres), ouvert sur la partie supérieure pour permettre le dépôt des déchets, et percé de nombreux trous sur le fond afin de favoriser l'aération et l'écoulement des liquides. Ce type de composteur constitue une solution transitoire et économique, en attendant l'acquisition d'un composteur en bois, plus durable mais parfois moins adapté aux conditions climatiques humides du Cameroun.

- Pour la production domestique si l'installation d'un composteur net° n'est pas possible et que l'espace le permet, il est possible de mettre les déchets en tas et délimiter l'espace avec des pierres.
- Un ménage qui n'a pas d'espace et pas les moyens de mettre un composteur y arrive en mettant de la terre dans un sac avec des déchets biodégradables qui ont déjà commencé à se décomposer qu'il recouvre avec la terre, du sable ou de la sciure de bois.
- Les communes mettent généralement les déchets en tas, compostage en andain car les quantités sont plus importantes
- Il est utile d'avoir un brasseur pour aérer les déchets dans le composteur
- Un râteau ou une fourche peut également servir
- Les communes peuvent à l'aide de fourches retourner les andains. Des engins spécifiques sont conçus pour humidifier et aérer les andains.



Déchets biodégradables à déposer dans le composteur dans un domicile à Douala. @Blandine Tchamou 18 février 2024



Exemple concret du quotidien

- ✓ Transformer les déchets organiques (épluchures, restes alimentaires, feuilles) en compost (engrais naturel)
- ✓ Réduire la quantité de déchets envoyés aux dépotoirs et dans l'environnement
- ✓ Utiliser le compost pour améliorer la fertilité des sols (jardins, espaces verts, agriculture urbaine)
- ✓ Réduire l'utilisation d'engrais chimiques coûteux
- ✓ Valoriser les déchets organiques en ressource utile et génératrice de revenus potentiels
- ✓ Mettre en place un composteur à proximité des ménages, des marchés ou des espaces communautaires
- ✓ Assurer un bon mélange des déchets (secs / humides) pour favoriser la décomposition
- ✓ Maintenir une bonne aération et un taux d'humidité équilibré
- ✓ Couvrir les déchets pour éviter les odeurs et la prolifération des nuisibles
- ✓ Sensibiliser les populations à l'importance du compostage dans la réduction de la pollution
- ✓ Encourager une prise de conscience environnementale et des pratiques responsables



Fabrication du compost à domicile

Erreurs fréquentes à éviter

Mieux connaître les déchets mis à composter

CATÉGORIE DE DÉCHET	EXEMPLES	RAISONS / EFFETS INDÉSIRABLES
Agrumes et fruits très acides	Épluchures d'orange, citron, pamplemousse	Leur acidité abaisse le pH du compost, ralentit l'activité des micro-organismes et se décompose lentement. À limiter ou mélanger avec d'autres matières.
Restes de repas cuits et aliments gras	Restes de riz, sauces, huiles, os, arrêtes de poissons	Risque d'odeurs, d'attirer les rats, chiens, mouches. Mauvais équilibre carbone/azote.
Excréments d'animaux domestiques	Chiens, chats	Risque sanitaire (parasites, bactéries, œufs de vers).
Déchets d'origine animale	Viande, poisson, produits laitiers	Décomposition lente et malodorante, prolifération de mouches et de rongeurs.
Plantes malades ou contaminées	Feuilles ou branches avec champignons, mildiou, insectes	Risque de propager les maladies dans le compost et au jardin.
Cendres et charbons	Cendres de bois, résidus de barbecue, Charbon de bois, briquettes	Trop riches en sels minéraux et métaux lourds, bloquent la décomposition et modifient le pH.

CATÉGORIE DE DÉCHET	EXEMPLES	RAISONS / EFFETS INDÉSIRABLES
		Contiennent souvent des additifs chimiques nocifs pour le sol.
Déchets non biodégradables	Plastiques, métaux, verres, tissus synthétiques	Ne se décomposent pas.
Graines et pépins	Restes de tomates, papaye, courge...	Risque de germination dans le compost. À éviter ou à bien broyer.

- Privilégier les petits morceaux : plus la taille est réduite, plus la décomposition est rapide.
- Alternier les matières « sèches » et « humides » pour un compost équilibré (ex. : feuilles sèches / épluchures).
- Surveiller l'humidité : un compost trop sec ralentit, trop humide sent mauvais.
- Brasser régulièrement pour aérer et éviter la fermentation.

Le mécanisme d'humidification du compost : comment maintenir un taux d'humidité optimal

L'humidité est un élément essentiel du compostage. Les micro-organismes (bactéries, champignons) qui transforment les déchets ont besoin d'eau pour vivre et travailler efficacement.

Un compost trop sec ralentit la décomposition.

Un compost trop humide manque d'oxygène, dégage de mauvaises odeurs et peut pourrir.

Quel est le bon niveau d'humidité ?

Le compost doit être humide comme une éponge essorée :

- En le prenant dans la main, il doit être humide au toucher.
- Il ne doit pas laisser couler d'eau lorsqu'on le presse.

On estime qu'un bon compost contient environ 50 à 60 % d'humidité.

Comment maintenir une bonne humidité ?

1. Équilibrer les matières vertes et brunes
 - Les matières vertes (épluchures, restes frais) apportent de l'humidité.
 - Les matières brunes (feuilles sèches, carton, sciure) absorbent l'excès d'eau.
2. Arroser si nécessaire. En saison sèche, ajouter un peu d'eau, de préférence en fine pluie, puis mélanger.
3. Protéger de la pluie excessive. En saison des pluies, couvrir le compost pour éviter qu'il ne soit détrempé.
4. Aérer régulièrement. Retourner le compost permet de répartir l'humidité et d'éviter les zones trop mouillées.

Signes d'un problème d'humidité

- Compost trop sec : matière dure, peu d'odeur, décomposition lente.
- Compost trop humide : odeur désagréable, présence de liquide, matière collante.

Maintenir un bon taux d'humidité, c'est trouver l'équilibre entre eau et air.

Un compost bien humidifié se décompose plus vite, sent bon la terre et produit un amendement de qualité.

Mauvaises odeurs et nuisibles

Pour éviter les nuisibles et les mauvaises odeurs dans le compost, il est important de respecter quelques règles simples. Il faut toujours recouvrir les déchets alimentaires frais avec une couche de matières sèches (feuilles mortes, sciure, carton non imprimé) afin de limiter les odeurs et d'empêcher les mouches d'y pondre.

Faire un trou dans les déchets déposés au compost pour y déposer de la viande, du poisson, des produits laitiers ou des aliments très gras, qui attirent les animaux et provoquent des odeurs fortes.

Le compost doit être bien aéré, en le mélangeant régulièrement, afin d'éviter l'excès d'humidité responsable des mauvaises odeurs. Enfin, si possible, utilisez un bac fermé ou protégé par un grillage pour empêcher l'accès aux rongeurs et autres animaux.

Encouragement au compostage

Les animateurs doivent garder à l'esprit que le processus d'apprentissage du tri et du compostage est progressif.

Il est fréquent que les apprenants commettent des erreurs lors des premières tentatives de tri ou de découpe des matières à composter. Ces erreurs ne doivent pas susciter de reproches, mais plutôt être considérées comme des étapes normales d'apprentissage.

Il est donc important d'encourager les apprenants dans leur démarche, même imparfaite au départ. Avec la pratique, ils acquièrent progressivement les bons réflexes : le tri devient plus rigoureux, la préparation des matières plus adaptée et la qualité du compost s'améliore.

La participation active des cibles à l'enlèvement des déchets non biodégradables du composteur fait également partie intégrante de cet apprentissage.



Des composteurs net° abandonnés dans une institution scolaire. Il ne suffit pas d'avoir le matériel et que les personnes se montrent intéressées pour que le compostage se fasse. Le démarrage d'une nouvelle culture est complexe.

@Cedric Assoua 30 juin 2024



Les ateliers pratiques liés à l'acquisition de la compétence en compostage se dérouleront directement sur le potager existant.

À proximité, un dispositif de compostage sera installé afin de permettre l'observation et la manipulation du compost en situation réelle.

Les animateurs devront préparer à l'avance des échantillons de compost à différents stades de décomposition (déchets frais, compost en transformation, compost mûr).

Cela permettra de réaliser une démonstration pratique, étape par étape, montrant :

- comment les déchets se transforment,
- l'importance de l'aération et de l'humidité,
- et les signes d'un compost bien mûr.

L'objectif est que les participants voient, touchent et comprennent le processus, afin de pouvoir le reproduire ensuite dans leur environnement.



Message clé de la compétence

- « *Compostez vos déchets biodégradables ! Transformez vos restes en engrais naturel pour nourrir la terre, réduire la pollution et protéger notre environnement.* »
- « *Le compostage des déchets permet de pratiquer l'agriculture indispensable à notre consommation alimentaire* ».



Il convient de souligner qu'en dehors du compostage domestique, il existe une grande diversité d'autres méthodes innovantes et complémentaires permettant aux ménages de valoriser efficacement leurs ressources organiques :

- **L'intégration en permaculture** : Utilisation directe des biodéchets sur les parcelles (via le paillage ou les buttes auto-fertiles) pour nourrir le sol, retenir l'humidité et supprimer les intrants chimiques.
- **La bioconversion par les asticots** : Élevage de larves de la mouche soldat noire sur les résidus alimentaires. Cette méthode permet un recyclage ultra-rapide et produit des protéines locales de haute qualité pour l'aviculture et la pisciculture, ainsi qu'un engrais résiduel (le frass).
- **La production de biogaz domestique** : Fermentation des matières hautement dégradables dans des micro-méthaniseurs de cour ou de jardin pour produire un gaz de cuisson propre et gratuit, accompagné d'un digestat liquide fertilisant.
- **Le vermicompostage** : Recyclage biologique accéléré à l'aide de vers de terre spécifiques, idéal pour obtenir un engrais de qualité supérieure dans les espaces urbains restreints.
- **Le nourrissage animal traditionnel** : Tri à la source des épluchures saines et des restes de repas non altérés pour l'alimentation immédiate et gratuite de la basse-cour ou du petit élevage familial.

COMPÉTENCE 7 : UTILISATION DU COMPOST DANS LES CULTURES





Compréhension

L'utilisation du compost dans les cultures est la capacité d'expérimenter la culture de plantes avec un sol amandé. L'usage du compost pour les cultures permet de se rendre compte de l'indispensable apport du compost pour les plantes. C'est une compétence minimaliste qui se rapproche et pose les bases des pratiques de cultures sur sol vivant et de la permaculture.



Objectif

L'utilisation du compost pour les cultures vise à amener l'apprenant à donner du sens aux pratiques de gestion durable des déchets.

Elle permet de comprendre et de matérialiser le cycle du vivant, une boucle naturelle qui part du sol, nourrit l'assiette, puis retourne au sol.

Cette démarche renforce la conscience écologique et la cohérence entre production, consommation et restitution à la nature.



Pourquoi c'est important

L'utilisation du compost pour les cultures est une pratique qui permet l'amélioration la fertilité du sol l'amélioration de la structure et la santé du sol, la réduction de l'utilisation d'intrants chimiques, la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité des cultures.



Étapes pratiques (comment faire)

La compétence de compostage de culture avec le compost est liée aux autres compétences. C'est la suite logique de la compétence de compostage des déchets biodégradables et des TLB. Elle nécessite de disposer d'un espace pour la culture sur le sol et/ou en pots. Cette compétence peut s'acquérir indépendamment des autres compétences en fonction de chaque apprenant.

Nous avons identifié des étapes pratiques pour faciliter l'acquisition de la compétence de culture avec le compost qui est une compétence minimaliste qui se rapproche et pose les bases des pratiques de cultures sur sol vivant et de la permaculture. Les accompagnateurs et les apprenants doivent :

- 1 Identifier l'espace disponible pour les cultures et déterminer si les cultures doivent se faire en terre ou en pot
- 2 Observer l'ensoleillement en fonction des heures et des saisons
- 3 Déterminer la quantité de compost à utiliser en fonction de la qualité du sol et des cultures envisagées
- 4 Connaître les cultures gourmandes en compost et celles qui en ont moins besoin
- 5 Choisir les cultures en fonction de l'espace de culture, de la qualité du sol, de l'ensoleillement, de la période, de l'expérience et des goûts de ceux qui vont s'en occuper ont l'usage
- 6 Observer le développement des plantes pour identifier et prévenir les besoins en eaux et les carences. Les plantes ont besoin d'apports variés pour leur croissance.
- 7 Récolter si ce sont des plantes de consommation, tailler au besoin si ce sont des plantes ornementales
- 8 Intégrer les restes issus de ces cultures dans un nouveau processus de compostage.



Matériel nécessaire

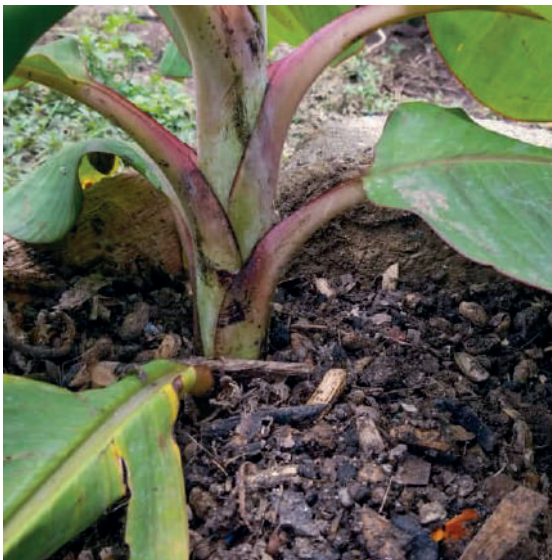
Pour mettre sur pied des cultures avec le compost, il faut disposer :

- D'un espace à cultiver en pleine terre où en pot.
- Des pots en fonction des moyens et opportunités
- Du matériel nécessaire pour cultiver et entretenir les cultures
- Des plantes à cultiver,
- Un accès à l'eau pour l'arrosage



Exemple concret du quotidien

- ☒ Utiliser le compost comme engrais naturel riche en nutriments (azote, phosphore, potassium) pour améliorer la fertilité des sols.
- ☒ Privilégier un compost bien mûr (couleur sombre, odeur de terre, texture fine) pour éviter d'endommager les cultures.
- ☒ Remplacer le dépôt direct de déchets frais par un compostage préalable, plus efficace et sans risques (odeurs, nuisibles, déséquilibres du sol).
- ☒ Mélanger le compost à la terre pour favoriser l'absorption des nutriments par les plantes.
- ☒ Appliquer le compost quelques semaines avant le semis ou la plantation pour une meilleure intégration au sol.
- ☒ Respecter les doses d'application pour éviter les déséquilibres nutritifs.
- ☒ Protéger le compost contre la pluie excessive et le soleil direct pour préserver sa qualité.
- ☒ Éviter l'introduction de déchets dangereux ou non biodégradables (plastiques, métaux, produits chimiques).
- ☒ Valoriser le compost comme levier pour améliorer les rendements agricoles et les revenus locaux.
- ☒ Former le personnel communal à la fabrication et à l'utilisation du compost.
- ☒ Organiser des démonstrations pratiques pour montrer aux populations comment valoriser leurs déchets biodégradables.
- ☒ Utiliser les espaces communaux comme sites d'expérimentation et de sensibilisation.
- ☒ S'appuyer sur les services existants (notamment parcs et jardins) comme points d'ancrage de la démarche.
- ☒ Faire des services techniques communaux des acteurs modèles dans l'utilisation du compost.
- ☒ Promouvoir le compost comme une solution locale pour réduire les déchets et améliorer les cultures.



Plants de canne à sucre et de bananier cultivés avec du compost à Douala
@Anastasié Fopoussi 14 octobre 2025

 Erreurs fréquentes à éviter

Même si le compost est un amendement important pour les cultures, certains en ont plus besoin que d'autres. Il faut donc penser à bien doser le compost, soit environ 2 à 5kg/m2. Certaines plantes (ail, oignons, haricot) en ont moins besoin alors que d'autres sont gourmand (cougues, choux, tomates, poireaux, bananiers...).

Quelques erreurs sont également observées, l'utilisation du compost pas mur, l'enfouissement du compost, mettre le compost frais sur les semis et surtout penser que le compost remplace tout. Certaines carences peuvent apparaître (potassium, calcium, oligo-éléments), il est alors important de savoir varier les apports (cendres de bois, engrais verts, paillis, fumier composté).

Plantes qui apprécient fortement un sol enrichi en compost :

PLANTE	NOM SCIENTIFIQUE	BESOIN EN COMPOST	POURQUOI ?
Amarante	Amaranthus cruentus	Élevé	Croissance rapide, forte demande nutritive
Corète potagère (Kelen-kelen)	Corchorus olitorius	Élevé	Production foliaire abondante
Aubergine africaine	Solanum aethiopicum	Élevé	Forte production de fruits
Piment africain	Capsicum frutescens	Moyen à élevé	Améliore rendement et vigueur
Gombo	Abelmoschus esculentus	Moyen à élevé	Aime les sols riches et bien drainés

Plantes qui préfèrent un apport modéré en compost :

PLANTE	NOM SCIENTIFIQUE	BESOIN EN COMPOST	POURQUOI ?
Maïs	Zea mays	Moyen	Bénéficie d'un sol fertile mais tolère variabilité
Patate douce	Ipomoea batatas	Moyen	Apprécie matière organique
Bananiers plantain	Musa paradisiaca	Moyen	Rendement amélioré avec compost
Sorgho	Sorghum bicolor	Faible à moyen	Adapté aux sols pauvres
Manioc	Manihot esculenta	Faible à moyen	Tolère sols peu fertiles

Plantes qui préfèrent peu d'enrichissement (ou sols pauvres) :

PLANTE	NOM SCIENTIFIQUE	BESOIN EN COMPOST	POURQUOI ?
Moringa	Moringa oleifera	Faible à moyen	Résistant, peu exigeant
Bissap (Roselle)	Hibiscus sabdariffa	Faible à moyen	Supporte sols modérément fertiles
Acacia	Acacia senegal	Faible	Adapté aux sols arides
Baobab	Adansonia digitata	Faible	Très tolérant aux sols pauvres
Aloe vera	Aloe vera	Faible	Sensible à l'excès d'humidité



Les ateliers pratiques liés à l'acquisition de la compétence « utilisation du compost en agriculture » se dérouleront directement sur le potager existant, afin de favoriser un apprentissage concret, progressif et lié au réel.

Avec l'appui d'un partenaire spécialiste en agroécologie ou en maraîchage, les apprenants seront accompagnés pour :

1. Comprendre le rôle du compost dans l'amélioration du sol (fertilité, rétention d'eau, structure du sol).
2. Identifier les types de compost utilisables et les moments appropriés pour les appliquer.
3. Apprendre les gestes techniques :
 - incorporation du compost dans le sol,
 - dosage et répartition,
 - arrosage adapté,
 - entretien du potager.
4. Mettre en pratique directement dans les planches de culture ou les bacs potagers.
5. Observer les résultats sur la croissance des plantes et la qualité des récoltes.

L'objectif de ces ateliers est de permettre aux participants d'obtenir des aliments de première nécessité (légumes-feuilles, tomates, poivrons, condiments, etc.) à partir d'un sol nourri naturellement, sans recours systématique aux engrais chimiques



Mise à contribution de la FAO

Dans le cadre de l'initiative « Cameroun Villes Vertes », la FAO a conclu une convention avec la commune d'arrondissement de Yaoundé 5 afin de développer un système alimentaire urbain durable.

Grâce à sa grande expérience dans les domaines de l'agriculture urbaine, de la foresterie péri-urbaine et de la gestion des déchets organiques, la FAO accompagne la mise en œuvre d'ateliers pratiques visant à :

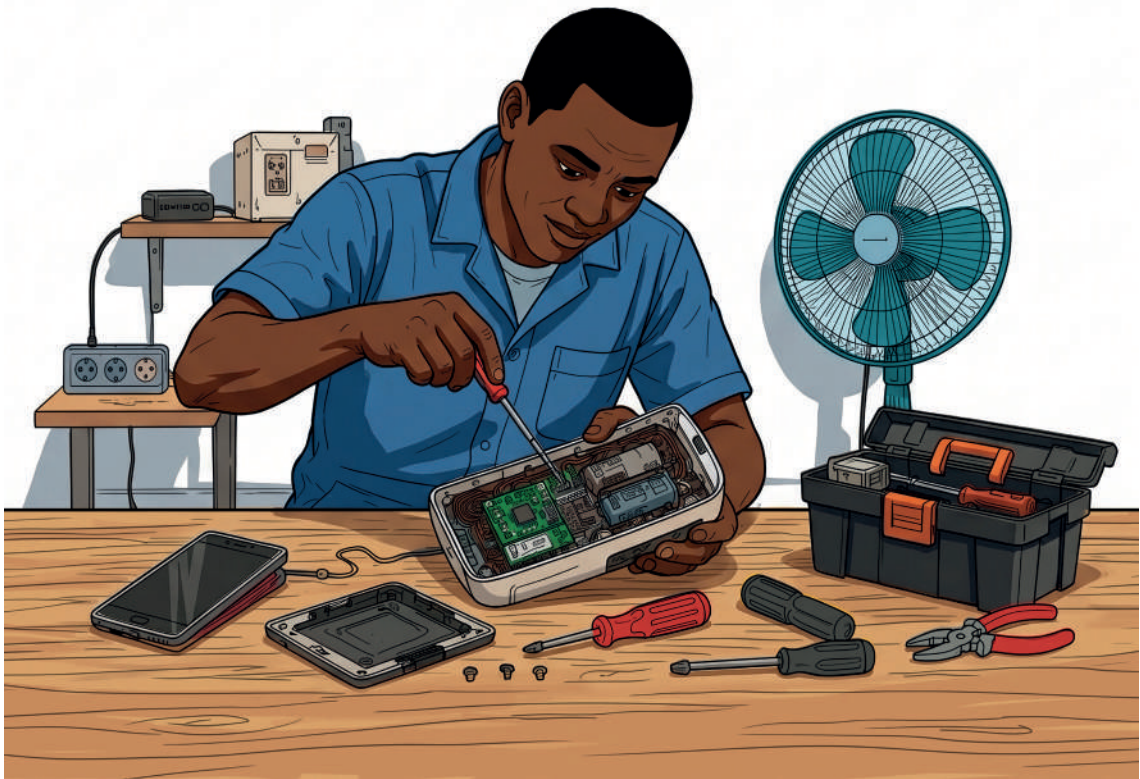
- former les agents communaux et les habitants à la collecte sélective et au compostage ;
- développer des espaces de production maraîchère intégrée dans le cadre urbain ;
- instaurer des pratiques de valorisation des déchets organiques pour renforcer l'autonomie alimentaire et réduire l'enfouissement.



Message clé de la compétence

- « Un sol bien nourri produit de meilleures récoltes ! »
- « Le compost aide le sol à retenir l'eau et à améliorer sa texture, ce qui réduit l'érosion et le dessèchement. »
- « Le compost aide les plantes à boire quand l'eau se fait rare ! »
- « Utiliser le compost diminue la dépendance aux engrais chimiques, ce qui est bénéfique pour la santé et l'environnement. »
- « Les restes alimentaires, feuilles et autres déchets biodégradables peuvent être transformés en compost, réduisant les déchets dans les rues et décharges ».
- « Transformons nos déchets en nourriture pour la terre ! »
- « Le compostage contribue à la réduction de la pollution et favorise une agriculture durable ».
- « Cultivons vert, cultivons durable ! »
- « Évitions le compostage de matières non biodégradables ou animales non traitées. »
- « Compost mûr et sûr = plantes saines ! »
- « Le compost est une matière nécessaire pour le sol et les cultures. Il est important qu'il soit suffisamment mur. »

COMPÉTENCE 8 : ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS





Compréhension

Allonger la durée de vie des produits est une compétence essentielle dans la logique de l'économie circulaire. L'un des principes de cette économie est simple : garder les produits le plus longtemps possible afin d'éviter le gaspillage.

Cette compétence consiste à encourager toutes les pratiques qui permettent de faire durer les objets. Cela passe par une utilisation responsable, un bon entretien, la réparation, la réutilisation, le don ou le réemploi. Lorsque l'on ne peut plus utiliser un produit, le recyclage reste la dernière étape.

Au Cameroun, une culture de la nouveauté s'installe progressivement dans les habitudes de consommation. Utiliser un objet déjà employé ou récupérer un objet dont quelqu'un d'autre n'a plus besoin est parfois perçu, à tort, comme un signe de pauvreté. Pourtant, c'est avant tout un geste de bon sens. Réutiliser permet d'économiser de l'argent, de préserver les ressources naturelles et de réduire la quantité de déchets.

Adopter cette pratique, c'est faire un choix responsable en faveur de la durabilité et de la protection de l'environnement.



Objectif

L'objectif principal est de maintenir l'usage des produits le plus longtemps possible avant qu'ils ne deviennent un déchet à recycler ou un déchet ultime.



Pourquoi c'est important

Il est important de garder les produits le plus longtemps possible en usage. Cela permet d'éviter de prélever de nouvelles ressources naturelles pour en fabriquer d'autres.

Quand on utilise un objet plus longtemps, on n'a pas besoin d'en acheter un nouveau. Cela permet de faire des économies, mais aussi de réduire la pression sur l'environnement.

Et lorsqu'un produit ne peut vraiment plus être utilisé, il peut être recyclé pour fabriquer le même type de produit ou d'autres objets. Le recyclage permet de réduire les coûts de fabrication, surtout en limitant les impacts sur l'environnement et sur la santé.



Étapes pratiques (comment faire)

La compétence qui consiste à allonger la durée de vie des produits est liée aux autres compétences. Elle fait partie d'un ensemble de pratiques qui encouragent une consommation plus responsable.

Cependant, cette pratique est parfois associée à la pauvreté ou au manque. À cause de cette perception, certains apprenants peuvent se sentir mal à l'aise ou remettre en question leur valeur personnelle ou culturelle, surtout lorsque le gaspillage est perçu comme un signe de réussite sociale.

Il est donc important d'expliquer que faire durer un produit n'est pas un signe de pauvreté, mais un choix responsable et intelligent. C'est une manière de préserver les ressources, de réduire les déchets et de protéger l'environnement.

Cette compétence peut s'apprendre progressivement, selon le contexte et la situation de chaque apprenant. Pour faciliter son acquisition, nous avons identifié des étapes pratiques.

Les accompagnateurs et les apprenants doivent :

- 1 Identifier les pratiques et situations de non allongement de la durée de vie des objets
- 2 Avoir consciences des conséquences (sur le plan environnemental, sanitaire, social et économique) de l'absence ou de l'insuffisance des pratiques qui visent l'allongement de la durée de vie des produits.
- 3 Discuter sur les connaissances et des pratiques effectives d'allongement de la durée de vie des produits que sont :
 - L'utilisation et l'entretien responsable
 - Le réemploi et la seconde main
 - La réparabilité
 - La mutualisation
 - Le recyclage
- 4 Echanger sur le lien qu'ils perçoivent concernant les pratiques d'allongement de la durée de vie des produits et la notion de manque et de pauvreté.
- 5 Identifier les situations et conditions où l'allongement de la durée de vie des produits pourrait se réaliser.
- 6 Réfléchir sur la valeur réelle des produits dont on souhaite allonger la durée de vie et percevoir les bénéfices de contribuer à l'entretien de l'existence des filières de valorisation
- 7 Mettre en œuvre et évaluer des pratiques visant l'allongement de la durée de vie des produits
- 8 Prendre conscience que les pratiques d'allongement de la durée de vie des déchets s'acquièrent graduellement



Matériel nécessaire

Au niveau individuel, aucun matériel spécifique n'est exigé. Chaque apprenant peut cependant s'appuyer sur les ressources disponibles dans son environnement immédiat pour mettre en pratique les activités proposées.

Au niveau communal, il est recommandé d'aménager des espaces fonctionnels favorisant :

- la réparation d'objets (petits ateliers de réparation),
- l'échange, le troc ou le don d'articles encore utilisables,
- et la réutilisation des matériaux ou équipements.

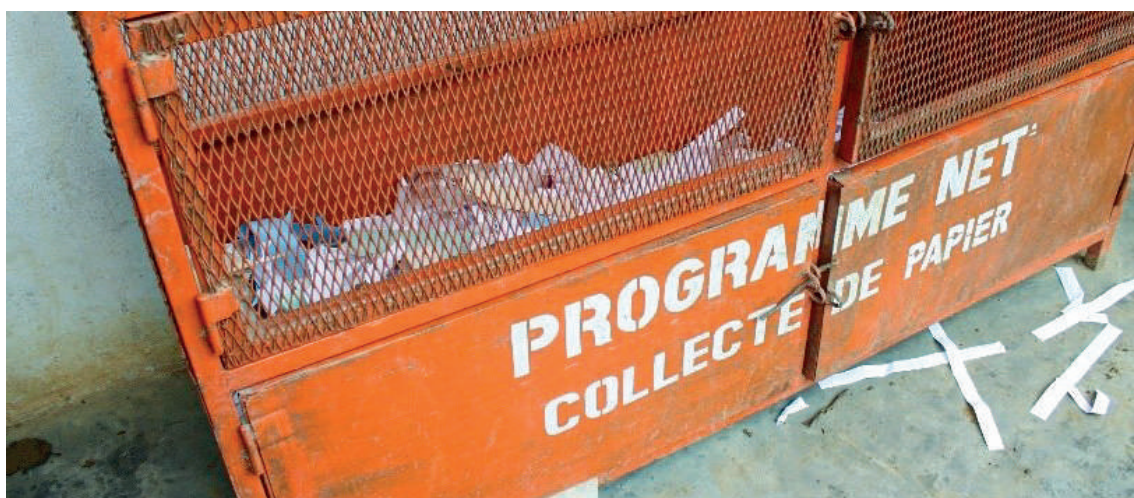
Ces aménagements contribuent à prolonger la durée de vie des produits, à réduire les volumes de déchets et à encourager une culture de sobriété et de responsabilité partagée au sein de la communauté.



Exemple concret du quotidien

- ☒ Réutiliser les bouteilles plastiques pour la vente de jus locaux (foléré, baobab) ou d'eau.
- ☒ Réparer les objets du quotidien (appareils, vêtements, chaussures) au lieu de les jeter.
- ☒ Encourager les métiers locaux de réparation : couturiers, cordonniers, réparateurs.
- ☒ Acheter des biens d'occasion plutôt que des produits neufs.
- ☒ Transformer ou détourner certains objets pour un nouvel usage.

- ✓ Entretien régulièrement les équipements pour prolonger leur durée de vie.
- ✓ Réduire le gaspillage alimentaire, notamment du pain et des produits consommables.
- ✓ Promouvoir une consommation responsable et limiter les achats inutiles.
- ✓ Sensibiliser aux risques sanitaires liés à la réutilisation de produits contaminés (emballages alimentaires, objets sensibles).
- ✓ Valoriser les pratiques existantes et les rendre conscientes et structurées.
- ✓ Intégrer ces pratiques dans les habitudes quotidiennes des ménages.
- ✓ Sensibiliser les élèves pour diffuser les bonnes pratiques au sein des familles.
- ✓ Organiser des brocantes communales pour favoriser le tri et la redistribution des objets.
- ✓ Mettre en place des marchés gratuits pour encourager le don et le réemploi.
- ✓ Donner les objets inutilisés plutôt que les jeter.
- ✓ Réutiliser les produits encore fonctionnels au sein de la communauté.
- ✓ Réduire l'utilisation d'emballages et de produits à usage unique.
- ✓ Privilégier des alternatives durables et réutilisables.
- ✓ Réemployer les bouteilles en verre pour le stockage (jus, bouillie, aliments).
- ✓ Transformer les déchets en nouvelles ressources (ex. verre cassé utilisé en construction).



Le papier collecté dans un établissement scolaire à Douala est destiné à une entreprise de fabrication d'alvéoles d'œuf à Douala. © photo Blandine Tchamou 6 juin 2010



Des jeunes en visite à la socaver ont apporté des bouteilles en verre et les jettent dans la ressource de l'usine suivant les couleurs, verre, vert et verre clair dans le cadre d'une formation des jeunes pendant les vacances scolaires. @Un membre de l'association Mieux-être 28 juillet 2011.

Erreurs fréquentes à éviter

Certaines personnes ont souvent tendance à considérer que les produits neufs sont automatiquement de meilleure qualité. Pourtant, bon nombre d'objets fraîchement fabriqués (meubles en panneaux agglomérés, tapis, peintures, plastiques traités...) dégagent des composés chimiques volatils (COV), comme le formaldéhyde ou certains phtalates, issus des colles, des vernis et d'autres traitements industriels. Ces émissions peuvent irriter les voies respiratoires, provoquer des allergies, ou, en cas d'exposition prolongée, représenter un risque sanitaire plus sérieux.



SUGGESTION : Avant d'acheter du neuf, vérifiez l'étiquetage (« Low-VOC », « sans formaldéhyde ajouté ») ou privilégiez les matériaux durables et réparables.

Certaines personnes accordent parfois trop de valeur à leurs objets ou matériaux usagés. Elles demandent une compensation financière très élevée pour les céder. Cela freine la récupération, le recyclage ou le don. Dans ces situations, au lieu de permettre à l'objet de continuer à servir, on préfère le détruire ou le jeter inutilement.

Exemples :

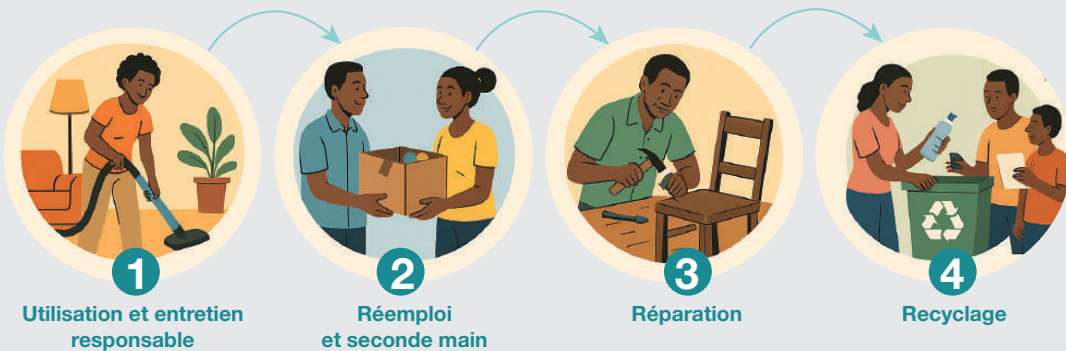
Dans un quartier, un chef de bloc propriétaire d'une boutique a brûlé des boîtes de boissons lactées parce que la somme proposée pour les récupérer était jugée « trop faible ». De la même manière, un député, propriétaire d'imprimerie a préféré continuer de brûler du papier et d'autres déchets pour les mêmes raisons.

Cette manière d'agir va à l'encontre du principe de durabilité. Elle entraîne une perte de ressources, augmente la quantité de déchets et fragilise les activités de récupération et de recyclage. Au final, tout le monde y perd : l'environnement, l'économie locale et la communauté.



Exemples d'illustration et question pour conduire l'activité

ALLONGER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS





Message clé de la compétence

- « Réparer, réutiliser et entretenir les objets permet de réduire les déchets et de protéger notre environnement et la vie humaine. »
- « Prolonger la durée de vie des produits permet de consommer tout ce que nous achetons et de réduire le gaspillage. »
- « Un produit bien conservé, c'est moins de déchets et plus d'économies ! »
- « En évitant le gaspillage, les familles dépensent moins pour remplacer les produits périmés ou abîmés ».
- « Prenez soin de vos produits, ils prendront soin de votre budget ! »
- « Moins de produits jetés signifie moins de déchets dans les rues, décharges et rivières, et moins de pollution ».
- « Allonger la vie des produits, c'est protéger notre quartier et notre planète ! »
- « Acheter et conserver intelligemment permet d'utiliser les produits jusqu'au bout et d'éviter les achats impulsifs ».
- « Acheter moins, conserver mieux, consommer responsable ! »
- « Vérifier les dates de péremption et consommer les produits en priorité ».
- « Réparer ou réutiliser les objets avant de les jeter ».
- « Conservez bien, réutilisez, et vos produits dureront plus longtemps ! »
- « Prolonger la vie d'un objet, c'est préserver les ressources. »
- « Réutiliser n'est pas un signe de manque, c'est un signe de bon sens. »
- « Réparer avant de remplacer : c'est économique et écologique. »
- « Acheter neuf n'est pas toujours mieux : certains produits neufs peuvent être plus polluants. »
- « La valeur d'un objet ne se mesure pas à son âge, mais à sa durabilité et à son utilité. »
- « Donner, échanger ou réemployer est un geste solidaire qui profite à toute la communauté. »



Les ateliers pratiques dédiés à l'acquisition de la compétence « allongement de la durée de vie des produits » permettront également d'aborder les possibilités de recyclage industriel et semi-industriel, ainsi que de présenter les acteurs locaux de la valorisation des déchets (plastiques, métaux, papiers, etc.).

À Yaoundé, plusieurs initiatives existent déjà et pourront être associées à cette démarche, notamment : NAME Recycling, SIWITA, SOCAVERT, REDPLAST, ECOClean Environnement, Cœur d'Afrique, entre autres. Ces acteurs viendront présenter leurs actions et les produits transformés.

L'objectif est de montrer aux apprenants que le prolongement de la vie des objets ne se limite pas à la réparation, mais s'inscrit dans un écosystème plus large de réemploi et de transformation, favorisant à la fois la réduction des déchets et la création d'emplois locaux

COMPÉTENCE 9 : LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, LA QUALITÉ DES PRODUITS





Compréhension

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! telle est l'ambition de la démarche qui consiste à éviter la production de déchets à la source. Outre le fait de se questionner sur la nécessité des déchets produits et des alternatives possibles, les produits de meilleure qualité sont plus durables, impliquent moins de déchets à éliminer et parfois, sont plus faciles à recycler.

La démarche visant la réduction des déchets et le choix des produits de qualité doit s'inscrire dans un changement global des modes de consommations.



Objectif

Réduire la consommation de ressources (matières premières, énergie, eau) en favorisant des produits durables et des comportements responsables. Cette compétence vise à limiter les déchets, éviter les usages uniques et de protéger la nature en utilisant les ressources de manière plus efficace.



Pourquoi c'est important

Toutes les pratiques de gestion des déchets manufacturés (abandon, brûlage, site d'enfouissement contrôlé, incinération) sont sources de pollution plus ou moins importante de l'environnement et donc de l'humain.

La réduction des déchets et le fait de privilégier la qualité des produits est largement bénéfique pour l'environnement, la santé publique et la société, mais elle demande un changement de modèle économique et de comportements sociaux.



Étapes pratiques (comment faire)

Les compétences liées aux pratiques de réduction des déchets s'observent généralement lorsque les personnes prennent déjà soin de leurs déchets et mettent en œuvre diverses compétences analysées plus haut. Il est important s'intéresser aux niveaux d'acquisition des compétences cités plus haut lorsque l'on accompagne à l'acquisition de la compétence de réduction des déchets et le choix de la qualité. C'est un choix de sobriété.

Nous avons identifié des étapes pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences et des pratiques de réduction des déchets. Les accompagnateurs et les apprenants doivent :

- 1 Identifier les situations où les produits jetables ou de moindre qualité sont utilisés
- 2 Identifier les raisons qui pourraient expliquer la non réduction des déchets et le choix des produits jetables ou de moindre qualité
- 3 Avoir consciences des conséquences (sur le plan environnemental, sanitaire, social et économique) de l'absence ou de l'insuffisance des pratiques qui visent la réduction des déchets.
- 4 Echanger sur le lien qu'ils perçoivent concernant les pratiques de réduction des déchets et notion de manque et de pauvreté.
- 5 Discuter sur les connaissances des pratiques effectives de réduction des déchets

- Les pratiques visant l'allongement de la durée de vie des produits
- Le choix des matières naturelles
- Le choix de produits de qualité
- La mutualisation des objets (voitures, appareils...)
- La sobriété

- 6 Echanger sur le lien qu'ils perçoivent concernant les pratiques de réduction des déchets et notion de manque et de pauvreté.
- 7 Réfléchir et imaginer les scénarios qui impliquent personnellement l'apprenant dans les pratiques de réduction et/ou de choix de la qualité
- 8 Mettre en œuvre des pratiques visant la réduction des déchets



Matériel nécessaire

Sur le plan individuel, un matériel spécifique n'est pas identifié. Sur le plan communal, l'organisation matérielle des espaces pour favoriser la réparation des objets, des échanges, du troc et du don est important pour la réduction des déchets.



Exemple concret du quotidien

- ☒ Réduire l'usage du plastique unique
- ☒ Réduire la production de déchets à la source en limitant les achats aux besoins essentiels.
- ☒ Privilégier les produits durables, réutilisables et réparables plutôt que les produits jetables.
- ☒ Utiliser des sacs réutilisables pour les achats quotidiens au marché et en boutique.
- ☒ Éviter les emballages inutiles et favoriser les produits en vrac ou à faible emballage.
- ☒ Réparer et réutiliser les objets avant toute décision de mise au rebut.
- ☒ Sensibiliser les ménages, les enfants et les voisins aux gestes de réduction des déchets.
- ☒ Informer les populations sur les impacts sanitaires des dépôts sauvages liés à une mauvaise gestion des déchets.
- ☒ Encourager les changements de comportement pour réduire la pression sur les services municipaux de collecte.
- ☒ Promouvoir les initiatives locales de réemploi, de compostage et de tri comme sources d'emplois pour les jeunes et les femmes.
- ☒ Intégrer la réduction des déchets dans les politiques locales de gestion urbaine et de salubrité.
- ☒ Renforcer la culture de responsabilité environnementale dans les quartiers et les établissements scolaires.
- ☒ Privilégier le réutilisable (gourde, sacs en tissu).
- ☒ Réparer les objets plutôt que de les remplacer.



Utilisation des sacs réutilisables comme sac poubelle



Transport facilité de déchets



Dépôt dans le bac à ordures



Récupération du sac pour de nouveaux cycles

*L'usage des sacs réutilisables comme sacs poubelles réduit la quantité de plastique utilisée dans cette foire à Douala.
@Photo Blandine Tchamou 14 novembre 2008*

Erreurs fréquentes à éviter

Prendre en compte la culture et les à priori

Dans certains contextes, le troc (échange sans argent) ou le don d'objets usagés peuvent être mal perçus. Ils peuvent être associés à la pauvreté, au manque de moyens ou à une perte de statut social. Recevoir un objet déjà utilisé peut être vécu comme une humiliation ou comme le signe d'une situation difficile.

Par ailleurs, dans certains milieux, des raisons d'ordre mystique ou spirituel peuvent également freiner l'acceptation d'objets donnés ou échangés. Certaines personnes peuvent craindre qu'un objet ayant appartenu à quelqu'un d'autre transporte une influence négative, une malchance ou une intention cachée. Ces croyances, qu'elles soient partagées ou non, influencent réellement les comportements.

Il est donc important de reconnaître ces perceptions sans les juger. Dans une démarche éducative, il s'agit d'ouvrir un dialogue respectueux, d'expliquer les enjeux environnementaux et économiques de la réutilisation, et de proposer des pratiques rassurantes (par exemple : rites de purification, nettoyage, réparation, transformation des objets).

Le troc et le don peuvent alors être présentés non comme des signes de pauvreté, mais comme des actes responsables, solidaires et bénéfiques pour la communauté.

Un choix et non une contrainte

La réduction des déchets ne doit pas être vécue comme une contrainte ou une privation qui diminue la qualité de vie. Elle ne devrait pas donner le sentiment de « se restreindre » ou de perdre en confort.

Réduire ses déchets doit être un choix conscient et compris, et non une obligation imposée. Les apprenants doivent pouvoir décider, en connaissance de cause, s'ils souhaitent adopter ces pratiques et à quel rythme.

L'objectif est d'encourager un changement positif, motivé par la compréhension des enjeux et par l'envie d'agir, plutôt que par la contrainte.



Pendant les ateliers pratiques une affiche pour illustrer « Nos 9 gestes pour moins de déchets » sera présentée aux cibles afin d'initier les échanges.

09 GESTES SIMPLES POUR REDUIRE MES DECHETS

1



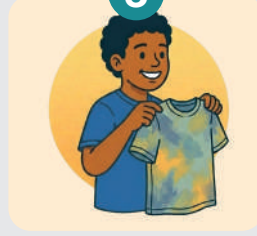
Je choisis
des solutions durables

2



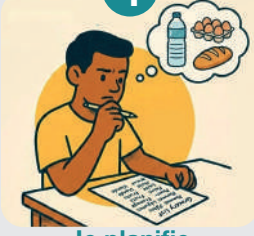
Je répare
lorsque c'est possible

3



Je réutilise
avant de remplacer

4



Je planifie
pour éviter le surplus

5



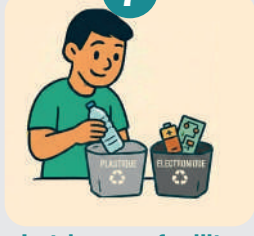
Je partage ce dont
je n'ai plus besoin

6



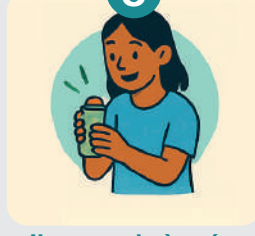
Je cuisine et j'utilise
ce que j'ai avec attention

7



Je trie pour faciliter
la valorisation

8



J'apprends à créer
à partir de l'existant

9



Je choisis la
simplicité et la sobriété

Les cibles seront amenées à donner des exemples concrets pour chaque geste.



Message clé de la compétence

- « Produire moins de déchets est toujours plus efficace que de les traiter après coup ».
- « Donner une seconde vie aux objets (vêtements, emballages, contenants, etc.) réduit considérablement le volume de déchets ».
- « Privilégier les produits avec moins d'emballage ou recyclables ».
- « Choisir des produits durables plutôt que jetables ».
- « Encourager les écoles, commerces et ménages à adopter des pratiques de réduction des déchets ».
- « Réduire les déchets commence par nos choix quotidiens : acheter moins, utiliser plus longtemps et jeter seulement en dernier recours. »



Des élèves de la maternelle qui utilisent des gourdes réutilisables pour leur consommation d'eau quotidienne



PARTIE 5

OUTILLAGE POUR LES COMMUNES

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS (COMMUNE, ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, MÉNAGES)

La démarche d'amélioration des pratiques de gestion des déchets dans les communes doit s'inscrire dans une logique de développement durable participatif.

Elle implique la prise en compte de toutes les entités présentes sur le territoire communal : les associations, les acteurs économiques de tous niveaux, les établissements d'enseignement et les ménages.

La commune doit s'appuyer sur un principe fondamental du développement durable participatif : l'apprentissage mutuel entre la collectivité et l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'améliorer les pratiques de gestion des déchets.

Il est essentiel de rappeler que la commune est composée d'élus et d'agents municipaux, eux-mêmes citoyens et souvent membres actifs des entités locales identifiées.

Ainsi, élus et agents doivent interroger leur rapport personnel aux pratiques de gestion des déchets promues par la commune, afin d'être exemplaires dans leurs comportements et engagements.

Leur responsabilité est donc double :

- D'une part, celle de citoyens respectueux des lois et de la réglementation en vigueur ;
- D'autre part, celle de référents et d'animateurs chargés d'informer, de sensibiliser, de renforcer les capacités et d'encourager la population à améliorer ses pratiques.

Un travail interne doit donc être mené avec les élus et les agents municipaux, poursuivant un double objectif :

1. Améliorer leurs propres pratiques dans leurs espaces professionnels,
2. Et adopter, dans leur vie personnelle, des comportements exemplaires en matière de gestion des déchets.

Les acteurs économiques, les établissements scolaires et les associations doivent s'inspirer des actions de la commune pour analyser et améliorer leurs propres pratiques.

Cela implique d'examiner :

- Les produits qu'ils acquièrent,
- Leurs modes d'utilisation,
- Les déchets générés,
- Et la gestion de ces déchets.

Ils doivent également créer un cadre favorable à la participation de leurs communautés : employés, auto-entrepreneurs, clients, enseignants, personnels d'appui, élèves et parents, afin que chacun puisse contribuer à l'amélioration collective des pratiques.

Enfin, les associations et les ménages ont eux aussi la responsabilité de réfléchir aux moyens d'améliorer leur gestion des déchets, en adoptant des comportements plus responsables et solidaires vis-à-vis de l'environnement communal.

ATELIERS PRATIQUES : LE VILLAGE DE L'AUTO ÉDUCATION À LA GESTION ADÉQUATE DES DÉCHETS

Un contexte d'apprentissage

La gestion adéquate des déchets étant une pratique, une compétence, les ateliers pratiques ont pour objectif d'assurer un contexte de facilitation de l'acquisition des savoirs et d'information sur les méthodes. Les ateliers pratiques seront organisés dans le format d'un village constitué de cases qui sont considérés comme des points étapes.

L'objectif de l'organisation d'un village dédié à l'auto-éducation à la gestion adéquate des déchets est de promouvoir une prise de conscience collective et durable quant à l'impact des comportements individuels sur l'environnement. Ce village vise à offrir un espace d'apprentissage participatif où les habitants, les visiteurs et les communautés voisines peuvent découvrir, expérimenter et adopter des pratiques responsables liées au tri, à la réduction, au recyclage et à la valorisation des déchets.

L'initiative cherche également à encourager l'autonomie et l'implication citoyenne. Par des ateliers pratiques, des démonstrations, des formations et des activités collaboratives, chaque participant est amené à développer des compétences concrètes ainsi qu'un sens du partage et du respect de l'environnement. Le village devient ainsi un modèle de référence, capable d'inspirer et de diffuser des comportements vertueux au-delà de son propre territoire.

À terme, ce projet contribue à l'amélioration du cadre de vie, à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de la pollution. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable qui associe éducation, innovation sociale et responsabilité collective.

Le passeport du village de l'auto-éducation à la gestion adéquate des déchets

Le passeport est un document personnel remis à chaque participant au début du parcours. Il matérialise les différentes étapes du village et sert d'outil de suivi tout au long des ateliers.

Illustré et attractif, il gagnerait à être rédigé en français et en anglais afin de faciliter son accessibilité à un public plus large.

Il accompagne le participant dans sa progression à travers les sept points-étapes (cases). À chaque étape franchie, un cachet est apposé, attestant de sa participation active et de l'acquisition progressive des compétences.

Le passeport a plusieurs fonctions :

- Suivre le parcours individuel
- Encourager l'engagement et la motivation
- Rendre visible la progression des apprentissages
- Favoriser la prise de conscience de son évolution personnelle

Il contient également des questionnaires d'auto-évaluation (état des lieux initial et bilan final), permettant au participant de mesurer l'évolution de ses connaissances, de ses pratiques et de ses engagements.

Au-delà d'un simple document administratif, le passeport symbolise un engagement personnel vers une gestion plus responsable des déchets. Il transforme le parcours d'apprentissage en une expérience concrète, participative et valorisante.



Le passeport

Le Passeport du Village de l'Auto-Éducation à la Gestion Adéquate des Déchets utilisé dans le cadre des ateliers pratiques.

Les sept étapes ou cases

ETAPES	DÉSIGNATION	OBJECTIF	DÉROULÉ
1	Remise des passeports et questionnaire état des lieux	Permettre aux participants d'identifier leur niveau initial de connaissance et de pratique en matière de gestion adéquate des déchets. Introduire le passeport comme outil de suivi du parcours.	Les membres du groupe reçoivent : • un questionnaire « État des lieux », à remplir individuellement, • un passeport, qui matérialise leur parcours. Les animateurs expliquent les consignes de remplissage et accompagnent les participants rencontrant des difficultés de lecture, d'écriture ou de compréhension. Une fois le questionnaire complété, le cachet est apposé dans le passeport.
2	Visite exploratoire	Aider les participants à observer, décrire et interpréter leur environnement immédiat à travers une marche exploratoire. Favoriser l'expression de perceptions variées, pas seulement liées aux déchets mais aussi aux usages, ambiances et vécus du quartier.	Un ou plusieurs secteurs du quartier sont parcourus selon un itinéraire défini comprenant des points d'attention (propreté générale du secteur, observation des pratiques de gestion des déchets, esthétique du lieu...). Les participants sont encouragés à partager leurs observations, ressentis et interrogations. Les animateurs facilitent l'expression, veillent à la sécurité du groupe, et consignent les observations. La validation se fait par l'apposition du cachet dans le passeport au retour.
3	Îlot de compétences 1 et 2	Amener les participants à comprendre que les déchets sont d'anciens objets utiles (« ex-partenaires »). Favoriser la prise de conscience de l'impact du littering (abandons de déchets dans l'espace public) et de la non-intégration des déchets dans les circuits de collecte et de valorisation. Encourager une réflexion sur les représentations de la propreté, les pratiques citoyennes et les solutions pour réduire le littering.	Les participants sont invités à considérer leurs déchets comme des ex-partenaires (objets ayant eu une utilité passée). À partir de la visite exploratoire et de leurs expériences quotidiennes, ils définissent le « littering » et décrivent ses manifestations. Un échange collectif permet d'identifier des pistes d'action citoyenne pour améliorer la gestion des déchets et leur intégration dans les circuits de prise en charge. Un support visuel (photolangage) aide à stimuler la discussion.

ETAPES	DÉSIGNATION	OBJECTIF	DÉROULÉ
4	Îlot de compétences 3 et 4	Amener les participants à comprendre l'importance du tri à la source et la nécessité de réduire le gaspillage. Favoriser l'observation et la prise de conscience des différences entre déchets triés et non triés.	Les participants observent d'abord des déchets non triés, puis des déchets triés, afin d'identifier les différences et la valeur du tri. Ils sont ensuite amenés à réfléchir collectivement aux causes du gaspillage et aux moyens concrets de le réduire dans leur quotidien. Des supports visuels (photos) nourrissent la discussion.
5	Îlot de compétences 5, 6 et 7	Sensibiliser à la bonne gestion des restes alimentaires (nourrissage des animaux : utilité et précautions), comprendre les fondements du compostage, et percevoir le rôle du compost dans l'amélioration des sols et de l'agriculture locale.	Les participants découvrent : • les pratiques et précautions liées au nourrissage des animaux, • la distinction entre biodégradables « verts » (azotés) et « bruns » (carbonés), • les étapes du compostage et ses bénéfices sur la qualité des sols. Une démonstration comparative est faite : plantes cultivées avec et sans compost.
6	Îlot de compétences 8 et 9	Sensibiliser à la prolongation de la durée de vie des objets, au choix de la qualité et de la sobriété d'achat, et introduire la participation au Marché de l'Économie Circulaire (MEC).	Les participants découvrent les filières locales de récupération, les pratiques de réparation, réutilisation et achat raisonné. Les animateurs encouragent les participants à s'engager dans le MEC en prolongeant la durée de vie des produits en apportant les matières dont ils n'ont plus besoin en échangeant, en achetant utile. Transmettre, acheter utile). Possibilité d'intervention de valoristes locaux.
7	Conclusion, engagement	Recueillir les premières impressions, mesurer ce qui est retenu, identifier les engagements concrets, et de renseigner ou non leurs pratiques futures.	Les participants remplissent un questionnaire final portant sur : • les enseignements retenus, • les engagements prévus chez eux ou dans leur communauté, • l'utilité du VAEGAD. Les animateurs vérifient que le passeport est correctement rempli et/ou aide au remplissage. Le cachet final est apposé.

Les animateurs

Il est important que les animateurs du village de l'auto-éducation à la gestion adéquate des déchets soient eux-mêmes des personnes qui appliquent ces bonnes pratiques dans leur vie privée.

En effet, on enseigne mieux par l'exemple. Lorsqu'un animateur ne jette pas ses déchets hors des espaces dédiés, les intègre dans le circuit de leur prise en charge, les trie ses déchets, évite le gaspillage, réutilise les objets et adopte des gestes responsables au quotidien, il parle avec crédibilité. Les apprenants voient que les conseils donnés ne sont pas seulement théoriques, mais réellement applicables dans la vie de tous les jours.

Un animateur qui pratique ce qu'il encourage comprend aussi mieux les difficultés concrètes : manque d'infrastructures, habitudes culturelles, contraintes financières, pression sociale, etc. Il peut donc proposer des solutions réalistes et adaptées au contexte.

Enfin, la cohérence entre le discours et les actes renforce la confiance. Elle crée un climat d'authenticité et d'engagement, essentiel pour encourager un véritable changement de comportement.

Outils

ETAPES	DÉSIGNATION	OBJECTIF	DÉROULÉ
1	Accueil		- Fiche de présence - Questionnaires - Passeport
2	Marche exploratoire	Observation du territoire	Fiche de déroulé
3	Îlot de compétences 1 et 2	Le no littering	- Fiche de déroulé, - Affiche
		L'intégration des déchets dans le circuit de prise en charge	- Fiche de déroulé, - Affiche
4	Îlot de compétences 3 et 4	Le tri à la source	- Fiche de déroulé - Matériel de tri (bacs, sacs, affiches/tableau croisé)
		Réduction du gaspillage	- Fiche de déroulé, - Affiche
5	Îlot de compétences 5, 6 et 7	Le nourrissage des animaux avec certains déchets	- Fiche de déroulé, - Affiche
		Le compostage des biodéchets	- Fiche de déroulé - Déchets bruns - Déchets verts - Composteur - Brasseur

ETAPES	DÉSIGNATION	OBJECTIF	DÉROULÉ
		Utilisation du compost dans les cultures	• Fiche de déroulé • Compost • Terre • Plantes
6	Îlot de compétences 8 et 9	Allongement de la durée de vie des produits	• Fiche de Photo • Exemple de déchets valorisés
		La réduction des déchets, la qualité des produits	• Photo • Affiche
7	Conclusion, engagement		



Pour être efficaces, les ateliers pratiques menés en commune doivent s'inscrire dans des activités déjà existantes (événements municipaux, actions avec les écoles, associations, marchés, centres sociaux, etc.). Il est essentiel que la commune ne se limite pas à accompagner les habitants, mais qu'elle mette également en pratique, en interne, les principes qu'elle souhaite promouvoir.

Ainsi, l'apprentissage des populations et l'amélioration des pratiques communales avancent ensemble, ce qui renforce la cohérence, la crédibilité et l'impact durable du programme.



Dans le cadre des ateliers pratiques menés dans la commune de Yaoundé 5, 28 ateliers ont été réalisés dans différents espaces (écoles quartiers, etc.) en deux phases, par une équipe mixte d'animateurs, composée notamment des membres du GT3B. Les compétences ont été regroupées en 4 grands groupes pour faciliter leur déploiement. Voir le tableau ci-dessous :

La bonne tenue des ateliers pratiques repose sur une planification rigoureuse et une animation participative. Les actions à mener se répartissent en trois grandes étapes : préparation, mise en œuvre et évaluation.

Actions préparatoires

Cette phase vise à comprendre le contexte et à créer les conditions favorables à l'apprentissage.

1. Observer les pratiques existantes : comprendre comment l'activité se déroule habituellement (produits utilisés, usages, types de déchets produits et leur gestion actuelle).
2. Analyser les pratiques : identifier les points positifs, les difficultés et les améliorations possibles.
3. Identifier les responsables locaux et définir une date et heure appropriée

4. Co-construire l'organisation : organiser une ou plusieurs rencontres avec ces personnes, de préférence sur le lieu de l'atelier, afin de s'informer de leur vision, leurs choix et leurs contraintes.
5. Il s'agit d'une démarche d'apprentissage mutuel : les cibles sont les véritables acteurs de la mise en œuvre.
6. Identifier les exutoires disponibles : déterminer comment les déchets triés seront récupérés, transportés ou valorisés.
7. Définir les scénarios de gestion des déchets : choisir les pratiques adaptées au contexte (tri sur place, récupération, compostage, réemploi, etc.).
8. Vérifier les moyens disponibles : s'assurer que le matériel et les outils nécessaires sont disponibles et adaptés (supports, équipements, contenants, ressources humaines).

Actions de mise en œuvre (animation de l'atelier)

L'objectif est de faire ensemble, avec pédagogie et progressivité.

1. Mettre en place le matériel et les espaces nécessaires.
2. Informer les participants dès le départ de l'ambition : mieux utiliser les ressources et mieux gérer les déchets.
3. Utiliser un langage simple et compréhensible par tout le monde
4. Recueillir un engagement clair et positif des participants (individuel ou collectif).
5. Afficher ou annoncer un mémo simple, rappelant les attitudes attendues :
 - Rester courtois et respectueux,
 - Utiliser les ressources avec responsabilité,
 - Limiter le gaspillage,
 - Suivre les consignes de gestion des restes,
 - Ne pas corriger ou réprimander autrui, car le changement est progressif,
 - Signaler à l'équipe d'animation toute correction volontaire (ramassage, tri, rectification), afin de valoriser les progrès.

Évaluation et retour d'expérience

Cette étape permet de mesurer l'efficacité, d'ajuster et de valoriser les efforts.

1. Observer en situation les pratiques d'utilisation et de gestion des déchets tout au long de l'atelier.
2. Évaluer la gestion des déchets réalisée :
 - existence ou non de déchets abandonnés (littering),
 - qualité du tri réalisé,
 - pertinence du matériel utilisé,
 - comportement des personnes responsables,
 - bonne prise en charge des exutoires identifiés.
3. Organiser un temps d'évaluation collective après l'atelier :
 - partager les réussites,
 - nommer les difficultés,
 - proposer des ajustements,
 - valoriser publiquement les efforts et bonnes pratiques observées.



Un atelier réussi est un atelier où les participants comprennent, expérimentent, progressent et se sentent capables de continuer sans assistance.

AUTRES IDÉES POUR LES SESSIONS D'ATELIERS PRATIQUES

Point étape (Marché) de l'Économie Circulaire (MEC)

Organiser un point-étape consacré à l'économie circulaire permet de réduire le gaspillage en offrant une seconde vie aux objets que les habitants n'utilisent plus. En encourageant la vente, le don et l'échange, cet espace contribue directement à diminuer la quantité de déchets et à promouvoir des comportements plus responsables.

Ce marché renforce également la solidarité locale : chacun peut y trouver des objets utiles à moindre coût, voire gratuitement, tout en se débarrassant de manière utile et écologique de ce dont il n'a plus besoin. Cette dynamique accessible à tous favorise l'entraide, la mixité sociale et l'inclusion.

En parallèle, le point-étape devient un lieu de sensibilisation à l'économie circulaire, où les participants découvrent des alternatives concrètes à la surconsommation : réemploi, réparation, partage, allongement de la durée de vie des produits.

L'événement dynamise aussi la vie locale en créant un moment convivial d'échanges, d'apprentissages et de rencontres entre habitants, associations et acteurs engagés dans la transition écologique.

Principe :

- Les participants apportent des objets qu'ils n'utilisent plus mais qui peuvent servir à d'autres.
- Une valeur symbolique ou marchande est attribuée à chaque objet.
- Une tente dédiée sera installée avec tables pour l'exposition.
- Les participants aux ateliers seront prioritaires pour l'acquisition des objets.
- Les objets non acquis pourront être :
 - récupérés par leurs propriétaires pour une prochaine édition,
 - ou donnés prioritairement aux participants.
- Les recettes seront réparties entre les détenteurs d'objets et les associations partenaires pour soutenir leurs activités.

Enfin, ce marché constitue un levier simple, efficace et participatif pour engager la communauté dans des pratiques plus écoresponsables, réduire l'empreinte environnementale du territoire et encourager une culture du « moins jeter, mieux utiliser ».

Point étape (marché) des semences locales

Organiser un marché des semences locales permet de préserver la biodiversité agricole en diffusant des variétés adaptées au territoire. Ces semences, plus résistantes aux conditions locales, renforcent la sécurité alimentaire et l'autonomie des producteurs.

Ce marché soutient les agriculteurs et jardiniers en créant un espace de vente, mais aussi d'échange et de don de semences. Cette dimension solidaire favorise la circulation du matériel végétal, la transmission des savoir-faire et le maintien d'un patrimoine commun, tout en encourageant des pratiques agricoles durables et accessibles.

L'événement contribue à dynamiser l'économie locale, attire un public sensible à l'agroécologie et devient un lieu de sensibilisation grâce à des ateliers et animations sur la production et la conservation des semences.

Enfin, en favorisant le partage, le don et les rencontres entre agriculteurs, citoyens et associations, ce marché renforce la cohésion communautaire et constitue une réponse concrète aux défis environnementaux actuels.

Point-étape dédié aux techniques d'entretien limitant l'érosion des sols

La création d'un point-étape de sensibilisation aux techniques d'entretien des espaces vise à accompagner les habitants et les acteurs locaux vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. Face à l'érosion des sols et à la dégradation progressive des terres, il devient essentiel de diffuser des méthodes simples, efficaces et accessibles à tous.

Ce point-étape permettra d'expliquer l'importance de couvrir les sols en privilégiant, par exemple, le gazon plutôt que la terre nue. Un sol couvert est en effet mieux protégé contre la pluie, le ruissellement, le vent et les fortes chaleurs. Il conserve mieux l'humidité, favorise la biodiversité et réduit la perte de matière organique. C'est une solution naturelle, économique et facile à mettre en œuvre pour préserver la qualité des sols.

L'espace de sensibilisation présentera également les avantages de l'utilisation d'un broyeur pour réduire les hautes herbes, les feuilles et les petits branchages. Ce matériel permet de transformer ces déchets végétaux en broyat fin, beaucoup plus simple à composter ou à utiliser comme paillage. Au lieu de brûler ces résidus - pratique polluante, risquée et désormais fortement déconseillée - les usagers peuvent les valoriser directement dans leur jardin. Le broyat nourrit le sol, améliore sa structure, limite les mauvaises herbes et contribue à réduire les besoins d'arrosage.

En valorisant ces techniques, ce point-étape joue un rôle central dans la prévention de l'érosion, la réduction des déchets verts, la diminution des brûlages polluants, et la promotion de pratiques écologiques simples. Il devient un lieu d'apprentissage, d'échange et d'accompagnement, où les participants peuvent poser leurs questions, voir des démonstrations, et repartir avec des conseils adaptés à leurs réalités.

Ce dispositif renforce la responsabilisation citoyenne et encourage chacun à agir pour préserver la qualité des sols, la biodiversité et la santé de l'environnement local. Il s'inscrit dans une démarche collective de transition écologique, en rendant les bonnes pratiques accessibles, concrètes et immédiatement applicables.



Retour d'expérience : campagne de sensibilisation à Yaoundé 5

Au-delà de l'organisation des ateliers pratiques Une campagne de sensibilisation à la gestion des déchets s'est tenue le 8 décembre 2025 à l'école publique de Mfandena II (Yaoundé 5), dans le cadre du Projet PUC. Elle a constitué un moment clé de mobilisation et de valorisation des actions menées sur le territoire pilote.

Organisée avec les autorités (MINHDU, MINEDUB, la Région du Centre, le Département du Mfoundi, commune, etc.), cette activité a permis de sensibiliser les élèves et les communautés éducatives aux bonnes pratiques (tri, réduction, valorisation des déchets), à travers des démonstrations, des animations (slams, sketches) et des échanges directs avec les participants.

La cérémonie a également été marquée par la remise de poubelles de tri, composteurs et équipements de collecte, illustrant le passage de la sensibilisation à l'action concrète dans les écoles.

Résultats clés :

- plus de 2 500 élèves sensibilisés ;
- forte mobilisation des acteurs locaux ;
- appropriation visible des messages par les élèves.

Enseignement majeur :

- L'école constitue un levier central pour diffuser durablement les bonnes pratiques de gestion des déchets et engager les communautés.
- Cette expérience confirme la pertinence d'une approche basée sur la démonstration, la participation et l'ancrage local, facilement reproductible dans d'autres communes.



Remise solennelle des poubelles de tri lors de la campagne de sensibilisation



Visite du stand relatif à la valorisation des déchets en compost lors de la campagne de sensibilisation

DISPOSITIF DE SUIVI ÉVALUATION

Ce dispositif de suivi évaluation est destiné aux cibles (apprenants) et aux accompagnateurs (animateurs). Il vise à vérifier que les ateliers pratiques permettent réellement l'acquisition progressive des compétences par les participants, et qu'ils favorisent une amélioration concrète des pratiques dans les lieux de vie (ménages, écoles, marchés, rues, commerces, etc.)

Il accompagne :

- L'apprentissage (suivi),
- La correction des pratiques (ajustement),
- La valorisation des progrès (encouragement).

Le suivi-évaluation n'est pas un contrôle, mais une démarche d'accompagnement, basée sur la progression individuelle et collective.



Lors de l'évaluation d'un programme d'éducation à la gestion des déchets, l'animateur évalue des gestes, des attitudes et les choix des cibles. Il ne cherche pas seulement à « savoir si la personne connaît », mais si elle fait.

Quelques précisions

Définitions

Les groupes cibles sont les personnes ou communautés spécifiques auprès desquelles le programme d'éducation et les ateliers pratiques sont mis en œuvre. Ce sont les bénéficiaires directs des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

Exemples : Élèves, Habitants des quartiers (jeunes, femmes, hommes), Membres d'associations, commerçants, leaders communautaires

Rôle : participer, apprendre, expérimenter et adopter progressivement de nouvelles pratiques.

Les accompagnateurs sont les personnes formées pour guider et soutenir les groupes cibles dans l'acquisition des compétences. Ils facilitent l'apprentissage, encouragent, observent et donnent des retours constructifs.

Exemples : enseignants, animateurs communaux, membres du GT3B, leaders communautaires, acteurs associatifs.

Rôle : Animer les ateliers pratiques, Soutenir l'auto-éducation des participants, Valoriser les progrès et aider à ajuster les pratiques, donner l'exemple au quotidien

Les experts sont des personnes ou organisations disposant d'une compétence technique avérée dans le domaine de la gestion des déchets (valorisation des déchets, compostage, agriculture urbaine, recyclage, inclusion sociale, etc.).

Exemples : spécialistes ou professionnels sectoriels, ONG spécialisées, services municipaux, chercheurs, institutions techniques

Rôle : Apporter un appui technique et méthodologique, Former les accompagnateurs, Conseiller sur les solutions adaptées au contexte, Garantir la qualité technique des pratiques proposées.

A qui est adressé ce dispositif de suivi évaluation ?

Ce dispositif de suivi évaluation est destiné aux cibles (apprenants), aux accompagnateurs (animateurs) et aux experts qui accompagnent l'activité d'éducation à la gestion des déchets. Il vise à vérifier que les ateliers pratiques permettent réellement l'acquisition progressive des compétences et qu'ils favorisent une amélioration concrète des pratiques dans les lieux de vie (ménages, écoles, marchés, rues, commerces, etc.).

Enjeu et objet du dispositif de suivi évaluation

Sachant que l'activité d'éducation à la gestion des déchets vise des changements individuels et collectifs en matière des déchets, il est nécessaire et logique d'avoir une connaissance des

rapports des différentes parties prenantes avec les déchets. Cette appréciation sera faite au départ, pendant et à la fin de la mise en œuvre des activités d'éducation à la gestion des déchets à travers différents outils.

Principes didactiques

Le suivi-évaluation n'est pas un contrôle, mais une démarche d'accompagnement, basée sur la progression individuelle et collective.

Ce dispositif repose sur trois principes didactiques majeurs :

PRINCIPE	CE QUE CELA SIGNIFIE	CONSÉQUENCE PÉDAGOGIQUE
Évaluation formative	On observe pour aider à progresser	On ne sanctionne pas, on accompagne : • à prendre conscience de ses pratiques, • à identifier ses marges de progression, • et à adopter des gestes plus responsables, progressivement.
Apprentissage en condition réelle	Les compétences s'acquièrent dans l'espace réel de vie	Les observations se font sur le terrain (pas en salle)
Progressivité	Le changement se construit étape par étape	On mesure l'évolution, pas la perfection

Présentation du dispositif de suivi évaluation

Ce dispositif vise à accompagner, mesurer et améliorer l'acquisition progressive des compétences liées à la gestion responsable des déchets au sein de la commune. Il repose sur une approche participative, progressive et orientée vers le changement durable des pratiques. Il comporte 4 éléments résumés dans le tableau ci-dessous :

ÉLÉMENT DU DISPOSITIF DE SUIVI ÉVALUATION	FINALITÉ
Comprendre	Comprendre du système de gestion des déchets en vigueur dans son territoire
Adapter	Adapter la pédagogie en fonction des groupes cibles
Auto-évaluer	Autoévaluer successivement pour apprécier le niveau d'acquisition des compétences
Améliorer	Améliorer de façon continue la pratique de la gestion des déchets

Comprendre le système communal de gestion des déchets

Responsables : Experts & accompagnateurs

Objectifs : Cette étape sert de diagnostic de référence et permet d'ajuster les ateliers aux réalités locales.

- Comprendre les flux de déchets et leur destination
- Identifier les acteurs et leurs rôles
- Repérer les pratiques, contraintes et opportunités
- Définir les leviers d'amélioration réalistes

Actions clés

- Décrire le trajet du déchet : Ex. production → collecte → traitement → valorisation
- Identifier acteurs : ménages, écoles, pré collecteurs, services municipaux, recycleurs, associations, comités de quartier, etc.
- Observer pratiques : tri, réutilisation, brûlage, dépôts sauvages...
- Localiser infrastructures : bacs, centres de tri, compostage, dépotoirs etc.
- Cartographier les filières de recyclage locales
- Identifier difficultés + initiatives existantes

Résultat attendu : une compréhension claire du système actuel servant de ligne de base pour l'intégration des actions d'éducation dans un système global.

Outil : Fiche d'analyse du système de gestion des déchets

Caractériser les groupes cibles

Responsables : Experts & accompagnateurs

Objectifs : adapter la pédagogie aux publics.

- Comprendre les profils, pratiques et besoins des cibles
- Ajuster les méthodes et supports pour chaque groupe

Informations à recueillir

QUESTIONS CLÉS	EXEMPLES DE CRITÈRES
Qui sont-ils ?	Âge, statut, localisation, profession, scolarité
Quel est leur rôle ?	Producteurs, pré-collecteurs, valorisateurs...
Quelles sont leurs pratiques actuelles ?	Tri, compostage, brûlage...
Quel est leur niveau de sensibilisation ?	Faible / moyen / élevé
Quels freins rencontrent-ils ?	Habitudes, ressources, croyances...
Quelles motivations ?	Économie, santé, propreté, prestige...

Résultat attendu : une définition des profils socio-éco-comportementaux permettant une pédagogie ciblée.

Outil : Fiche de caractérisation des groupes cibles

Auto-évaluation progressive des pratiques

Responsables : experts, accompagnateurs et cibles

Objectif : L'auto-évaluation permet à chacun de prendre conscience, engager son propre changement et mesurer ses progrès. Il se fait à

- **T0** : Identifier pratiques de départ
- **T + 2 mois** : Observer les premiers changements
- **T + 4 mois** : Mesurer consolidation des acquis

Principes

- Auto-évaluation confidentiel
- Liberté d'avancer à son rythme
- Possibilité de partager ou non ses résultats
- Focus sur l'amélioration, pas sur le jugement

Résultat attendu : une progression personnelle mesurable et responsabilisation

Outil : Fiche de suivi d'auto évaluation et Fiche d'évaluation du représentant du groupe cibles (Fiche spécifique destinée aux responsables des groupes cibles permettant de recueillir des informations clés sur la participation, l'engagement et l'évolution des pratiques au sein du groupe.)

Rapports intermédiaires des équipes mixtes

Responsables : accompagnateurs et experts

Objectifs

- Documenter les actions menées
- Évaluer les pratiques observées sur le terrain
- Repérer progrès & difficultés
- Ajuster les ateliers et outils pédagogiques
- Mettre en valeur les bonnes pratiques locales

Outil : Structure du rapport intermédiaire et Grille d'observation terrain (La structure du rapport intermédiaire est accompagné d'une grille d'observation terrain qui facilite la collecte des données)

Registre des ateliers pratiques (Document de suivi permettant d'enregistrer chaque atelier pratique : date, lieu, nombre de participants, compétence abordée, etc.).

Indicateurs de suivi évaluation et outils de collecte des informations

Indicateurs de suivi évaluation

CATÉGORIE	INDICATEUR	DÉFINITION / CE QU'ON MESURE	MÉTHODE DE COLLECTE	FRÉQUENCE	RESPONSABLE	CIBLE	VALEUR
QUALITATIFS (changement de comportements & perceptions)	Évolution de la perception face aux déchets	Changement dans les attitudes, croyances et niveau de conscience écologique	Fiche d'éva- luation du responsable	T0, T0+2, T0+4	Accompagnateurs & experts	+30% perçoivent les déchets comme ressource	
	Évolution du rapport aux déchets	Manière dont les personnes considèrent, manipulent et parlent des déchets	Fiche d'éva- luation du responsable	T0, T0+2, T0+4	Accompagnateurs & experts	70% des apprenants expriment une évolu- tion positive	
	Adoption de pratiques res- ponsables	Signes observables de bonnes pratiques (tri, compost, non-littering)	Grille d'obser- vation	Pendant les ateliers	Accompagnateurs & experts	80% des participants adoptent au moins 2 pratiques	
QUANTITATIFS (chiffres & vo- lumes)	Nombre d'ate- liers pratiques	Compétences acquise : de tri, compostage, recyclage, ateliers, clubs scolaires	Registre des ateliers pra- tiques	A la fin du cycle des ateliers	Accompagnateurs & experts	28 ateliers pratiques réalisés	
	Participation aux activités	Nombre de participants engagés aux ateliers	Feuilles de présence	Chaque atelier	Accompagnateurs & experts	+500 bé- néficiaires directs	
	Proportion de déchets triés / valorisés	% déchets triés, compos- tés, recyclés vs total généré	Fiche d'éva- luation du responsable (pesée simple / estimation)	T0, T0+2, T0+4	Accompagnateurs & experts	+20% de déchets valorisés	
	Participation continue	% cibles qui poursuivent les pratiques après ateliers	Fiche d'au- to-évaluation + observation	A la fin du cycle des ateliers	Accompagnateurs & experts	60% pratiquent encore	

Outils de collecte des informations

1. Fiche d'analyse du système de gestion des déchets
2. Fiche de caractérisation des groupes cibles
3. Fiche de suivi d'auto évaluation
4. Fiche d'évaluation du représentant du groupe cible
5. Structure du rapport intermédiaire
6. Grille d'observation terrain
7. Registre des ateliers pratiques

1. FICHE D'ANALYSE DU SYSTÈME LOCAL DE GESTION DES DÉCHETS

Commune : _____

Quartier/Zone : _____

Date : _____

Équipe d'observation : _____

CONTEXTE DU TERRITOIRE	
Élément	Informations

Nombre d'habitat approximatif de la zone : _____

Principales activités
(Marché, école, habitat, artisanat, etc.) : _____

Types dominants de déchets produits

☐ Organiques	☐ Plastiques	☐ Papier/carton
☐ Verre	☐ Métaux	☐ Textiles
☐ Autres : _____		

Source majeure de déchets

☐ Ménages	☐ Commerces	☐ Écoles
☐ Activités économiques		
☐ Autres : _____		

TYPOLOGIE & FLUX DES DÉCHETS	
Étapes du flux	Décrire ce qui se passe localement

Production des déchets _____

Tri à la source ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiel - Comment ? _____

Pré-collecte _____

Collecte (mode, fréquence) _____

Transport _____

Traitement / Valorisation _____

Destination finale

☐ Décharge	☐ Dépôt sauvage	☐ Brûlage	☐ Recyclage
☐ Compostage ☐ Autre _____			

2. FICHE DE CARACTÉRISATION DU GROUPE CIBLE

Commune : _____

Site / Quartier : _____

Date : _____

Animateur : _____

Groupe concerné : _____

☐ École ☐ Ménages ☐ Jeunes ☐ Association ☐ Pré-collecteurs ☐ Valorisation

☐ Autre : _____

QUI SONT-ILS ?

Élément	Informations
---------	--------------

Description courte : _____

Taille du groupe : ☐ 1-5 ☐ 6-15 ☐ 15-30 ☐ +30 personnes

COMMENT GÈRENT-ILS LES DÉCHETS AUJOURD'HUI ? (cocher)

Pratique	Jamais	Parfois	Souvent	Notes
Tri des déchets	☐	☐	☐	_____
Compostage	☐	☐	☐	_____
Réutilisation / réemploi	☐	☐	☐	_____
Brûlage	☐	☐	☐	_____
Dépôt sauvage	☐	☐	☐	_____
Mise en bac / collecte	☐	☐	☐	_____

NIVEAU DE CONNAISSANCE

Compréhension des enjeux déchets	☐	☐	☐	_____
Connaissance des bonnes pratiques	☐	☐	☐	_____
Motivation pour changer	☐	☐	☐	_____

FREINS PRINCIPAUX

☐ Habitudes	☐ Manque de matériel	☐ Pas d'information
☐ Pas de collecte	☐ Manque de temps	
☐ Autre : _____		

MOTIVATIONS OBSERVÉES

☐ Santé	☐ Propreté	☐ Économie	☐ Prestige
☐ Environnement	☐ Curiosité / Apprentissage		
☐ Autre : _____			

BESOINS IDENTIFIÉS

☐ Information	☐ Formation pratique	☐ Matériel (bacs, sacs...)
☐ Suivi / accompagnement	☐ Soutien communal	
☐ Autre : _____		

IDÉES / PISTES D'ACTION PROPOSÉES AVEC LE GROUPE

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA GESTION DES DECHETS

Acteurs	Rôle	Coordination avec la commune	Observations
Ménages	_____	☐ Oui ☐ Non	_____
Écoles	_____	☐ Oui ☐ Non	_____
Pré-collecteurs	_____	☐ Oui ☐ Non	_____
Commune / services d'hygiène	_____	☐ Oui ☐ Non	_____
Recycleurs / valorisateurs	_____	☐ Oui ☐ Non	_____
Associations / OSC / Comités	_____	☐ Oui ☐ Non	_____
Autres acteurs	_____	☐ Oui ☐ Non	_____

INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS

Éléments	Présence	Observations (fonctionnement, état)
Bacs à déchets	☐ Oui ☐ Non	_____
Points de dépôt / Groupage	☐ Oui ☐ Non	_____
Zone de compostage	☐ Oui ☐ Non	_____
Centre de tri	☐ Oui ☐ Non	_____
Sites de recyclage locaux	☐ Oui ☐ Non	_____
Dépotoirs / zones informelles	☐ Oui ☐ Non	_____

PRATIQUES OBSERVÉES

Pratiques	Observation / commentaire
Tri des déchets	_____
Réutilisation / réparation	_____
Compostage	_____
Mise en sac / stockage	_____
Brûlage des déchets	☐ Rare ☐ Régulier ☐ Souvent
Dépôts sauvages	☐ Aucun ☐ Occasionnels ☐ Nombreux
Sensibilisation / initiatives locales	_____

CONTRAINTES IDENTIFIÉES	
Domaine	Difficultés observées
Techniques	_____
Organisationnelles	_____
Financières	_____
Sensibilisation / comportement	_____
Environnement physique (accès, relief)	_____

OPPORTUNITÉS & LEVIERS	
Opportunités existantes	Comment les exploiter
Initiatives communautaires	_____
Acteurs motivés / leaders	_____
Filières recyclage / compostage existantes	_____
Possibilités d'éducation & mobilisation	_____

SUGGESTIONS / PRIORITÉS D'AMÉLIORATION	
Domaine	Actions prioritaires
Tri à la source	_____
Valorisation (compostage, recyclage)	_____
Sensibilisation	_____
Coordination acteurs	_____
Infrastructures	_____

SYNTHÈSE GLOBALE	
Forces observées :	_____ _____
Faiblesses critiques :	_____ _____
Recommandations immédiates :	_____ _____ _____

3. FICHE DE SUIVI D'AUTO-EVALUATION

ACQUISITION DES COMPETENCES

IDENTIFICATION (à renseigner ou laisser anonyme selon le choix du participant)

NOM : _____

PRENOM : _____

GROUPE CIBLE : _____

Cocher la compétence acquise	Liste des compétences	T0										T0 + 2 mois			T0 + 4 mois	
		Date:										Date:			Date:	
		1*	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	
	Le no littering															
	L'intégration des déchets dans le circuit de prise en charge															
	Le tri à la source															
	Le nourrissage des animaux avec certains déchets															
	Le compostage des biodéchets															
	Utilisation du compost dans les cultures															
	Réduction du gaspillage alimentaire															
	Allongement de la durée de vie des produits															
	La réduction des déchets, la qualité des produits															

*Se référer au tableau suivant pour évaluer.

LES COMPÉTENCES ET LES NIVEAUX D'ACQUISITION

Compétence	1 Novice	2 Débutant avancé	3 Compétent	4 Performant	5 Expert
No-littering (zéro déchet au sol)	Jette encore parfois par habitude	Évite de jeter dans la rue, progrès visibles	Ne jette jamais, rectifie ses erreurs	Encourage les autres avec respect, participe au maintien de propreté	Porte l'exemplarité, anime ou impulse des actions citoyennes
Intégration des déchets dans les circuits de collecte	Ne suit pas les circuits	Utilise parfois les points de dépôt	Trie et dépose systématiquement	Explique les circuits aux autres, identifie des manques	Collabore avec la commune et acteurs pour renforcer les filières
Tri à la source	Mélange tous les déchets	Trie de manière basique (organique/plastique/verre)	Trie correctement en respectant les consignes	Guide et sensibilise d'autres personnes	Participe à l'amélioration ou mise en place de dispositifs de tri
Réduction du gaspillage alimentaire	Gaspille sans s'en rendre compte	Fait attention à ses portions & restes	Planifie ses achats, cuisine les restes	Organise ou participe à des actions anti-gaspillage	Met en place ou conseille des stratégies locales anti-gaspillage
Nourrissage des animaux avec déchets adaptés	Ne connaît pas la pratique	Identifie quelques restes utilisables	Trie & prépare des restes adaptés	Optimise et sensibilise les éleveurs	Structure ou anime une filière locale d'alimentation animale
Compostage	Méfiance, ne pratique pas	Observe ou essaie ponctuellement	Composte correctement	Explique, optimise, aide d'autres à composter	Anime/structure des dispositifs collectifs
Utilisation du compost en culture	Ne connaît pas son usage	Teste sur quelques plantes	Utilise correctement & au bon moment	Observe les effets, conseille les voisins	Intègre dans une approche agroécologique / jardins pédagogiques
Allongement de la durée de vie des produits	Jette dès que c'est usé	Essaie de réparer ou réutiliser	Répare régulièrement et choisit durable	Participe/organise ateliers réparation & seconde-main	Anime ou crée des systèmes d'économie circulaire locale
Réduction des déchets / sobriété	Consomme sans se questionner	Prend conscience et réduit un peu	Préfère des choix durables & réutilisables	Mode de vie sobre + influence positive	Inspireur/leader communautaire sur consommation responsable

4. FICHE D'ÉVALUATION - REPRÉSENTANT DU GROUPE CIBLE

Objectif : Recueillir l'analyse du représentant du groupe cible sur l'évolution des pratiques, perceptions et engagements au sein de son groupe.

Informations générales	Description
Nom du représentant	
Groupe cible (ex : école, quartier, association...)	
Fonction / rôle dans le groupe	
Quartier / Établissement	
Date	
Contact (optionnel)	

PERCEPTION ET COMPORTEMENT FACE AUX DECHETS

Dimensions évaluées	Observations du représentant	Valeur (%)
Évolution de la perception face aux déchets	Quel pourcentage des apprenants perçoivent les déchets comme ressource ?	
Évolution du rapport aux déchets	Quel pourcentage des apprenants expriment une évolution positive ?	
Déchets triés / valorisés	Quel pourcentage des apprenants valorisent les déchets ?	
Participation continue	Quel pourcentage des apprenants pratique encore au moins 2 compétences ?	

COMMENTAIRES DU REPRÉSENTANT

Questions	Réponses
Quelles améliorations avez-vous constatées ?	
Quelles difficultés persistent ?	
Quelles solutions ou besoins d'appui identifiez-vous ?	
Témoignages / exemples concrets	

SYNTHÈSE DU REPRÉSENTANT

Niveau global d'évolution du groupe : ☐ Faible ☐ Moyen ☐ Bon ☐ Très bon

5. STRUCTURE DU RAPPORT INTERMÉDIAIRE - ATELIERS PRATIQUES

Le rapport intermédiaire a pour objectifs :

- Documenter les actions menées _____
- Évaluer les pratiques observées sur le terrain _____
- Repérer les progrès et difficultés _____
- Ajuster les ateliers et outils pédagogiques _____
- Mettre en valeur les bonnes pratiques locales _____

CHAPITRE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Commune / Quartier / Site : _____

Date(s) des ateliers observés : _____

Compétence(s) travaillée(s) : _____

Animateurs présents : _____

Groupe(s) cible(s) : _____

Nombre de participants : _____

Inclure photos / exemples si possible : _____

CHAPITRE 2 : OBSERVATIONS SUR LES PRATIQUES DES PARTICIPANTS

Participation et engagement : _____

Compréhension des messages : _____

Mise en pratique des gestes / compétences : _____

Interactions entre participants : _____

CHAPITRE 3 : ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Basé sur la grille d'observation ou l'auto-positionnement du groupe

Compétence observée	Progression constatée	Commentaire
No littering	☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Forte	
Tri à la source	☐ Faible ☐ Moyenne ☐ Forte	
... autres compétences		

CHAPITRE 4 : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au plan logistique, participation, matériel, ou concernant la compréhension/pédagogie, etc.

CHAPITRE 5 : BONNES PRATIQUES

Ce qui a bien fonctionné, expliquer pourquoi et formuler des recommandations au regard de ces bonnes pratiques.

CHAPITRE 6 : CONCLUSION

Points forts observés _____

Points à améliorer _____

Prochaines étapes _____

Améliorations proposées (Pour qui ? délai ? quel suivi ?)

6. GRILLE D'OBSERVATION TERRAIN

Commune :

Quartier / Site :

Date :

Compétence(s) travaillée(s) :

Observateur :

Groupe cible :

Nombre approx. participants :

PARTICIPATION & ENGAGEMENT

Critères	Oui	Partiellement	Non	Notes
Les participants sont présents et attentifs	☐	☐	☐	
Ils posent des questions / interagissent	☐	☐	☐	
Ils participent aux démonstrations pratiques	☐	☐	☐	
Ils montrent de l'intérêt / motivation	☐	☐	☐	

COMPRÉHENSION & ATTITUDES

Critères	Oui	Partiellement	Non	Notes
Comprennent les objectifs de l'atelier	☐	☐	☐	
Expriment des changements d'attitude	☐	☐	☐	
Adoptent un discours positif sur les déchets	☐	☐	☐	
Montre esprit collaboratif	☐	☐	☐	

PRATIQUES OBSERVÉES (SELON LA(ES) COMPÉTENCE(S) DU JOUR)

Critères	Oui	Partiellement	Non	Notes
Tentent d'appliquer le geste appris	☐	☐	☐	
Respectent le tri / dépôt correct	☐	☐	☐	
Corrigent un comportement (ex : ramasser un déchet)	☐	☐	☐	
Se projettent dans la mise en pratique à domicile	☐	☐	☐	

MATÉRIEL & ORGANISATION

Critères	Oui	Partiellement	Non	Notes
Matériel adéquat disponible	☐	☐	☐	
Lieu adapté	☐	☐	☐	
Temps suffisant	☐	☐	☐	

DIFFICULTÉS / OBSTACLES OBSERVES

BONNES PRATIQUES / COMPORTEMENTS EXEMPLAIRES

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

7. REGISTRE DES ATELIERS PRATIQUES

Date de l'atelier	Lieu	Groupe cible	Compétence	Nombre de participants (H/F)	Animateurs / Accompagnateurs	Activités principales réalisées	Outils utilisés
				H : __ / F : __ / Total : ____			
				H : __ / F : __ / Total : ____			
				H : __ / F : __ / Total : ____			

CONCLUSION

La gestion des déchets n'est pas seulement une question technique. Elle est avant tout une question de culture, de responsabilité et de vision collective.

Ce guide propose bien plus qu'un ensemble d'outils pédagogiques. Il offre une démarche éducative structurée, progressive et contextualisée, capable d'accompagner les communes camerounaises vers une transformation durable de leurs pratiques. En passant de la simple sensibilisation à une véritable éducation active, participative et expérientielle, il place chaque citoyen, élu, agent communal, enseignant, parent, élève, entrepreneur ou membre d'association au cœur du changement.

Les neuf compétences développées dans ce guide constituent une trajectoire cohérente : ne pas salir (no littering), intégrer ses déchets dans les circuits existants, trier à la source, réduire le gaspillage, valoriser les biodéchets par le nourrissage animal et le compostage, utiliser le compost pour nourrir les sols, prolonger la durée de vie des produits et, enfin, réduire à la source la production de déchets en privilégiant la qualité. Ensemble, elles dessinent un modèle local d'économie circulaire, ancré dans les réalités camerounaises et adapté aux contextes urbains, périurbains et ruraux.

Le changement de comportement est progressif. Il nécessite du temps, de la cohérence, de l'exemplarité et un accompagnement constant. Il suppose également une coordination renforcée entre collectivités territoriales décentralisées, services techniques, acteurs privés, associations et ménages. La gestion adéquate des déchets devient alors un levier transversal de santé publique, de création d'emplois verts, de cohésion sociale et de résilience climatique.

Ce guide est volontairement présenté comme un document vivant. Il invite chaque commune à l'adapter, l'enrichir et le réinventer selon ses spécificités. Il ne propose pas un modèle figé, mais une dynamique d'amélioration continue.

Comme le rappelle le message porté par les jeunes lors des activités éducatives :

« Où que nous soyons, veillons à ne laisser que l'empreinte de nos pas. » C'est à cette ambition commune que ce guide convie l'ensemble des territoires du Cameroun.



« Où que nous soyons, veillons à ne laisser que l'empreinte de nos pas ». Un enfant tient ce message lors de la fin d'activités de vacances au parcours Vita à Douala. © Blandine Tchamou 20 août 2011

L'expérimentation menée dans la commune pilote de Yaoundé 5 démontre qu'un changement est possible lorsque :

- les acteurs locaux sont impliqués dès la conception,
- les pratiques sont testées concrètement sur le terrain,
- les réussites sont valorisées,
- et les ajustements sont acceptés comme partie intégrante du processus d'apprentissage.

Les principales recommandations recueillies lors des ateliers pratiques constituent des points de vigilance essentiels à prendre en compte pour la poursuite et l'amélioration du dispositif. Elles sont présentées ci-dessous afin d'éclairer les ajustements méthodologiques et opérationnels à envisager dans la mise en œuvre:

En matière de renforcement des capacités des acteurs et de la sensibilisation communautaire :

- Organiser régulièrement des sessions de sensibilisation et de recyclage pour les comités de développement des quartiers, les associations communautaires, les jeunes et les leaders locaux sur le circuit complet de la gestion des déchets et les techniques de sensibilisation communautaire autour des messages des 9 compétences
- Organiser le suivi des personnes ou collectif des personnes engagées dans la démarche d'acquisition de compétences de gestion adéquate des déchets.
- Maintenir la production des supports pédagogiques simples et visuels (affiches, flyers, vidéos) pour les prochaines campagnes et adapter les messages aux langues locales (pourquoi les animateurs parlant la langue locale ne traduiraient-ils pas certains messages clés dans les langues locales couramment utilisées dans les quartiers ?).
- Susciter la mise en place des « clubs environnement » et la promotion des initiatives de tri et de compostage dans les établissements scolaires et les quartiers pour assurer le suivi et la durabilité de la gestion adéquate des déchets.
- Renforcer le rôle des comités de développement des quartiers dans la promotion des pratiques environnementales.
- Soutenir la création de groupes communautaires de gestion et de valorisation économique des déchets.
- Renforcer la synergie entre collectivités locales, écoles et organisations communautaires pour une meilleure gestion des déchets.

En matière d'accessibilité du tri à la source

- Promouvoir des solutions économiques de tri (poubelles locales, contenants réutilisables).
- Installer des points de collecte de proximité (poubelles de tri, containers) en tenant compte de la distance psychologique.
- Faciliter l'accès aux outils de tri via des subventions ou des partenariats.

En matière d'amélioration de la logistique des ateliers

L'insuffisance des moyens logistiques constitue un obstacle majeur à la gestion efficace des déchets. Pour l'avenir, il faudra :

- Planifier la logistique en amont (transport, horaires, itinéraires).
- Identifier des lieux relais plus accessibles pour les ateliers.
- Mettre en place des équipes mobiles pour les zones isolées.

En matière d'optimisation de la coordination

Une coordination efficace étant nécessaire pour éviter la dispersion des efforts, il est important :

- De renforcer les capacités des animateurs à la gestion du temps et à la conduite des ateliers pratiques.
- D'élaborer un guide d'animation standardisé simplifié pour les ateliers pratiques (chronogramme, objectifs, outils d'évaluation) ou de continuer à enrichir celui actuellement en vogue au vue des leçons apprises lors de son utilisation.
- Instaurer un système de suivi qualité (observations) et un mécanisme de feedback retours d'expérience).
- De mettre en place une plateforme locale/communale de coordination sur la gestion des déchets.
- D'organiser des réunions périodiques de coordination entre la mairie, les leaders communautaires et les opérateurs de collecte.
- De clarifier davantage les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans la gestion des déchets pour éviter le rejet mutuel des responsabilités qui fait du domaine de gestion des déchets parfois le « No man's land ».
- D'instaurer au niveau de la commune un mécanisme robuste et rigoureux de suivi et d'évaluation des activités de gestion des déchets

En matière d'inclusion linguistique

La diversité linguistique peut constituer une barrière à la sensibilisation voilà pourquoi :

- La production d'une version bilingue (français/anglais) de tous les supports (Passeports en priorité) a été une bonne chose qu'il faudrait étendre au niveau des flyers/roll-ups.
- Associer les animateurs bilingues pour prendre en compte les zones et les cibles d'expression anglaise ;
- Prévoir une relecture professionnelle des supports traduits avant les ateliers pratiques.
- Impliquer les médias dans les campagnes de sensibilisation pour passer les messages en langues locales pour plus d'impact

En matière de renforcement de la chaîne de gestion des déchets

- Identifier et renforcer les filières de collecte post-tri en partenariat avec les acteurs municipaux ;
- Mettre en relation les populations avec des recycleurs locaux pour assurer la valorisation ;
- Participer à faire évoluer le métier et la fonction de pré collecteur en valoriste ;
- Sécuriser les points de dépôt sécurisés afin d'éviter le brûlage des déchets ;
- Mise en place d'un système de suivi (photos, journaux de compostage, rapports mensuels) pour documenter les progrès.

En matière d'approche communautaire durable

- La durabilité des actions dépend de l'appropriation par les communautés et pour cela il est capital de penser à :
- Impliquer les leaders communautaires et les comités de quartier dans la promotion des actions menées avec en bonne place Les femmes et les enfants qui jouent un rôle central dans la gestion des déchets au niveau des ménages.
- Mobiliser aussi les leaders religieux pour relayer les messages lors des prochains ateliers
- Organiser les visites des sites (compostage, recyclage, jardins communautaires) pour encourager l'observation, l'analyse et les échanges pour renforcer l'appropriation des pratiques ;
- Encourager et rendre visible la persévérance et les bonnes pratiques (distinctions, visibilité) avec création de mini-défis (ex : « zéro déchet pendant une semaine ») pour stimuler l'engagement des participants/communautés ;
- Favoriser la valorisation des champions locaux (récompenses, reconnaissance publique) pour encourager la réplication des bonnes pratiques.
- Impliquer les associations féminines et des jeunes dans les activités de sensibilisation pour une dissémination à large spectre des messages dans les communautés.
- Nommer les points focaux de gestion des déchets par aire géographique au sein des comités de développement au niveau des quartiers.
- Promouvoir la responsabilisation des ménages dans la gestion des déchets en Développant des systèmes de contribution communautaire au sein des comités de développement pour soutenir la pré-collecte comme on le ferait pour la gestion ou maintenance des points d'eau communautaire

En matière de plaidoyer et gouvernance locale

Le succès et l'efficacité des initiatives locales dépendent fortement de l'implication institutionnelle et de l'appropriation communautaire sous-tendue par une gestion transparente et participative.

- Plaider auprès de la CAY 5 pour la mise en œuvre d'un contexte favorable à l'acquisition des compétences de gestion adéquate des déchets. Par exemple en installant les poubelles lors des manifestations qu'elle organise et inviter les personnes les utiliser au lieu de laisser jeter par terre et de faire balayer par le service d'hygiène ; la mairie à travers le service d'hygiène devra soutenir les initiatives communautaires de pré-collecte avec les tricycles aux comités de développement, faciliter l'accès aux sites de regroupement des déchets et renforcer les contrôles avec réprimandes/amendes (si possible) des dépôts sauvages.
- Engager la commune d'arrondissement de Yaoundé 5 à l'auto-éducation de son personnel et des stagiaires à la connaissance et à l'acquisition des neuf compétences clés de la gestion adéquate des déchets pour mieux accompagner les comités de développement et les écoles ;
- Améliorer la signalisation et les infrastructures de propreté dans l'espace public avec un système de collecte régulier et prévisible pour permettre aux populations de s'organiser conséquemment ;

- Amener les établissements scolaires à engager l'ensemble de leur communauté éducative à l'expérimentation en vue de l'acquisition des compétences de gestion adéquate des déchets dans toutes les activités menées.
- Intégrer la gestion des déchets dans les programmes scolaires et les activités périscolaires de la commune d'arrondissement.
- Le plaidoyer en direction des bailleurs de fonds devra être mené pour continuer à financer/étendre dans d'autres communes les projets pilotes de sensibilisation sur la gestion communautaire des déchets avec appui en petits matériels/ équipements.
- Plaidoyer des Mairies envers les pouvoirs publics notamment la Maire de la Ville, le Conseil Régional, le MINH DU, MINDDEVEL et son bras séculier le FEICOM pour soutenir les activités de sensibilisation et d'appui financier aux jeunes qui voudraient sortir du chômage rampant en créant des micro-entreprises locales /start-ups de recyclage et de valorisation des déchets. A ce niveau, il faudra assurer une gestion transparente des ressources allouées aux activités de gestion des déchets, mettre en place des mécanismes de redevabilité y afférents et associer la grande majorité des citoyens aux décisions concernant la gestion des déchets.
- La mairie de Yaoundé 5 devra initier les démarches avec la société HYSACAM en collaboration avec les autres parties prenantes pour renforcer la flotte de véhicules de collecte et étendre la zone géographique couverte par les services de cette société.
- Créer avec l'appui du MINH DU, MINEDUB et les CTD, un Concours « École propre » un challenge hebdomadaire entre écoles doit être lancé, avec un tableau d'affichage des scores de propreté ;
- Implémenter des « délégués verts » : dans chaque classe des écoles participantes, un élève volontaire a été formé pour veiller au tri et au compostage, assurant une pérennisation des acquis ;
- Former un référent « environnement » par école (enseignant ou parent) pour coordonner le compostage, le jardinage et les collectes ;
- Organiser des sorties pédagogiques organiser avec le MINEDUB dans une décharge autorisée ou un centre de recyclage pour mieux ancrer les apprentissages ;
- Remplacer les ateliers annulés par des sessions de rattrapage en petits groupes dans les quartiers concernés.
- Organiser une tournée d'expertise rapide dans les écoles ayant reçu les fûts, afin d'accompagner techniquement les équipes et évaluer le bon usage qui aura été fait.

